

LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT À MOT FRANÇAIS

EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS

L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS

ET DE LATINISTES

CICÉRON

DISCOURS POUR LA LOI MANILIA

LIBRAIRIE HACHETTE

79, BD SAINT-GERMAIN, PARIS.

Ce discours a été expliqué littéralement, traduit en français et annoté par M. G. Lesage, professeur au lycée Charlemagne.

Restitution v. 0 : Gérard Gréco © 2010 – Les textes initiaux ont été numérisés par Ph. Remacle et ses collègues. Voyez www.remacle.org – Cette création est mise à disposition selon le Contrat Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

ARGUMENT ANALYTIQUE.

AVIS

RELATIF À LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE

On a réuni par des traits, dans la traduction juxtalinéaire, les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italiques* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale, et qui n'avaient pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

Lucullus, chargé depuis huit ans de la guerre contre Mithridate, l'avait vaincu dans plusieurs batailles et poursuivi jusque dans le royaume de Tigrane. Mais ses soldats avaient refusé de le suivre plus avant, et demandaient à grands cris qu'on les ramenât dans leur patrie. Déjà la révolte était près d'éclater, lorsque le sénat révoqua les pouvoirs de Lucullus, et lui donna pour successeur M. Acilius Glabron, homme de peu de mérite, et qui n'inspirait aucune confiance. Cependant Mithridate et Tigrane poussaient la guerre avec une nouvelle vigueur, et venaient de faire essuyer une sanglante défaite à Triarius, lieutenant de Lucullus. Pompée se trouvait en Asie, où il avait été amené par la suite de ses exploits contre les pirates. Le tribun Manilius proposa une loi qui lui remit le commandement de la guerre contre Mithridate et le gouvernement des provinces d'Asie. Le sénat fut alarmé de cette proposition, qui tendait à investir Pompée d'un pouvoir immense, et la loi, portée devant l'assemblée du peuple, y fut vivement combattue par Catulus et Hortensius. Cicéron prononça en faveur de la proposition du tribun cette harangue, où il prouve que Pompée est le seul général capable de terminer promptement et heureusement cette guerre importante.

Cicéron avait quarante et un ans lorsqu'il soutint la loi Manilia, l'an 687 de Rome.

I. Abordant pour la première fois la tribune politique, Cicéron veut reconnaître, autant qu'il sera en son pouvoir, les suffrages dont le peuple l'a honoré dans ses comices.

II. Après avoir fait ressortir la nature et l'importance de la guerre actuelle, Cicéron s'occupera du choix d'un général.

III. Depuis le massacre de citoyens romains dont il a donné le signal, Mithridate, malgré les triomphes de Sylla et de Muréna, est encore impuni.

IV. Il a profité du loisir qui lui était donné pour préparer une nouvelle guerre et s'entendre avec les ennemis de Rome en Espagne ;

mais ce double danger a été dissipé par la valeur de Pompée et de Lucullus.

V. Les Romains seront-ils moins fiers en face de pareils attentats que leurs ancêtres ne l'étaient pour de légères offenses ? Les alliés, dont le péril est extrême, n'osent élever la voix parce qu'ils craignent de déplaire à Rome ; mais un seul homme leur semble capable d'assurer leur salut.

VI. L'appréhension seule de la guerre compromet les revenus de la province la plus opulente de l'empire.

VII. Elle expose la fortune des chevaliers qui ont affermé les impôts et des citoyens qui font le commerce avec l'Asie ; et par suite elle ébranle le crédit public dans Rome même.

VIII. L'orateur rappelle les brillants avantages obtenus par Lucullus contre Mithridate.

IX. Malgré ces premiers succès, la guerre n'en reste pas moins très-difficile ; car Mithridate, obligé de fuir de ses États, y est rentré avec le secours de l'Arménie ; il a battu l'armée romaine, et il se prépare à une nouvelle lutte plus terrible que les précédentes.

X. Pompée est de tous les généraux romains celui qui réunit au plus haut degré les qualités nécessaires pour venir à bout d'une guerre de cette importance.

XI. L'orateur énumère les exploits de Pompée en Italie, en Espagne, en Gaule, et décrit la terreur que répandaient les pirates sur toutes les mers, dans toutes les îles, dans toutes les contrées maritimes.

XII. Les côtes de l'Italie, les flottes romaines elles-mêmes n'étaient pas à l'abri de leurs attaques. Pompée extermine ou soumet les pirates avec une incroyable rapidité.

XIII. Intégrité de Pompée ; excellente discipline établie par lui dans son armée.

XIV. La rapidité de Pompée vient de ce qu'aucune passion ne le détourne et ne l'arrête. Son affabilité, son éloquence, sa bonne foi, son humanité.

XV. Le nom de Pompée jouit de cette réputation qui est d'un si grand poids dans les guerres.

XVI. Un bonheur constant semble attaché par la divinité à toutes ses entreprises.

XVII. L'orateur Hortensius s'oppose à l'adoption de la loi présentée par Manilius ; il ne veut pas que l'on confie tout à un seul homme.

Mais Hortensius a déjà eu le tort de parler contre la loi Gabinia, qui remettait à Pompée seul le commandement de la guerre contre les pirates.

XVIII. Les insultes des pirates étaient une honte pour Rome, qui se trouvait impuissante à les réprimer.

XIX. Le peuple, mieux inspiré qu'Hortensius, a adopté la proposition de Gabinius. Aujourd'hui, on refuse de donner Gabinius pour lieutenant à Pompée, qui le réclame : Cicéron espère qu'on reviendra sur ce refus ; il fera d'ailleurs au besoin une proposition formelle à ce sujet.

XX. Catulus s'oppose à la loi Manilia, parce que les lois et les coutumes des ancêtres ne permettent pas de confier à la fois plusieurs commandements à un citoyen.

XXI. Déjà dans bien des circonstances on a dérogé aux lois et aux coutumes en faveur de Pompée et pour le bien de l'État ; Catulus a tout approuvé.

XXII. Que toutes les oppositions cèdent devant les vœux du peuple romain. Il ne faut pas seulement que le général qu'on enverra en Asie soit habile et brave, mais aussi qu'il soit intègre, qu'il traite les alliés avec honneur et avec justice.

XXIII. L'homme qui réunit tous ces mérites, c'est Pompée ; ses vertus civiles, aussi bien que ses talents militaires, le désignant pour commander en Asie.

XXIV. Cicéron exhorte vivement Manilius à persister dans sa proposition ; pour lui, il proteste que l'intérêt seul de la république l'a engagé à appuyer la loi qui est soumise aux suffrages du peuple.

ORATIO PRO LEGE MANILIA.

I. Quanquam mihi semper frequens conspectus vester multo jucundissimus, hic autem locus ad agendum¹ amplissimus, ad dicendum ornatissimus est visus, Quirites, tamen hoc aditu laudis, qui semper optimo cuique maxime patuit, non mea me voluntas, sed meae vitae rationes ab ineunte aetate susceptae prohibuerunt : nam, quum antea per aetatem nondum hujus auctoritatem loci attingere auderem, statueremque nihil huc nisi perfectum ingenio, elaboratum industria, afferri oportere, omne meum tempus amicorum temporibus transmittendum putavi. Ita neque hic locus vacuus unquam fuit ab iis qui vestram causam defenderent ; et meus labor, in privatorum periculis caste integreque versatus, ex vestro iudicio fructum

I. La vue de vos nombreuses assemblées, Romains, m'a toujours été bien agréable ; cette tribune m'a toujours semblé le théâtre le plus vaste et le plus beau d'où l'on puisse parler au peuple : et pourtant je me suis toujours tenu éloigné de cette carrière glorieuse, ouverte de tout temps et avant tout au mérite. Ne voyez pas là un effet de ma volonté, mais du plan de conduite que je me suis tracé dès ma jeunesse. Jusqu'ici, c'était mon âge qui m'empêchait de m'élever jusqu'à la majesté de ce lieu ; j'étais persuadé qu'il n'y fallait paraître qu'avec un génie consommé et mûri par l'étude ; j'ai donc pensé devoir consacrer tout mon temps à secourir mes amis. Aussi, voyant cette tribune toujours occupée par des hommes qui veillaient à vos intérêts, je me suis voué à prêter à de simples citoyens en péril un secours empresse et désintéressé, et vos suffrages ont accordé

DISCOURS POUR LA LOI MANILIA.

I. Quanquam, Quirites
vester conspectus frequens
semper visus est mihi
multo jucundissimus
et hic locus
amplissimus ad agendum,
ornatissimus ad dicendum,
tamen non mea voluntas,
sed rationes meae vitae
susceptae ab aetate ineunte
prohibuerunt me
hoc aditu laudis,
qui patuit semper
maxime cuique optimo :
nam, quum antea
nondum auderem attingere
auctoritatem hujus loci,
statueremque
oportere
nihil atterri huc
nisi perfectum ingenio,
elaboratum industria,
putavi omne meum tempus
transmittendum
temporibus amicorum.
Ita neque hic locus
unquam fuit vacuus
ab iis qui defenderent
vestram causam,
et meus labor
versatus caste integreque
in periculis privatorum
consecutus est
ex vestro iudicio

I. Quoique, Romains,
votre aspect nombreux
toujours ait paru à moi
de beaucoup le plus agréable,
et que ce lieu m'ait toujours paru
le plus vaste pour discuter,
et le plus brillant pour parler,
cependant non ma volonté,
mais le plan de ma vie
entrepris dès l'âge commençant (dès ma
a écarté moi [jeunesse])
de cet abord (de cette carrière) de gloire,
qui fut ouvert toujours
surtout à chaque homme le plus vertueux :
car, tandis qu'auparavant
je n'osais pas encore atteindre
à la gravité de ce lieu,
et que j'arrêtais (pensais)
falloir (qu'il fallait)
rien n'être apporté ici
sinon perfectionné par le génie
et mûri par le travail,
j'ai pensé tout mon temps
devoir être transporté (appliqué)
aux circonstances (besoins) de mes amis.
De-cette-manière ni ce lieu
jamais n'a été vide
de ceux (d'hommes) qui défendissent
votre cause,
et mon travail
exercé avec-justice et avec-droiture
dans les dangers de particuliers
a obtenu
par votre jugement (suffrage)

est amplissimum consecutus : nam, quum propter dilationem comitiorum ter prætor primus centuriis cunctis renuntiatus sum¹, facile intellexi, Quirites, et quid de me judicaretis, et quid aliis præscriberetis. Nunc quum et auctoritatis in me tantum sit, quantum vos honoribus mandandis esse voluistis, et ad agendum facultatis tantum, quantum homini vigilanti ex forensi usu prope quotidiana dicendi exercitatio potuit afferre : certe et, si quid auctoritatis in me est, ea apud eos utar qui eam mihi dederunt ; et, si quid etiam dicendo consequi possum, iis ostendam potissimum qui ei quoque rei fructum suo iudicio tribuendum esse censuerunt. Atque illud imprimis mihi lætandum jure esse video, quod, in hac insolita mihi ex hoc loco ratione dicendi, causa talis oblata est, in qua oratio deesse nemini posset. Dicendum est enim de Cn. Pompeii . . .

à mes travaux la plus glorieuse récompense. En effet, à cause de la prorogation des comices, élu trois fois premier préteur par toutes les centuries, j'ai compris, Romains, et ce que vous pensiez de moi, et ce que vous exigiez des autres. Aujourd'hui, avec l'autorité que vous avez bien voulu me donner en me conférant ces honneurs, avec une habitude de la parole telle qu'a pu l'acquérir un homme actif par l'usage presque journalier des luttes du barreau, je vais user de cette autorité auprès de ceux à qui je la dois, et, si ma faible éloquence a quelque pouvoir, je tâcherai d'en faire sentir les effets à ceux qui ont cru devoir récompenser mes travaux par leurs suffrages. Or, s'il est une chose dont je croie devoir particulièrement me féliciter, c'est d'avoir à traiter, pour mon début à cette tribune, un sujet sur lequel on ne saurait tarir. C'est, en effet, du mérite éclatant et incomparable de Cn. Pompée que je vais avoir à parler ; en

fructum amplissimum	le fruit le plus beau
nam, quum	car, lorsque
propter dilationem	à-cause-de la prorogation
comitiorum,	des comices,
renuntiatus sum ter	j'ai été proclamé trois fois
primus prætor	premier préteur
cunctis centuriis,	par toutes les centuries,
intellexi facile, Quirites,	j'ai compris facilement, Romains,
et quid judicaretis de me,	et ce que vous jugiez de moi,
et quid præscriberetis	et ce que vous prescriviez
aliis.	aux autres.
Nunc quum	Maintenant que
et tantum auctoritatis	et autant d'autorité
sit in me	est en moi [eût]
quantum vos voluistis esse	que vous avez voulu en être (qu'il y en en
mandandis honoribus,	en <i>me</i> confiant les honneurs,
et tantum facultatis	et autant de facilité
ad agendum	pour parler-en-public
quantum exercitatio	que l'exercice
dicendi	de parler (de la parole)
prope quotidiana	presque quotidien
potuit afferre	a pu <i>en</i> apporter (donner)
homini vigilanti	à un homme vigilant
ex usu forensi,	par-suite-de l'habitude du-forum,
certe,	certes,
et si quid auctoritatis	et si quelque chose de (quelque) autorité
est in me,	est en moi,
utar ea apud eos	j'userai d'elle auprès de ceux
qui dederunt eam mihi ;	qui ont donné elle à moi ;
et, si possum etiam	et, si je puis même
consequi quid dicendo,	obtenir quelque chose en parlant,
ostendam potissimum	<i>je le</i> montrerai surtout
iis qui censuerunt	à ceux qui ont pensé
fructum tribuendum esse	une récompense devoir être accordée
ei rei quoque	à cette chose (à ce talent) aussi
suo iudicio.	par leur jugement (suffrage).
Atque video	Et je vois
illud imprimis	ceci surtout
lætandum esse mihi	devoir être accueilli-avec-joie par moi
jure, quod,	avec droit (à bon droit), que,
in hac ratione dicendi	dans cette manière de parler
insolita mihi	inaccoutumée pour moi
ex hoc loco,	de ce lieu,
talis causa oblata est	une telle cause <i>m'</i> est offerte
in qua oratio	dans laquelle la parole
posset deesse nemini.	ne pourrait manquer à personne.
Dicendum est enim	En effet il <i>me</i> faut parler

singulari eximiaque virtute : hujus autem orationis difficilius est exitum quam principium invenire ; ita mihi non tam copia quam modus in dicendo quærendus est.

II. Atque ut inde oratio mea proficiscatur, unde hæc omnis causa ducitur, bellum grave et periculosum vestris vectigalibus atque sociis a duobus potentissimis regibus infertur, Mithridate et Tigrane¹ : quorum alter relictus, alter lacessitus, occasionem sibi ad occupandam Asiam² oblatam esse arbitratur. Equitibus Romanis, honestissimis viris, afferuntur ex Asia quotidie litteræ, quorum magnæ res aguntur, in vestris vectigalibus exercendis occupatæ³ ; qui ad me, pro necessitudine quæ mihi est cum illo ordine, causam reipublicæ periculaque rerum suarum detulerunt : Bithyniæ⁴, quæ nunc vestra provincia est, . . .

pareille matière, il est plus difficile de finir que de commencer. Je dois donc moins penser à étendre mon discours qu'à le renfermer dans de justes limites.

II. Et, d'abord, partons du fait qui donne lieu à toute la discussion présente : une guerre terrible et pleine de dangers est déclarée aux alliés et aux peuples tributaires de Rome par deux rois très puissants, Mithridate et Tigrane ; l'un, que vous avez laissé pour vaincu, l'autre, que vous avez attaqué, croient avoir trouvé une occasion favorable pour s'emparer de l'Asie. Il arrive, tous les jours des lettres de ce pays, adressées à des chevaliers romains, hommes très-honorables, qui ont de grandes sommes engagées dans le recouvrement de vos impôts ; les liens qui m'attachent à l'ordre équestre les ont décidés à me confier la défense de la république et de leurs intérêts. Ces lettres leur apprennent que plusieurs bourgs de la Bithynie, qui est aujourd'hui une de vos provinces, ont été incendiés ; que le royaume d'Ario-

de virtute singulari
eximiaque
Cnæi Pompeii :
est autem difficilius
invenire exitum
quam principium
hujus orationis ;
ita non tam copia
quam modus
quærendus est mihi
in dicendo.

II. Atque ut mea oratio
proficiscatur inde,
unde omnis hæc causa
ducitur,
bellum grave
et periculosum
infertur
vestris vectigalibus
atque sociis
a duobus regibus
potentissimis,
Mithridate et Tigrane :
quorum alter relictus,
alter lacessitus,
arbitratur occasionem
oblatam esse sibi
ad occupandam Asiam.
Quotidie litteræ
afferuntur ex Asia
equitibus Romanis,
viris honestissimis,
quorum magnæ res
aguntur,
occupatæ
in vestris vectigalibus
exercendis ;
qui, pro necessitudine
quæ est mihi
cum illo ordine,
detulerunt ad me
causam reipublicæ :
et pericula suarum rerum :
complures vicos
Bithyniæ,
quæ est nunc
provincia vestra,

du mérite singulier
et incomparable
de Cnéus Pompée :
or il est plus difficile
de trouver la fin
que le commencement
de ce discours ;
ainsi non pas tant l'abondance
que la mesure
doit être cherchée par moi
en parlant (dans ce discours).

II. Et pour que mon discours
parte de là,
d'où toute cette cause
est tirée,
une guerre terrible
et dangereuse
est intentée
à vos tributaires
et à vos alliés
par deux rois
très-puissants,
Mithridate et Tigrane :
dont l'un abandonné *comme vaincu*,
l'autre provoqué,
croient une occasion
être offerte à eux
pour s'emparer de l'Asie.
Tous les jours des lettres
sont apportées d'Asie
à des chevaliers romains,
hommes très-honorables,
dont de grands capitaux
sont mis-en-question,
employés
à vos impôts
devant être levés
lesquels, à-cause-de la liaison
qui est à moi
avec cet ordre,
ont déferé à moi
la cause de la république :
et les périls (la défense) de leurs intérêts :
ces lettres disent plusieurs bourgs
de la Bithynie,
qui est maintenant
une province vôtre,

vicos exustos esse complures ; regnum Ariobarzanis¹, quod finitimum est vestris vectigalibus, totum esse in hostium potestate ; Lucillum², magnis rebus gestis, ab eo bello discedere ; huic qui successerit³ non satis esse paratum ad tantum bellum administrandum ; unum ab omnibus sociis et civibus ad id bellum imperatorem deposci atque expeti ; eundem hunc unum ab hostibus metui, præterea neminem.

Causa quæ sit videtis ; nunc quid agendum sit considerate. Primum mihi videtur de genere belli, deinde de magnitudine, tum de imperatore deligendo esse dicendum.

Genus est ejus belli, quod maxime vestros animos excitare atque inflammare debet : in quo agitur populi Romani gloria, quæ vobis a majoribus quum magna in rebus omnibus, tum summa in re militari tradita est ; agitur salus sociorum atque amicorum, pro qua multa majores vestri magna et gravia bella gesserunt ; aguntur certissima populi Romani vectigalia

d'Ariobarzane, qui touche aux pays tributaires de Rome, est tout entier au pouvoir des ennemis ; que Lucillus, après avoir fait de grandes choses dans ce pays, quitte la direction de cette guerre ; que celui qui lui a succédé n'a point tout ce qu'il faut pour conduire une si grande expédition ; que les alliés et les citoyens ne désirent, ne demandent pour général qu'un homme ; que ce même homme est le seul aussi que redoutent les ennemis, et qu'ils n'en craignent pas d'autre.

Vous voyez quelle est la question qui vous est soumise ; examinez maintenant ce que vous avez à faire. Je crois devoir vous parler d'abord de la nature de la guerre, puis de son importance, et enfin du général qu'il vous faut choisir.

Cette guerre est du nombre de celles qui doivent le plus vivement intéresser et échauffer vos cœurs : il s'agit de la gloire du peuple romain, gloire qui vous a été transmise par vos ancêtres, éclatante dans tous les genres, mais surtout dans les armes ; il s'agit du salut de peuples alliés et amis, pour lequel vos pères ont entrepris plusieurs guerres importantes et dangereuses ; il s'agit des revenus les plus sûrs et les plus considérables du peuple romain, revenus dont la

exustos esse ;
regnum Ariobarzanis,
quod est finitimum
vestris vectigalibus,
esse totum
in potestate hostium ;
Lucillum,
magnis rebus gestis,
discedere ab eo bello ;
satis non esse paratum
huic qui successerit
ad administrandum
tantum bellum ;
unum deposci atque expeti
imperatorem
ab omnibus sociis et civibus
ad id bellum ;
hunc eundem metui unum
ab hostibus,
præterea neminem.

Videtis quæ sit causa ;
nunc considerate
quid agendum sit.
Videtur mihi dicendum esse
primum de genere belli,
deinde de magnitudine,
tum
de imperatore deligendo.

Genus ejus belli
est quod debet maxime
excitare atque inflammare
vestros animos
in quo agitur
gloria populi Romani,
quæ tradita est vobis
a majoribus,
quum magna
in omnibus rebus,
tum summa in re militari ;
salus
sociorum atque amicorum
agitur
pro qua vestri majores
gesserunt bella
magna et gravia ;
vectigalia
certissima et maxima

avoir été brûlés ;
le royaume d'Ariobarzane
qui est voisin
de vos tributaires,
être tout entier
au pouvoir des ennemis ;
Lucillus,
de grands exploits ayant été accomplis,
se retirer de cette guerre ;
assez n'être point préparé
à celui qui *lui* a succédé
pour conduire
une si grande guerre ;
un seul *homme* être demandé et être désiré
pour général
par tous les alliés et les citoyens
pour cette guerre ;
ce même *homme* être craint seul
par les ennemis,
et excepté *lui*, personne.

Vous voyez quelle est l'affaire ;
maintenant considérez
quoi doit être fait.
Il semble à moi devoir être parlé
d'abord du genre de la guerre,
ensuite de *sa* grandeur,
puis
du général devant être choisi.

La nature de cette guerre
est *celle* qui doit le plus
exciter et enflammer
vos cœurs
dans laquelle est-en-question
la gloire du peuple romain,
laquelle a été transmise à vous
par vos ancêtres,
non-seulement grande
en toutes choses,
mais-aussi très-grande dans l'art militaire ;
le salut
de *vos* alliés et de *vos* amis
est-en-question,
pour lequel vos ancêtres
ont fait ses guerres
grandes et terribles ;
les revenus
les plus sûrs et les plus grands

et maxima, quibus amissis, et pacis ornamenta et subsidia belli frustra requiretis ; aguntur bona multorum civium, quibus est a vobis, et ipsorum et reipublicæ causa, consulendum.

III. Et, quoniam semper appetentes gloriæ præter ceteras gentes atque avidi laudis fuistis, delenda vobis est illa macula, Mithridatico bello superiore suscepta, quæ penitus jam insedit atque inveteravit in populi Romani nomine : quod is qui uno die, tota Asia, tot in civitatibus, uno nuntio atque una litterarum significatione, cives Romanos¹ necandos trucidosque denotavit, non modo adhuc pœnam nullam suo dignam scelere suscepit, sed ab illo tempore annum jam tertium et vicesimum regnat ; et ita regnat, ut se non Ponto neque Cappadociæ latebris occultare velit, sed emergere e patrio regno,

perte vous rendrait la paix moins honorable et la guerre moins facile ; il s'agit enfin de la fortune d'un grand nombre de citoyens, à qui vous devez aide et protection, tant pour eux-mêmes que pour l'intérêt de la république.

III. Et, puisque vous avez toujours été, plus que tout autre peuple, avides de gloire et d'honneur, vous devez effacer la tache que la précédente guerre contre Mithridate a imprimée au nom romain, et qui l'a flétri d'une manière ineffaçable : cet homme, en effet, qui, en un seul jour, dans toute l'Asie, dans un si grand nombre de villes, d'un seul mot écrit de sa main, a fait égorger et massacrer tant de citoyens romains, cet homme non-seulement n'a point reçu le châtement que méritait son crime, mais il a régné vingt-trois ans depuis son forfait, et, loin de se cacher au fond du Pont ou de la Cappadoce, il sort du royaume de ses pères, et vient au grand jour, sous les yeux de toute l'Asie, se jeter sur les peuples qui vous

populi Romani aguntur, quibus amissis, requiretis frustra et ornamenta pacis et subsidia belli ; bona multorum civium, quibus consulendum est a vobis, causa et ipsorum et reipublicæ, aguntur.

III. Et, quoniam fuistis semper appetentes gloriæ atque avidi laudis præter ceteras gentes, illa macula suscepta superiore bello Mithridatico, quæ insedit jam penitus atque inveteravit in nomine populi Romani, delenda est vobis : quod is qui, uno die, tota Asia, in tot civitatibus, uno nuntio atque una significatione litterarum, denotavit cives Romanos necandos trucidosque, non modo suscepit adhuc nullam pœnam dignam suo scelere, sed regnat jam tertium et vicesimum annum ab illo tempore, et regnat ita ut non velit se occultare Ponto neque latebris Cappadociæ, sed emergere e regno patrio atque versari

du peuple romain sont-en-question, lesquels étant perdus, vous rechercherez en vain et les ornements de la paix et les secours de la guerre ; les biens de beaucoup de citoyens, auxquels il doit être veillé par vous, à cause et d'eux-mêmes et de la république, sont-en-question.

III. Et, puisque vous avez été toujours désireux de gloire et avides de renommée au delà de (plus que) les autres nations, cette tache reçue dans la précédente guerre de (contre)-Mithridate, laquelle s'est imprimée déjà profondément et a vieilli sur le nom du peuple romain, doit être effacée par vous à savoir que celui qui, en un seul jour, dans toute l'Asie, dans tant de villes, par un seul message et par un seul signal de lettre (donné par une lettre) a désigné les citoyens romains devant être tués et devant être massacrés, non-seulement n'a reçu encore aucun châtement digne de son crime, mais règne déjà la troisième et vingtième (vingt-trois-depuis ce temps-là, [ième) année et règne de-telle-sorte qu'il ne veut pas se cacher dans le Pont ni dans les retraites de la Cappadoce, mais sortir du royaume paternel et s'agiter

atque in vestris vectigalibus, hoc est in Asiæ luce, versari. Etenim adhuc ita vestri cum illo rege contenderunt imperatores, ut ab illo insignia victoriæ, non victoriam reportarent. Triumphavit L. Sylla, triumphavit L. Murena¹ de Mithridate, duo fortissimi viri et summi imperatores; sed ita triumpharunt, ut ille pulsus superatusque regnaret. Verumtamen illis imperatoribus laus est tribuenda, quod egerunt; venia danda, quod reliquerunt: propterea quod ab eo bello Syllam in Italiam respublica, Murenam Sylla revocavit.

IV. Mithridates autem omne reliquum tempus non ad oblivionem veteris belli, sed ad comparationem novi contulit: qui, posteaquam maximas ædificasset ornassetque classes, exercitusque permagnos, quibuscumque ex gentibus potuisset, comparasset, et se Bosporanis, finitimis suis, bellum inferre simulasset, usque in Hispaniam² legatos Ecbatanis³ misit ad

payent tribut. Jusqu'ici, ceux de vos généraux qui ont fait la guerre à ce roi ont plutôt remporté les honneurs de la victoire que la victoire même. Lucius Sylla a reçu les honneurs du triomphe; L. Muréna les a reçus; tous deux étaient des hommes courageux et de grands capitaines; mais, malgré leur triomphe, Mithridate repoussé, vaincu, continuait à régner. Il faut savoir gré à ces généraux de ce qu'ils ont fait, et les excuser s'ils ont laissé quelque chose à faire, parce que Sylla dut quitter cette guerre, rappelé en Italie par la république, et Muréna, rappelé par Sylla.

IV. Quant à Mithridate, il a employé ce temps, non à oublier les pertes de sa première guerre, mais à en préparer une nouvelle. Après avoir construit et équipé des flottes considérables, après avoir levé chez tous les peuples qu'il a pu mettre à contribution d'innombrables armées, après avoir feint de déclarer la guerre aux habitants du Bosphore, ses voisins, il a envoyé d'Ecbatane

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘

in vestris vectigalibus, hoc est in luce Asiæ. Etenim adhuc vestri imperatores contenderunt ita cum illo rege ut reportarent ab illo insignia victoriæ, non victoriam. L. Sylla triumphavit, L. Murena triumphavit de Mithridate, duo viri fortissimi et summi imperatores; sed triumpharunt ita, ut ille pulsus superatusque regnaret. Verumtamen laus tribuenda est illis imperatoribus, quod egerunt; venia danda, quod reliquerunt: propterea quod respublica revocavit Syllam ab eo bello in Italiam, Sylla Murenam.

IV. Mithridates autem contulit omne tempus reliquum non ad oblivionem veteris belli, sed ad comparationem novi; qui, posteaquam ædificasset ornassetque maximas classes, comparassetque exercitus permagnos ex quibuscumque gentibus potuisset, et simulasset se inferre bellum Bosporanis, suis finitimis, misit legatos Ecbatanis

au-milieu de vos tributaires, c'est-à-dire en pleine lumière de l'Asie. En effet jusqu'à-présent vos généraux ont lutté de-telle-sortes avec ce roi qu'ils remportassent sur lui les honneurs de la victoire, mais non la victoire. L. Sylla a triomphé, L. Muréna a triomphé de Mithridate, tous deux hommes très-courageux et très-grands généraux; mais ils ont triomphé de-telle-sortes, que celui-ci repoussé et vaincu régna *toujours*. Cependant une louange doit être accordée à ces généraux pour ce qu'ils ont fait; un pardon doit être accordé pour ce qu'ils ont laissé à faire: parce que la république a rappelé Sylla de cette guerre en Italie, et Sylla a rappelé Muréna.

IV. Or Mithridate a appliqué tout le temps de-reste non à l'oubli de l'ancienne guerre, mais à l'organisation d'une nouvelle; lequel, après que il eut construit et eut équipé de très-grandes flottes, et qu'il eut rassemblé des armées fort-grandes de toutes les nations qu'il avait pu, et qu'il eut feint soi déclarer la guerre aux habitant-du-Bosphore, ses voisins, envoya des ambassadeurs d'Ecbatane

eos duces quibuscum tum bellum gerebamus, ut, quum duobus in locis disjunctissimis maximeque diversis, uno consilio, a binis hostium copiis bellum terra marique gereretur, vos ancipiti contentione districti de imperio dimicaretis. Sed tamen alterius partis periculum, Sertorianæ atque Hispaniensis, quæ multo plus firmamenti ac roboris habebat. Cn. Pompeii divino consilio ac singulari virtute depulsum est : in altera parte ita res a L. Lucullo, summo viro, est administrata, ut initia illa gestarum rerum magna atque præclara non felicitati ejus, sed virtuti, hæc autem extrema, quæ nuper acciderunt, non culpæ, sed fortunæ tribuenda esse videantur. Sed de Lucullo dicam alio loco, et ita dicam, Quirites, ut neque vera laus ei detracta oratione nostra neque falsa afficta esse videatur.

aux généraux contre qui nous étions alors en guerre, afin que, vous voyant attaqués à la fois sur terre et sur mer, dans deux pays bien différents et bien éloignés l'un de l'autre, par deux armées ennemies agissant de concert, gênés par cette double lutte, vous eussiez à combattre pour le salut même de votre empire. Toutefois une partie du danger a été dissipée par la prudence divine et la rare valeur de Cn. Pompée : je veux parler de la guerre d'Espagne et de Sertorius, le plus fort et le plus dangereux de beaucoup de vos ennemis ; pour l'autre guerre, elle a été dirigée de telle sorte par L. Lucullus, cet homme éminent, qu'il faut attribuer les éclatants succès du début de l'expédition à son talent plutôt qu'à son bonheur, et les échecs que nous avons essuyés depuis à la fortune plutôt qu'aux fautes du général. D'ailleurs je parlerai plus tard de Lucullus, Romains, et j'en parlerai de manière à ne point paraître diminuer son vrai mérite et à ne point y ajouter aux dépens de la vérité. Mais,

usque in Hispaniam
ad eos duces
cum quibus tum
gerebamus bellum
ut, quum bellum
gereretur uno consilio
terra marique
a binis copiis hostium,
in duobus locis
disjunctissimis
maximeque diversis
vos districti
contentione ancipiti
dimicaretis de imperio.
Sed tamen periculum
alterius partis,
Sertorianæ
atque Hispaniensis,
quæ habebat
multo plus firmamenti
ac roboris,
depulsum est
consilio divino
ac virtute singulari
Cn. Pompeii
in altera parte
res administrata est
a L. Lucullo,
viro summo,
ita ut
illa initia rerum gestarum
magna atque præclara
videantur tribuenda esse
non felicitati,
sed virtuti ejus,
hæc autem extrema,
quæ acciderunt nuper,
non culpæ,
sed fortunæ.
Sed dicam de Lucullo
alio loco,
et dicam ita,
Quirites,
ut neque laus vera
videatur detracta esse ei
nostra oratione,
neque falsa
afficta esse.

jusqu'en Espagne
vers ces (les) généraux
avec (contre) lesquels alors
nous faisons la guerre
afin que, quand la guerre
serait faite avec un seul plan
sur terre et sur mer
par deux armées d'ennemis,
dans deux endroits
très-éloignés l'un de l'autre
et très-différents,
vous divisés
par cette lutte double
vous combattissiez pour l'empire.
Mais cependant le danger
d'un côté,
celui de Sertorius
et de l'Espagne,
lequel côté avait
beaucoup plus de solidité
et de force,
a été dissipé
par la prudence divine
et la bravoure extraordinaire
de Cn. Pompée
de l'autre côté
l'affaire (la guerre) a été conduite
par L. Lucullus,
homme éminent,
de-telle-sorte que
ces débuts d'expéditions faites,
débuts grands et éclatants,
semblent devoir être attribués
non au bonheur,
mais au courage de lui,
mais que ces derniers événements,
qui sont arrivés depuis-peu,
semblent devoir l'être non à sa faute,
mais à la fortune.
Mais je parlerai de Lucullus
dans un autre endroit,
et j'en parlerai de telle sorte,
Romains,
que ni l'éloge vrai
ne semble avoir été retranché à lui
par notre (mon) discours,
ni le faux
lui avoir été ajouté.

De vestri imperii dignitate atque gloria, quoniam is est exorsus orationis meae, videte quem vobis animum suscipiendum putetis.

V. Majores vestri saepe, mercatoribus ac navicularibus injuriosius tractatis, bella gesserunt : vos, tot civium Romanorum millibus uno nuntio atque uno tempore necatis, quo tandem animo esse debetis ? Legati quod erant appellati superbior¹, Corinthum patres vestri totius Graeciae lumen extinctum esse voluerunt : vos eum regem inultum esse patiemini, qui legatum populi Romani consularem² vinculis ac verberibus atque omni supplicio excruciatum necavit ? Illi libertatem civium Romanorum imminutam non tulerunt : vos vitam ereptam negligetis ? Jus legationis verbo violatum illi persecuti sunt : vos legatum populi Romani omni supplicio interfectum inultum relinquetis ? Videte ne, ut illis pulcherrimum fuit tantam vobis

puisque c'est de la dignité et de la gloire de votre empire que je me suis proposé de vous entretenir d'abord, voyez quelles doivent être vos dispositions à ce sujet.

V. Vos ancêtres ont souvent fait la guerre pour venger quelques marchands, quelques armateurs insultés ; vous, quand des milliers de citoyens romains ont été massacrés sur un seul ordre et le même jour, quels doivent être vos sentiments ? Pour quelques propos insolents tenus à vos ambassadeurs, vos pères ont détruit Corinthe, la lumière de la Grèce : et vous laisseriez impuni ce roi qui, après avoir fait battre de verges, charger de chaînes et torturer de toute manière un personnage consulaire, député du peuple romain, a fini par le mettre à mort ? Vos pères n'ont pu souffrir qu'on portât atteinte à la liberté des citoyens romains : et vous verriez avec indifférence qu'on leur eût ôté la vie ? Ils ont tiré vengeance d'un mot qui outrageait les droits des ambassadeurs : et vous ne vengeriez pas un envoyé du peuple romain livré aux plus affreux supplices ? Prenez-y garde : autant il a été beau pour eux de vous léguer un empire si glorieux,

Videte
quem animum putetis
suscipiendum vobis
de dignitate atque gloria
vestri imperii,
quoniam is est exorsus
meae orationis.
V. Saepe vestri majores,
mercatoribus
ac navicularibus
tractatis injuriosius,
gesserunt bella :
vos,
tot millibus
civium Romanorum
necatis uno nuntio
atque uno tempore,
quo animo
debetis tandem esse ?
Quod legati
appellati erant superbior,
vestri patres voluerunt
lumen totius Graeciae,
Corinthum,
extinctum esse :
vos patiemini
eum regem esse inultum,
qui necavit
legatum populi Romani,
consularem,
excruciatum
vinculis ac verberibus
atque omni supplicio ?
Illi non tulerunt
libertatem
civium Romanorum
imminutam ;
vos negligetis
vitam ereptam ?
Illi persecuti sunt
jus legationis
violatum verbo :
vos relinquetis inultum
legatum populi Romani
interfectum omni supplicio ?
Videte ne,
ut fuit pulcherrimum illis

Voyez
quelle disposition-d'esprit vous pensez
devoir être prise par vous
au-sujet-de la dignité et de la gloire
de votre empire,
puisque tel est le début
de mon discours.
V. Souvent vos ancêtres,
des marchands
et des propriétaires-de-vaisseau
ayant été traités trop outrageusement,
ont fait des guerres :
et vous,
tant-de milliers
de citoyens romains
ayant été tués par-suite-d'un seul message
et en un seul temps (jour),
dans quel esprit (quelle disposition)
devez-vous enfin être ?
Parce que des ambassadeurs
avaient été interpellés trop fièrement,
vos pères ont voulu
la lumière de toute la Grèce,
Corinthe,
être éteinte :
et vous, vous souffrirez
ce roi être impuni,
lequel a tué
un ambassadeur du peuple romain,
personnage consulaire,
tourmenté
par les chaînes et les coups
et par tout genre de supplice ?
Eux n'ont pas supporté
la liberté
des citoyens romains
être diminuée ;
et vous, vous ne-tiendrez-pas-compte
de la vie enlevée à des citoyens ?
Eux ont poursuivi (vengé)
le droit d'ambassade
violé par une parole :
et vous, vous laisserez sans-vengeance
un ambassadeur du peuple romain
tué par tout genre de supplice ?
Voyez (prenez garde) que,
comme il a été très-beau pour eux

imperii gloriam relinquere, sic vobis turpissimum sit, id quod accepistis, tueri et conservare non posse. Quid, quod salus sociorum summum in periculum ac discrimen vocatur? Regno expulsus est Ariobarzanes, rex socius populi Romani atque amicus; imminent duo reges toti Asiæ, non solum vobis inimicissimi, sed etiam vestris sociis atque amicis; civitates autem omnes, cuncta Asia atque Græcia vestrum auxilium exspectare propter periculi magnitudinem coguntur imperatorem a vobis certum deponere, quum præsertim vos alium¹ miseritis, neque audent, neque id se facere summo sine periculo posse arbitrantur. Vident et sentiunt hoc idem quod vos, unum virum esse in quo summa sint omnia, et eum prope esse, quo etiam carent ægrius: cujus adventu ipso atque nomine, tametsi ille ad maritimum bellum venerit, tamen impetus hostium repressos

autant il serait honteux pour vous de ne pouvoir le défendre et le conserver tel que vous l'avez reçu. Que vous dirai-je du salut de vos alliés, qui courent les plus grands dangers? Ariobarzane, roi allié et ami du peuple romain, a été chassé de son royaume; l'Asie entière est menacée par deux rois, qui ne sont pas seulement les ennemis jurés de Rome, mais ceux de vos alliés et de vos amis; toutes les villes libres, toute l'Asie, toute la Grèce, en présence d'un si grand danger, sont forcées d'attendre de vous du secours; elles n'osent pas, surtout quand vous leur avez envoyé un autre général, vous demander celui qu'elles désirent, et pensent qu'elles ne pourraient le faire sans s'exposer à des risques extrêmes. Elles voient et savent ce que vous voyez et savez vous-mêmes, qu'il n'y a qu'un homme en qui tout soit grand, que cet homme est près d'elles, ce qui rend leurs regrets plus vifs; enfin que son arrivée et le bruit de son nom, bien qu'il ne soit venu que pour la guerre des pirates, ont suffi pour arrêter et retarder

relinquere vobis tantam gloriam imperii, sic sit turpissimum vobis non posse tueri et conservare id quod accepistis. Quid quod salus sociorum vocatur in summum periculum ac discrimen? Ariobarzanes, rex socius atque amicus populi Romani, expulsus est regno; duo reges inimicissimi non solum vobis, sed etiam vestris sociis atque amicis, imminent Asiæ toti; omnes autem civitates, cuncta Asia atque Græcia coguntur exspectare vestrum auxilium, propter magnitudinem periculi: neque audent deponere a vobis imperatorem certum, præsertim quum vos miseritis alium, neque arbitrantur se posse facere id sine summo periculo. Vident et sentiunt hoc idem quod vos, unum virum esse, in quo omnia sint summa, et eum esse prope, quo etiam carent ægrius adventu ipso atque nomine cujus, tametsi ille venerit ad bellum maritimum, intelligunt tamen impetus hostium repressos esse

de laisser à vous une si-grande gloire d'empire, ainsi il ne soit très-honteux pour vous de ne pouvoir défendre et conserver ce que vous avez reçu. Que dirai-je de-ce-que le salut des alliés est appelé (jeté) dans le plus grand danger et la plus grande crise? Ariobarzane, roi allié et ami du peuple romain, a été chassé de son royaume; deux rois très-ennemis non-seulement de vous, mais aussi de vos alliés et de vos amis, menacent l'Asie tout-entière; or, toutes les villes, toute l'Asie et toute la Grèce sont forcées d'attendre votre secours, à cause de la grandeur du danger: et elles n'osent pas demander à vous un général déterminé (désigné par elles), surtout quand vous en avez envoyé un autre, et elles ne pensent pas elles-mêmes pouvoir faire cela sans le plus grand danger. Elles voient et comprennent cette même chose que vous comprenez, savoir un seul homme être, dans lequel tout est très-grand, et celui-là être près d'elles, par suite de quoi même elles en sont privées avec-plus-de-regret par l'arrivée même (seule) et par le nom seul duquel, bien qu'il soit venu pour la guerre maritime (des pirates), elles comprennent cependant les mouvements des ennemis avoir été arrêtés

esse intelligunt ac retardatos. Hi vos, quoniam libere loqui non licet, tacite rogant ut se quoque, sicut ceterarum provinciarum socios, dignos existimetis, quorum salutem tali viro commendetis : atque hoc etiam magis quam ceteros, quod ejus modi in provinciam homines cum imperio mittimus, ut, etiamsi ab hoste defendant, tamen ipsorum adventus in urbes sociorum non multum ab hostili expugnatione differant. Hunc audiebant antea, nunc præsentem vident, tanta temperantia, tanta mansuetudine, tanta humanitate, ut ii beatissimi esse videantur, apud quos ille diutissime commoratur.

VI. Quare, si propter socios, nulla ipsi injuria lacessiti, majores vestri cum Antiocho, cum Philippo, cum Ætolis, cum Pœnis¹ bella gesserunt, quanto vos studio convenit, injuriis provocatos, sociorum salutem una cum imperii vestri dignitate defendere, præsertim quum de vestris maximis vectigalibus agatur ?

les progrès des ennemis. Ces peuples, qui n'osent dire librement ce qu'ils pensent, vous demandent tout bas de les regarder comme aussi dignes que vos alliés des autres provinces de voir leur salut confié à un si grand homme ; ils le souhaitent d'autant plus, que les magistrats que nous envoyons dans ces provinces avec un commandement militaire peuvent bien, il est vrai, les protéger contre l'ennemi, mais que leur arrivée dans les villes de nos alliés diffère peu d'une prise d'assaut. Celui-ci, au contraire, ainsi qu'ils l'avaient entendu dire jusqu'à présent et qu'ils le voient aujourd'hui, a tant de douceur, tant de modération, tant d'humanité, qu'on regarde comme les plus heureux les peuples qui jouissent le plus longtemps de sa présence.

VI. Or, si vos pères, sans avoir eux-mêmes à se plaindre d'aucune injure, ont fait la guerre pour leurs alliés à Antiochus, à Philippe, aux Étoliens, aux Carthaginois, quel zèle ne devez-vous pas mettre, quand vous êtes provoqués, à défendre à la fois le salut de vos alliés et la dignité de l'empire, surtout quand il s'agit de vos revenus les

ac retardatos.	et retardés.	[est-pas-permis
Hi, quoniam non licet loqui libere,	Ceux-ci (ces peuples), puisqu'il ne leur de parler librement,	
rogant vos tacite ut existimetis quoque se, sicut socios ceterarum provinciarum, dignos quorum commendetis tali viro [ludem	vous prient silencieusement que vous estimiez aussi eux, comme les alliés des autres provinces, dignes [fiez leur] salut desquels vous confiez le (que vous con-	à un tel homme
atque hoc etiam magis quam ceteros, quod mittimus in provinciam cum imperio homines ejus modi ut, etiamsi defendant ab hoste, tamen adventus ipsorum in urbes sociorum non differant multum ab expugnatione hostili. Audiebant antea, nunc vident præsentem hunc	et que vous les estimiez par cela même plus dignes que les autres de ce secours, que nous envoyons dans la province d'Asie avec l'autorité des hommes de cette (telle) sorte que, bien qu'ils la défendent contre l'ennemi, cependant les arrivées d'eux-mêmes dans les villes des alliés ne diffèrent pas beaucoup d'une prise-d'assaut de l'ennemi. Ils entendaient citer auparavant, maintenant ils voient présent celui-ci	
tanta temperantia, tanta mansuetudine, tanta humanitate, ut ii apud quos ille commoratur diutissime videantur esse beatissimi.	d'une si-grande modération, d'une si-grande douceur, d'une si-grande humanité, que ceux chez lesquels il séjourne le plus longtemps semblent être les plus heureux.	
VI. Quare, si, propter socios, vestri majores, ipsi lacessiti nulla injuria, gesserunt bella cum Antiocho, cum Philippo, cum Ætolis, cum Pœnis, quanto studio convenit vos, provocatos injuriis, defendere salutem sociorum una cum dignitate vestri imperii ; præsertim quum agatur de vestris vectigalibus	VI. C'est-pourquoi, si, à cause de leurs alliés, vos ancêtres, eux-mêmes n'étant provoqués par aucun affront, ont fait des guerres avec Antiochus, avec Philippe, avec les Étoliens, avec les Carthaginois, avec quelle ardeur convient-il vous, provoqués par des affronts, défendre le salut de vos alliés en-même temps avec (que) la dignité de votre empire ; surtout quand il s'agit de vos revenus	

Nam ceterarum provinciarum vectigalia, Quirites, tanta sunt, ut iis ad ipsas provincias tutandas vix contenti esse possimus : Asia vero tam opima est ac fertilis, ut et ubertate agrorum, et varietate fructuum, et magnitudine passionis, et multitudine earum rerum quæ exportantur, facile omnibus terris antecellat. Itaque hæc vobis provincia, Quirites, si et belli utilitatem et pacis dignitatem retinere vultis, non modo a calamitate, sed etiam a metu calamitatis est defendenda. Nam ceteris in rebus, quum venit calamitas, tum detrimentum accipitur. At in vectigalibus non solum adventus mali, sed etiam metus ipse offert calamitatem : nam, quum hostium copiarum non longe absunt, etiamsi irruptio facta nulla sit, tamen pecora relinquuntur, agricultura deseritur, mercatorum navigatio conquiescit : ita neque ex portu, neque ex decumis, neque ex scriptura vectigal conservari potest. Quare

plus importants ? En effet, Romains, ceux que nous retirons des autres provinces sont tels, qu'ils suffisent à peine pour nous donner les moyens de les défendre ; mais l'Asie est si riche et si fertile, que l'on peut, et pour la fécondité de ses champs, et pour la variété de ses productions, et pour l'étendue de ses pâturages, et pour la quantité des objets qu'elle expose, la mettre au-dessus de tous les pays du monde. Si donc, Romains, vous voulez conserver les moyens de faire la guerre avec avantage et de maintenir la paix avec honneur, écartez de cette province non-seulement le malheur, mais même la crainte du malheur. Dans toute autre chose, en effet, on ne sent la perte que quand le mal est venu ; mais, en fait d'impôts, ce n'est pas seulement l'événement, c'est la crainte même qui entraîne un désastre : quand l'ennemi est proche, alors même qu'il ne commet aucun acte d'hostilité, on abandonne les troupeaux, on néglige l'agriculture, le commerce maritime est arrêté : on ne tire plus rien ni des ports, ni des dîmes, ni du droit sur les pâturages. Ainsi souvent ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞

maximis ?	les plus gros ?
Nam vectigalia	Car les revenus
ceterarum provinciarum,	des autres provinces,
Quirites,	Romains,
sunt tanta	sont si-peu-grands
ut possimus vix	que nous pouvons à peine
esse contenti iis	être contents d'eux (nous en contenter)
ad tutandas provincias ipsas :	pour soutenir les provinces elles mêmes :
Asia vero	mais l'Asie
est tam opima et fertilis,	est si riche et si fertile,
ut antecellat facile	qu'elle surpasse sans-peine
omnibus terris	tous les pays <i>du monde</i>
et ubertate agrorum,	et par la fécondité de <i>ses</i> champs,
et varietate fructuum,	et par la variété de <i>ses</i> productions,
et magnitudine passionis,	et par l'étendue de <i>ses</i> pâturages,
et multitudine	et par la multitude
earum rerum	de ces (des) objets
quæ exportantur.	qui s'exportent.
Itaque, Quirites,	C'est-pourquoi, Romains,
hæc provincia,	cette province,
si vultis sustinere [retinere ?]	si vous voulez maintenir
et utilitatem belli	et l'utilité de (pour) la guerre
et dignitatem pacis,	et la dignité de (pour) la paix,
defendenda est	doit être garantie
non modo a calamitate,	non-seulement du malheur,
sed etiam a metu calamitatis.	mais même de la crainte du malheur.
Nam in ceteris rebus,	Car dans les autres choses,
quum calamitas venit,	quand le désastre est venu,
tum detrimentum	alors la perte
accipitur.	est reçue.
At in vectigalibus,	Mais dans les impôts,
non solum adventus mali,	non-seulement l'arrivée du mal,
sed etiam metus ipse	mais aussi la crainte même
offert calamitatem	apporte un désastre :
nam, quum copiarum hostium	car, quand les troupes des ennemis
non absunt longe,	ne sont pas loin,
etiamsi nulla irruptio	bien qu'aucune irruption
facta sit, tamen	n'ait été faite, cependant
pecora relinquuntur,	les troupeaux sont délaissés,
agricultura deseritur,	l'agriculture est abandonnée,
navigatio mercatorum	la navigation des marchands
conquiescit :	se repose (est suspendue) :
ita vectigal	ainsi un tribut
potest conservari	<i>ne</i> peut être conservé
neque ex portu,	ni d'un port,
neque ex decumis,	ni des dîmes,
neque ex scriptura.	ni de l'impôt-sur-les-pâturages.

sæpe totius anni fructus uno rumore periculi atque uno belli terrore amittitur.

Quo tandem animo esse existimatis aut eos qui vectigalia nobis pensitant, aut eos qui exercent atque exigunt, quum duo reges cum maximis copiis prope adsint ; quum una excursio equitatus per brevi tempore totius anni vectigal auferre possit ; quum publicani familias maximas, quas in salinis habent, quas in agris, quas in portibus atque custodiis, magno periculo se habere arbitrentur ? Putatisne vos illis rebus frui posse, nisi eos, qui vobis fructui sunt, conservaveritis non solum, ut antea dixi, calamitate, sed etiam calamitatis formidine liberatos ?

VII. Ac ne illud quidem vobis negligendum est, quod mihi ego extremum proposueram, quum essem de belli genere dicturus, quod ad multorum bona civium Romanorum pertinet ;

le revenu de toute une année est perdu pour un seul bruit de danger, pour une seule crainte de guerre prochaine.

Dans quelles dispositions d'esprit doivent être, à votre avis, et ceux qui vous payent ces impôts, et ceux qui se chargent de les recouvrer, quand tout près d'eux ils voient deux rois avec des troupes considérables ; quand une seule incursion de cavalerie peut, en un instant, enlever le revenu d'une année ; quand les fermiers de l'État sont persuadés qu'ils ont tout à craindre pour ces nombreuses troupes d'esclaves qu'ils occupent dans les salines, dans les champs, dans les ports et dans tous les postes de surveillance ? Pensez-vous pouvoir jouir des revenus de ces fermes, si vous ne garantissez ceux qui les administrent pour vous, non-seulement de tout malheur, mais même de toute crainte ?

VII. Vous ne devez pas même dédaigner une considération que j'avais réservée pour la dernière en vous parlant de la nature de cette guerre, savoir, qu'il s'agit de la fortune d'un bon nombre de citoyens romains, fortune dont vous devez, avec votre sagesse ordi-

Quare sæpe fructus anni totius amittitur uno rumore periculi atque uno terrore belli.

Quo animo existimatis tandem aut eos esse qui pensitant nobis vectigalia, aut eos qui exercent atque exigunt, quum duo reges adsint prope cum maximis copiis ; quum una excursio equitatus possit auferre tempore per brevi vectigal totius anni ; quum publicani arbitrentur se habere magno periculo familias maximas quas habent in salinis, quas in agris, quas in portibus atque custodiis ? Putatisne vos posse frui illis rebus, nisi conservaveritis eos qui sunt fructui vobis, non solum, ut dixi antea, liberatos calamitate, sed etiam formidine calamitatis ?

VII. Ac ne quidem illud negligendum est vobis, quod ego proposueram mihi extremum, quum dicturus essem de genere belli, quod pertinet ad bona multorum civium Romanorum, [norum

C'est-pourquoi souvent le fruit (revenu) d'une année tout-entière se perd par un seul bruit de danger et une seule crainte de guerre.

Dans quel esprit pensez-vous enfin ou ceux-là être qui payent à nous des impôts, ou ceux qui *les* exploitent et *les* perçoivent, quand deux rois sont tout-près avec de très-grandes armées ; quand une seule incursion de cavalerie peut enlever en un temps fort-court le revenu de toute une année ; quand les fermiers-publics pensent eux-mêmes avoir avec grand péril les troupes-d'esclaves fort-nombreuses qu'ils ont dans les salines, qu'*ils ont* dans les champs, qu'*ils ont* dans les ports et *dans* les postes-militaires ? Pensez-vous vous pouvoir jouir de ces objets (revenus), si vous ne maintenez ceux qui sont rendants-des-fruits à vous, non-seulement, comme je l'ai dit auparavant, délivrés du malheur, mais même de la crainte du malheur ?

VII. Et pas même ceci ne doit être négligé par vous, que j'avais proposé à moi-même comme dernière remarque, lorsque je serais devant parler de l'espèce de *cette* guerre, qui a-rapport aux (intéresse les) biens de nombreux citoyens romains, desquels,

quorum vobis, pro vestra sapientia, Quirites, habenda est ratio diligenter. Nam et publicani, homines et honestissimi et ornatissimi, suas rationes et copias in illam provinciam contulerunt; quorum ipsorum per se res et fortunæ curæ vobis esse debent. Etenim, si vectigalia nervos esse reipublicæ semper duximus, eum certe ordinem, qui exercet illa, firmamentum ceterorum ordinum recte esse dicemus. Deinde ceteris ex ordinibus homines gnavi et industrii partim ipsi in Asia negotiantur, quibus vos absentibus consulere debetis, partim suas et suorum in ea provincia pecunias magnas collocatas habent. Erit igitur humanitatis vestræ, magnum eorum civium numerum calamitate prohibere; sapientiæ, videre multorum civium calamitatem a republica sejunctam esse non posse. Etenim illud primum parvi refert, vos publicanis amissa vectigalia postea

naire, vous préoccuper particulièrement. Les fermiers, hommes honorables et fort distingués, ont transporté dans cette province tous leurs fonds, toutes leurs ressources; ils méritent par eux-mêmes que cette fortune vous intéresse. En effet, si nous avons toujours regardé les revenus publics comme le nerf de l'État, nous devons reconnaître que l'ordre chargé de les faire rentrer est le soutien des autres ordres. D'un autre côté, d'autres citoyens, actifs et industriels, font le commerce en Asie: les uns s'en occupent eux-mêmes, vous devez les protéger quoique absents; d'autres y ont placé leur fortune et celle des leurs, et il s'agit de sommes importantes. C'est donc pour vous une question d'humanité de préserver de tout malheur un si grand nombre de citoyens; c'est une question de prudence de comprendre que leur ruine ne saurait être indifférente à l'État. D'abord il importe peu qu'après avoir laissé perdre ces revenus pour vos fermiers, vous les recouvriez par la victoire; après un tel désastre, les

pro vestra sapientia, ratio habenda est vobis, Quirites. Nam et publicani, homines et honestissimi et ornatissimi, contulerunt suas rationes et copias in illam provinciam; quorum ipsorum res et fortunæ debent esse curæ vobis per se. Etenim, si semper duximus vectigalia esse nervos reipublicæ, dicemus certe eum ordinem qui exercet illa esse firmamentum ceterorum ordinum. Deinde homines gnavi et industrii ex ceteris ordinibus partim negotiantur ipsi in Asia, quibus absentibus vos debetis consulere, partim habent magnas pecunias suas et suorum collocatas in ea provincia. Erit igitur vestræ humanitatis prohibere calamitate magnum numerum eorum civium; sapientiæ videre calamitatem: multorum civium non posse sejunctam esse a republica. Etenim, primum illud refert parvi vos recuperare postea victoria

eu-égard-à votre sagesse, compte doit être tenu par vous, Romains. Car d'une-part les fermiers hommes et très-honorables et très-distingués, ont transporté leurs fonds et leurs ressources dans cette province; desquels fermiers eux-mêmes les affaires et la fortune doivent être à souci à vous pour elles-mêmes. En effet, si toujours nous avons pensé les revenus-publics être les nerfs de l'État, nous dirons certainement cet ordre qui exploite ces revenus être le soutien des autres ordres. D'un-autre-côté des hommes actifs et industriels des autres ordres en partie font-le-commerce eux-mêmes en Asie, sur lesquels absents vous devez veiller, en partie ont de grandes sommes à-eux et des (aux)-leurs placées dans cette province. Il sera donc de votre humanité de préserver du malheur le grand nombre de ces citoyens; il sera de votre sagesse de voir le malheur de nombreux citoyens ne pouvoir être séparé (indifférent) de (pour) la république. En effet, d'abord cela importe peu vous recouvrer après cela par la victoire

victoria recuperare : neque enim iisdem redimendi facultas erit propter calamitatem, neque aliis voluntas propter timorem. Deinde, quod nos eadem Asia atque idem iste Mithridates initio belli Asiatici docuit, id quidem certe calamitate docti memoria retinere debemus. Nam tum, quum in Asia res magnas permulti amiserunt, scimus Romæ, solutione impedita, fidem concidisse : non enim possunt una in civitate multi rem atque fortunas amittere, ut non plures secum in eadem calamitatem trahant. A quo periculo prohibete rempublicam, et mihi credite id quod ipsi videtis : hæc fides atque hæc ratio pecuniarum, quæ Romæ, quæ in foro versatur, implicita est cum illis pecuniis Asiaticis et cohæret. Ruere illa non possunt, ut hæc non eodem labefacta motu concidant. Quare videte num dubitandum vobis sit omni studio ad id bellum incumbere,

mêmes hommes ne seront plus en état de les prendre à ferme, et d'autres ne le voudront pas, parce qu'ils auront peur. Ensuite, cette même province d'Asie et ce même Mithridate nous ont donné, au commencement de cette guerre, une leçon que nous ne devons pas oublier, instruits que nous sommes par le malheur. À l'époque où tant de citoyens perdirent en Asie des sommes considérables, nous savons qu'à Rome, les paiements s'étant trouvés entravés, le crédit fut ébranlé ; il est impossible, en effet, que, dans un pays, un grand nombre de citoyens perdent leur fortune, sans en entraîner beaucoup d'autres dans leur désastre. Écartez ce danger de la république, et croyez-moi quand je vous expose ce que vous avez sous les yeux : il existe un lien étroit entre le crédit, ce mouvement de fonds de Rome et du forum, et les fortunes de l'Asie : l'un ne peut tomber que le même coup n'ébranle et ne détruise l'autre. Voyez donc si vous devez hésiter à donner toute votre attention à une guerre dans

vectigalia	les revenus
amissa publicanis	perdus pour les fermiers :
neque enim facultas	car ni la possibilité
redimendi	de les racheter (prendre à ferme)
erit iisdem	ne sera à ces mêmes fermiers
propter calamitatem,	à cause de leur malheur,
neque voluntas	ni la volonté de les racheter
aliis	ne sera à d'autres
propter timorem.	à cause de la crainte.
Deinde,	Ensuite,
quod eadem Asia	ce que cette même Asie
atque idem iste Mithridates	et ce même Mithridate
docuit nos	ont enseigné à nous
initio belli Asiatici,	au commencement de la guerre d'Asie,
docti calamitate	instruits par le malheur
debemus quidem certe	nous devons certes assurément
retinere id memoria.	retenir cela dans notre mémoire.
Nam tum,	Car à cette époque,
quum permulti amiserunt	où beaucoup perdirent
magnas res in Asia	de grandes fortunes en Asie
scimus,	nous savons
solutione impedita,	le paiement des dettes avant été empêché,
fidem concidisse Romæ	le crédit être tombé à Rome
multi enim non possunt	car beaucoup de citoyens ne peuvent
in una civitate	dans une seule cité
amittere rem	perdre la fortune
atque fortunas,	et les biens, [entraîner]
ut non trahant	de sorte qu'ils n'entraînent pas (sans
plures secum	plusieurs avec eux
in eadem calamitatem.	dans le même malheur.
Prohibete rempublicam	Préservez la république
a quo periculo,	de ce danger,
et credite mihi	et croyez-moi
id quod videtis ipsi	sur ce que vous voyez vous-mêmes
hæc fides	ce crédit
atque hæc ratio pecuniarum	et cette circulation d'argent
quæ versatur Romæ,	qui se fait à Rome,
quæ in foro	qui se fait dans le forum,
implicita est	sont liés
cum illis pecuniis Asiaticis	avec (à) ces fortunes de l'Asie
et cohæret.	et y tiennent.
Illa non possunt ruere,	Celles-là ne peuvent tomber,
ut hæc non concidant	de manière que celles-ci ne tombent pas
labefacta eodem motu.	ébranlées par le même mouvement.
Quare videte	C'est pourquoi examinez
num dubitandum sit vobis	s'il doit y avoir hésitation pour vous
incumbere omni studio	à vous appliquer de tout votre zèle

in quo gloria nominis vestri, salus sociorum, vectigalia maxima, fortunæ plurimorum civium cum republica defendantur.

VIII. Quoniam de genere belli dixi, nunc de magnitudine pauca dicam. Poteſt enim hoc dici : belli genus esse ita necessarium, ut sit gerendum ; non esse ita magnum, ut sit pertimescendum. In quo maxime laborandum est, ne forte a vobis quæ diligentissime providenda sunt, contemnenda esse videantur.

Atque, ut omnes intelligent me L. Lucullo tantum impertire laudis, quantum forti viro, sapientissimo homini et magno imperatori debeat, dico ejus adventu maximas Mithridatis copias¹ omnibus rebus ornatas atque instructas fuisse ; urbemque Asiæ clarissimam nobisque amicissimam Cyzicenorum obsessam esse ab ipso rege maxima multitudine, et oppugnatam vehementissime, quam L. Lucullus virtute, assiduitate,

laquelle il s'agit de défendre, en même temps que la république, la gloire de votre nom, le salut des alliés, vos revenus les plus importants et la fortune d'un grand nombre de citoyens.

VIII. Maintenant que j'ai parlé de la nature de cette guerre, je vais dire quelques mots de son importance ; car on pourrait prétendre qu'elle est assez nécessaire pour que nous la fassions, mais qu'elle n'est pas assez grave pour que nous la craignons. Or, vous devez surtout prendre garde de considérer comme étant sana intérêt ce qui mérite le plus votre attention.

Et pour que tout le monde comprenne bien que je rends à L. Lucullus toute la justice qui est due à un citoyen courageux, à un homme plein de prudence, à un général éminent, je déclare qu'à son arrivée les troupes de Mithridate étaient parfaitement équipées et munies de tous les objets nécessaires ; que la ville de Cyzique, la plus belle de l'Asie et la plus dévouée à nos intérêts, était assiégée par ce roi lui-même à la tête d'une armée considérable, et que le siège était poussé très-vivement. Par sa valeur, par son activité, par sa prudence, L. Lucullus a délivré cette place d'un danger imminent. ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧

ad id bellum,
in quo
gloria vestri nominis,
salus sociorum,
vectigalia maxima,
fortunæ
plurimorum civium
defendantur
cum republica.

VIII. Quoniam dixi
de genere belli,
nunc dicam pauca
de magnitudine.
Hoc enim poteſt dici
genus belli
esse ita necessarium,
ut gerendum sit ;
non esse ita magnum,
ut pertimescendum sit.
In quo
laborandum est maxime
ne
quæ providenda sunt
diligentissime,
videantur forte
contemnenda esse a vobis.

Atque,
ut omnes intelligent,
me impertire tantum laudis
L. Lucullo
magno imperatori
quantum debeat
viro forti
et homini sapientissimo,
dico, adventu ejus,
copias Mithridatis
fuisse maximas,
ornatas atque instructas
omnibus rebus ;
urbemque Cyzicenorum,
clarissimam Asiæ
amicissimamque nobis,
obsessam esse ab rege ipso
maxima multitudine
et oppugnatam
vehementissime ;
quam L. Lucullus,
virtute, assiduitate, consilio

à cette guerre,
dans laquelle
la gloire de votre nom,
le salut de vos alliés,
les revenus les plus grands,
les biens
de très-nombreux citoyens
sont défendus
avec (en même temps que) la république.

VIII. Puisque j'ai parlé
de l'espèce de *cette* guerre,
maintenant je dirai quelques *mots*
sur *son* importance.
Car ceci peut être dit
l'espèce de *cette* guerre
être si nécessaire
qu'elle doit être faite ;
n'être pas si importante,
qu'elle doive être redoutée.
Dans laquelle
il doit être pris-soin surtout
à-ce-que *les mesures*
qui doivent être prises-d'avance
le plus soigneusement,
ne paraissent pas par hasard
devoir être dédaignées par vous.

Et,
pour-que tous comprennent
moi accorder autant d'éloge
à L. Lucullus,
un grand général,
qu'il *en* est dû
à un personnage courageux
et à un homme très-prudent,
je dis, à l'arrivée de lui,
les troupes de Mithridate
avoir été très-grandes (fortes),
équipées et munies
de toutes choses
et la ville des Cyzicéniens,
la plus brillante de l'Asie
et la plus amie de nous,
avoir été assiégée par *ce* roi lui-même
avec une très-grande multitude
et attaquée
très-vigoureusement ;
laquelle L. Lucullus, [prudence,
par sa valeur, par son activité, par sa

consilio, summis obsidionis periculis liberavit ; ab eodem imperatore classem magnam et ornatam, quæ ducibus Sertorianis¹ ad Italiam studio inflammato raperetur, superatam esse atque depressam ; magnas hostium præterea copias multis præliis esse deletas, patefactumque nostris legionibus esse Pontum, qui ante populo Romano ex omni aditu clausus esset ; Sinopen atque Amisum, quibus in oppidis erant domicilia regis, omnibus rebus ornata atque referta, ceterasque urbes Ponti et Cappadociæ permultas uno aditu atque adventu esse captas ; regem spoliatum regno patrio atque avito ad alios se reges atque ad alias gentes supplicem contulisse : atque hæc omnia salvis populi Romani socii atque integris vectigalibus esse gesta. Satis opinor hoc esse laudis, atque ita, Quirites, ut hoc

Une flotte importante et en fort bon état s'élançait avec une extrême ardeur vers l'Italie, sous la conduite de lieutenants de Sertorius ; ce même Lucullus l'a battue et coulée à fond ; il a taillé en pièces dans plusieurs combats des corps considérables de l'ennemi ; il a ouvert à nos légions le Pont, qui avait été jusque-là, sur tous les points, fermé au peuple romain ; il a pris en se montrant, et par le fait seul de sa présence, Sinope et Amine, où se trouvaient deux palais de Mithridate, remplis de richesses, ainsi que les autres villes du Pont et de la Cappadoce ; le roi, dépouillé du royaume de son père et de ses aïeux, s'est réfugié en suppliant vers d'autres rois et chez d'autres peuples : et tout cela a été fait sans que les alliés du peuple romain eussent à souffrir, sans que nos revenus fussent diminués. Voilà, je crois, assez de gloire et vous reconnaissez, Romains

liberavit periculis summis obsidionis ; classem magnam et ornatam, quæ raperetur studio inflammato ad Italiam, Sertorianis ducibus, superatam esse atque depressam ab eodem imperatore ; præterea magnas copias hostium deletas esse multis præliis, Pontumque, qui ante clausus esset ex omni aditu populo Romano, patefactum esse nostris legionibus ; Sinopen atque Amisum, in quibus oppidis erant domicilia regis, ornata atque referta omnibus rebus, et ceteras urbes permultas Ponti et Cappadociæ captas esse uno aditu atque adventu ; regem spoliatum regno patrio atque avito contulisse se supplicem ad alios reges atque ad alias gentes : atque hæc omnia gesta esse socii populi Romani salvis atque vectigalibus integris. Opinor hoc esse satis laudis, atque ita, Quirites, ut vos intelligatis hoc,	délivra des dangers extrêmes du siège ; une flotte considérable et <i>bien</i> équipée, qui était entraînée par un zèle ardent vers l'Italie, les <i>lieutenants</i> de-Sertorius <i>étant</i> chefs, avoir été vaincue et coulée-à-fond par ce-même général ; en outre de grandes troupes des ennemis avoir été détruites en beaucoup de combats, et le Pont, qui auparavant avait été fermé par tout abord au peuple romain, avoir été ouvert à nos légions ; Sinope et Amine, dans lesquelles villes étaient des palais du roi, ornés et remplis de toutes <i>sortes de choses</i> (richesses), et les autres villes très-nombreuses du Pont et de la Cappadoce avoir été prises par <i>son</i> seul abord et <i>sa seule</i> arrivée ; le roi dépouillé du royaume de-son-père et de-ses-aïeux s'être transporté suppliant chez d'autres rois et chez d'autres nations : et tout cela avoir été fait les alliés du peuple romain <i>étant</i> saufs et les impôts <i>étant</i> intacts. Je pense cela être assez de louange, et de-telle-sortie, Romains, que vous compreniez ceci,
---	---

vos intelligatis, a nullo istorum qui huic obtrectant legi atque causæ, L. Lucullum similiter ex hoc loco esse laudatum.

IX. Requiretur fortasse nunc quemadmodum, quum hæc ita sint, reliquum possit esse magnum bellum. Cognoscite, Quirites : non enim hoc sine causa quæri videtur. Primum ex suo regno sic Mithridates profugit, ut ex eodem Ponto Medea¹ illa quondam profugisse dicitur ; quam prædicant in fuga fratris sui membra in iis locis, qua se parens persequeretur, dissipavisse, ut eorum collectio dispersa mærorque patrius celeritatem persequendi retardaret. Sic Mithridates fugiens maximam vim auri atque argenti pulcherrimarumque rerum omnium, quas et a majoribus acceperat et ipse bello superiore ex tota Asia direptas in suum regnum congesserat, in Ponto omnem reliquit. Hæc dum nostri colligunt omnia diligentius, rex ipse e manibus effugit. Ita illum in persequendi studio mæror, hos

qu'aucun de ceux qui attaquent cette loi et la cause que je défends n'a fait, du haut de cette tribune, un pareil éloge de L. Lucullus.

IX. On demandera peut-être maintenant comment, s'il en est ainsi, la guerre qui reste à faire offre des dangers. Apprenez-le, Romains ; car la question ne me semble pas dénuée de raison. D'abord Mithridate s'est sauvé de ses États, comme on rapporte qu'autrefois la fameuse Médée s'enfuit de ce même royaume du Pont ; dans sa fuite, dit-on, elle dispersa les membres de son frère sur la route par où son père devait la poursuivre, afin que le soin de ramasser ces lambeaux épars et la douleur paternelle ralentissent la poursuite. Ainsi Mithridate, en fuyant, a laissé dans le Pont une énorme quantité d'or, d'argent et d'objets de grand prix, qu'il avait reçus de ses ancêtres, ou qu'il avait recueillis dans la guerre précédente, en ravageant l'Asie, et qu'il avait réunis dans ses États. Tandis que nos soldats s'emparaient avidement de tout ce butin, le roi leur a échappé. Ainsi le père de Médée fut retardé dans sa fuite par le chagrin ; ☞

L. Lucullum
laudatum esse similiter
ex hoc loco
a nullo istorum
qui obtrectant huic legi
atque causæ.

IX. Requiretur
nunc fortasse
quemadmodum,
quum hæc sint ita,
bellum reliquum
possit esse magnum.
cognoscite, Quirites :
hoc enim non videtur
quæri sine causa.
Primum Mithridates
profugit ex suo regno
[sic]ut illa Medea
dicitur profugisse quondam
ex eodem Ponto ;
quam prædicant
dissipavisse in fuga
membra sui fratris
in iis locis
qua parens
persequeretur se,
ut collectio eorum
dispersa
mærorque patrius
retardaret
celeritatem persequendi.
Sic Mithridates fugiens
reliquit omnem in Ponto
maximam vim
auri atque argenti
omniumque rerum
pulcherrimarum,
quas et acceperat
a majoribus
et ipse bello superiore
congesserat
in suum regnum
direptas ex tota Asia.
Dum nostri
colligunt omnia hæc
diligentius,
rex ipse effugit e manibus.

L. Lucullus
n'avoir été loué semblablement
de ce lieu (de cette tribune)
par aucun de ceux
qui s'opposent à cette loi
et à cette cause.

IX. Il sera demandé (on demandera)
maintenant peut-être
comment,
quand ces choses sont ainsi,
la guerre qui reste
peut être considérable.
Apprenez-le, Romains
car cela ne semble pas
être demandé sans motif.
D'abord Mithridate
s'est enfui de son royaume
comme cette (la fameuse) Médée
est dite avoir fui jadis
de ce même Pont ;
laquelle on raconte
avoir dispersé dans sa fuite
les membres de son frère
dans ces (les) lieux
par où son père
devait poursuivre elle,
afin que le soin-de-recueillir eux
étant partagé
et le chagrin paternel
retardassent
la célérité de poursuivre (de la poursuite).
Ainsi Mithridate fuyant
laissa tout-entière dans le Pont
une très-grande quantité
d'or et d'argent
et de tous les effets
très-beaux,
que et il avait reçus
de ses ancêtres
et lui-même dans la guerre précédente
avait amoncelés
dans son royaume
enlevés-par-pillage de toute l'Asie.
Tandis que les-nôtres
recueillent tous ces biens
avec-trop-de-soin,
le roi lui-même s'est échappé de leurs mains.

lætitia retardavit. Hunc in illo timore et fuga Tigranes rex Armenius excepit, diffidentemque rebus suis confirmavit, et afflictum erexit, perditumque recreavit. Cujus in regnum posteaquam L. Lucullus cum exercitu venit, plures etiam gentes contra imperatorem nostrum concitatae sunt : erat enim metus injectus iis nationibus, quas nunquam populus Romanus neque lacessendas bello neque tentandas putavit. Erat etiam alia gravis atque vehemens opinio, quæ per animos gentium barbararum pervaserat, fani¹ locupletissimi et religiosissimi diripiendi causa in eas oras nostrum exercitum esse adductum. Ita nationes multæ atque magnæ novo quodam terrore ac metu concitabantur. Noster autem exercitus, etsi urbem ex Tigranis regno² ceperat et præliis usus erat secundis, tamen nimia longinquitate locorum ac desiderio suorum commovebatur. Hic jam plura non dicam : fuit enim illud extremum, ut ex iis locis

nos soldats l'ont été par la joie. Pendant que Mithridate fuyait épouvanté, Tigrane, roi d'Arménie, lui a offert un asile, l'a rassuré au moment où il désespérait de sa situation, l'a relevé de son abatement, l'a consolé de ses revers. Lorsque Lucullus entra avec une armée dans le royaume de ce prince, plusieurs peuples se soulevèrent contre notre général ; car on avait effrayé les habitants de ces pays, que le peuple romain n'a jamais songé à attaquer ou à inquiéter. On avait, d'ailleurs, répandu chez ces nations barbares un bruit odieux et alarmant : on disait que c'était pour piller un temple très-riche et très-respecté que notre armée arrivait dans ces contrées. Aussi des peuples nombreux et puissants s'agitaient, émus par ce nouveau motif de crainte. D'un autre côté, notre armée, bien qu'elle eût pris une ville dans les États de Tigrane et que la chance des combats lui eût été favorable, trouvait ces pays trop éloignés et regrettait la patrie. Je n'en dirai pas davantage ; mais, à la fin, nos ☞ ☞ ☞ ☞ ☞

Ita mæror retardavit illum in studio persequendi, lætitia hos. Tigranes, rex Armenius, excepit hunc in illo timore et fuga, confirmavitque diffidentem suis rebus, et erexit afflictum, recreavitque perditum. Posteaquam L. Lucullus venit cum exercitu in regnum cujus, plures gentes etiam concitatae sunt contra nostrum imperatorem metus enim injectus erat iis nationibus, quas populus Romanus nunquam putavit lacessendas bello neque tentandas. Alia opinio gravis atque vehemens erat etiam, quæ pervaserat per animos gentium barbararum, nostrum exercitum adductum esse in eas oras causa diripiendi fani locupletissimi et religiosissimi. Ita nationes multæ atque magnæ concitabantur quodam terrore ac metu novo. Noster autem exercitus, etsi ceperat urbem ex regno Tigranis, et usus erat præliis secundis, tamen commovebatur longinquitate locorum ac desiderio suorum. Hic jam non dicam plura : illud enim fuit extremum

Ainsi le chagrin retarda celui-là (le père de Médée) dans son ardeur de poursuivre, la joie *retarda* ceux-ci (les Romains). Tigrane, roi d'Arménie, accueillit celui-ci (Mithridate) dans cette terreur et *cette* fuite. et rassura *lui* se défilant de sa situation, et releva *lui* abattu, et ranima *lui* accablé. Quand L. Lucullus vint avec une armée dans le royaume de celui-ci (de Tigrane), plusieurs nations aussi furent soulevées contre notre général : en effet une crainte avait été inspirée à ces nations, que le peuple romain n'a jamais pensé devoir être attaquées par la guerre ni devoir être inquiétées. Une autre opinion odieuse et terrible était aussi, laquelle s'était-répan due dans les esprits de *ces* nations barbares, notre armée avoir été amenée dans ces contrées pour piller un temple très-riche et très-respecté. Ainsi des nations nombreuses et considérables étaient soulevées par une certaine terreur et une crainte nouvelle. Mais notre armée, quoiqu'elle eût pris une ville du royaume de Tigrane, et *qu'* elle eût usé de batailles favorables, cependant était inquiétée par l'éloignement des lieux et le regret des siens. Ici je n'*en* dirai pas plus : car ce fut *là* la fin,

a militibus nostris reditus magis maturus quam processio longior quæreretur. Mithridates autem et suam manum jam confirmarat, et eorum qui se ex ejus regno collegerant, et magnis auxiliis multorum regum et nationum juvabatur. Hoc jam fere sic fieri solere accepimus, ut regum afflictæ fortunæ facile multorum opes alliciant ad misericordiam, maximeque eorum qui aut reges sunt aut vivunt in regno ; quod regale iis nomen magnum et sanctum esse videatur. Itaque tantum victus efficere potuit, quantum incolumis nunquam est ausus optare. Nam, quum se in regnum recepisset suum, non fuit eo contentus, quod ei præter spem acciderat, ut illam, posteaquam pulsus erat, terram unquam attingeret ; sed in exercitum vestrum clarum atque victorem impetum fecit. Sinite hoc loco, Quirites, sicut poetæ solent qui res Romanas scribunt, . . .

soldats cherchaient plutôt les moyens de revenir bien vite que de pousser plus loin leurs conquêtes. Quant à Mithridate, il avait rassuré les siens, et aux troupes nouvelles qu'il tirait de ses États il joignait les troupes auxiliaires que lui envoyaient plusieurs rois et plusieurs peuples. Nous savons, en effet, que les désastres qu'éprouvent des rois excitent généralement la sympathie des autres rois, ou des peuples qui obéissent à des rois, parce que ce nom leur semble grand et respectable. Aussi Mithridate a-t-il pu faire, quoique vaincu, ce qu'il n'avait pas osé faire avant de l'être ; rentré dans son royaume, il ne s'est point contenté d'avoir, contre toute espérance, revu les lieux d'où il avait été chassé, mais il s'est jeté sur votre armée victorieuse et triomphante. Ici, Romains, permettez-moi, comme le font les poètes qui chantent les exploits de Rome, de passer sous silence notre désastre ;

ut reditus maturus	qu'un retour prompt
ex iis locis	de ces pays
quæreretur	était cherché
a nostris militibus	par nos soldats
magis quam processio longior.	plutôt qu'un progrès plus lointain.
Mithridates autem	Mais Mithridate
et confirmarat jam	d'un-côté avait déjà rassuré
suam manum,	son armée,
et juvabatur copiis	et était secouru (par les troupes)
eorum qui se collegerant	de ceux qui s'étaient réunis
ex regno ejus	de son royaume
et magnis auxiliis	et par de grandes troupes-auxiliaires
multorum regum	de beaucoup de rois
et nationum.	et de <i>beaucoup de</i> nations.
Accepimus hoc jam solere	Nous avons appris cela déjà avoir-coutume
fieri fere sic,	de se passer presque-toujours ainsi,
ut fortunæ regum	que la fortune des rois
afflictæ	étant abattue
alliciant facile	attire facilement
opes multorum	les forces de beaucoup
ad misericordiam	à la pitié,
maximeque eorum	et surtout <i>les forces</i> de ceux
qui aut sunt reges,	qui ou bien sont rois,
aut vivunt in regno ;	ou bien vivent dans un royaume ;
quod nomen regale	parce que le nom de-roi
videatur iis	semble à eux
esse magnum et sanctum.	être grand et sacré.
Itaque victus	C'est-pourquoi vaincu
potuit efficere tantum	il a pu faire autant
quantum incolumis	qu' <i>étant</i> sain-et-sauf
nunquam ausus est optare.	jamais il n'a osé souhaiter.
Nam, quum se recepisset	Car, lorsqu'il se fut retiré
in suum regnum,	dans son royaume,
non fuit contentus	il ne fut pas content
eo quod acciderat ei	de ce qui était arrivé à lui
præter spem	contre <i>son</i> espérance,
ut attingeret unquam	<i>à savoir</i> qu'il touchât jamais
illam terram,	cette terre,
posteaquam pulsus erat	après qu'il <i>en</i> avait été chassé ;
sed fecit impetum	mais il fit une attaque
in vestrum exercitum	contre votre armée
clarum atque victorem	brillante et triomphante.
Sinite, Quirites,	Permettez, Romains,
hoc loco,	en cet endroit,
sicut solent poetæ	comme ont-coutume <i>de faire</i> les poètes
qui scribunt res Romanas,	qui écrivent les faits (l'histoire) de-Rome,
me præterire	moi passer-sous-silence

præterire me nostram calamitatem¹ ; quæ tanta fuit, ut eam ad aures L. Luculli non ex prælio nuntius, sed ex sermone rumor afferret. Hic, in ipso illo malo gravissimaque belli offensione, L. Lucullus, qui tamen aliqua ex parte iis incommodis mederi fortasse potuisset, vestro jussu coactus, quod imperii diuturnitati modum statuum veteri exemplo putavistis, partem militum, qui jam stipendiis confectis erant, dimisit, partem Glabrioni tradidit. Multa prætereo consulto, sed ea vos conjectura perspicitis ; quantum illud bellum factum putetis, quod conjungant reges potentissimi, renouent agitatæ nationes, suscipiant integræ gentes, novus imperator vester accipiat, veterem pulso exercitu.

X. Satis mihi multa verba fecisse videor, quare hoc bellum esset genere ipso necessarium, magnitudine periculosum. Restat ut de imperatore ad id bellum deligendo ac tantis rebus præficiendo dicendum esse videatur.

il a été tel que ce n'est point un messenger échappé de la bataille, mais la voix publique qui l'a appris à L. Lucullus. Au moment même de cet affreux événement et du plus épouvantable échec, L. Lucullus, qui peut-être eût été capable de remédier à de si grands malheurs, fut rappelé par vous, parce qu'à l'exemple de nos pères vous crûtes devoir mettre un terme à la durée de son commandement ; il se vit donc forcé de congédier une partie de ses soldats, qui avaient fait leur temps de service, et laissa l'autre partie à Glabrion. Je supprime à dessein bien des faits ; mais vous voyez sans peine combien est devenue grave une guerre où deux rois très-puissants unissent leurs forces, où des nations soulevées recommencent la lutte, où des peuples qui n'ont point encore combattu courent aux armes, enfin où un nouveau général va prendre la conduite de l'ancienne armée après le revers qu'elle a essuyé.

X. Je crois avoir suffisamment démontré pourquoi cette guerre est nécessaire par sa nature, pourquoi elle est dangereuse par son importance. Il me reste à parler du général qu'il faut choisir pour la diriger, du chef que vous devez mettre à la tête d'une telle expédition.

nostram calamitatem ;
quæ fuit tanta,
ut non nuntius ex prælio,
sed rumor ex sermone
afferret eam
ad aures L. Luculli.
Hic in illo malo ipso
et offensione gravissima
belli,
L. Lucullus,
qui tamen
potuisset fortasse
mederi iis incommodis
ex aliqua parte,
coactus vestro jussu
quod putavistis
veteri exemplo
modum statuendum
diuturnitati imperii,
dimisit partem militum,
qui jam
erant stipendiis confectis,
tradidit partem Glabrioni.
Prætereo multa consulto,
sed vos perspicitis
ea conjectura
quantum putetis
illud bellum factum,
quod reges potentissimi
conjungant,
nationes agitatæ renouent,
gentes integræ suscipiant,
vester novus imperator
accipiat,
veterem exercitu pulso.

X. Videor mihi
fecisse verba satis multa,
quare hoc bellum
esset necessarium
genere ipso,
periculosum magnitudine.
Restat
ut videatur dicendum esse
de imperatore
deligendo ad id bellum
ac præficiendo
tantis rebus.

notre désastre ;
lequel fut si-grand,
que non pas un messenger du combat,
mais la rumeur par la voix publique
apporta ce désastre
aux oreilles de L. Lucullus.
Alors au-moment-de ce mal même
et de l'échec le plus grave
de la guerre,
L. Lucullus,
qui pourtant
aurait pu peut-être
remédier à ces malheurs
par quelque côté,
forcé par votre ordre,
parce que vous pensâtes
d'après l'antique exemple-
une borne devoir être mise
à la durée du commandement
congédia une partie de ses soldats,
qui déjà [fini leur temps),
étaient leur service étant achevé (avaient
et en livra une partie à Glabrion.
Je passe beaucoup de faits à-dessein,
mais vous voyez-clairement
par cette réflexion
combien-grande vous pensez
cette guerre être devenue,
que deux rois très-puissants
réunissent (font de concert),
que des nations agitées recommencent,
que des peuples nouveaux entreprennent,
que votre nouveau général
reçoit (se voit confier),
l'ancienne armée ayant été battue.

X. Je parais à moi-même (il me semble)
avoir dit des paroles assez nombreuses
pour démontrer pourquoi cette guerre
est nécessaire
par sa nature même,
dangereuse par son importance.
Il reste
qu'il paraisse devoir être parlé
du général
devant être choisi pour cette guerre
et devant être mis-à-la-tête
de si-grandes opérations.

Utinam, Quirites, virorum fortium atque innocentium copiam tantam haberetis, ut hæc vobis deliberatio difficilis esset, quemnam potissimum tantis rebus ac tanto bello præficiendum putaretis ! Nunc vero quum sit unus Cn. Pompeius qui non modo eorum hominum, qui nunc sunt, gloriam, sed etiam antiquitatis memoriam virtute superarit, quæ res est quæ cujusquam animum in hac causa dubium facere possit ? Ego enim sic existimo, in summo imperatore quatuor has res inesse oportere : scientiam rei militaris, virtutem, auctoritatem, felicitatem. Quis igitur hoc homine scientior unquam aut fuit, aut esse debuit, qui, e ludo atque pueritiæ disciplina, bello maximo¹ atque acerrimis hostibus, ad patris exercitum atque in militiæ disciplinam profectus est ; qui extrema pueritia miles fuit summi imperatoris², ineunte adolescentia maximi ipse exercitus imperator ; qui sæpius cum hoste conflixit quam

Plût aux dieux, Romains, que vous eussiez un assez grand nombre d'hommes courageux et intègres, pour qu'il vous fût difficile de choisir celui qu'il faudrait charger d'une guerre si considérable ! Mais, comme il n'y a aujourd'hui que Cn. Pompée dont la gloire efface non-seulement celle des hommes de notre époque, mais même celle de tous les héros de l'antiquité, quels pourraient être, en cette circonstance, les motifs de votre incertitude ? Pour ma part, j'estime qu'un grand général doit avoir quatre qualités : la connaissance de l'art militaire, le courage, la réputation et le bonheur. Or, qui fut jamais, qui dut jamais être plus habile qu'un homme qui, à peine sorti de l'enfance et des premiers exercices, partit pour l'armée que commandait son père, et fit son apprentissage du métier des armes dans une guerre terrible et contre les ennemis les plus redoutables ; qui, encore enfant, fut soldat sous un général consommé, et se vit, au début de l'adolescence, général d'une armée considérable ; qui a livré plus de batailles aux ennemis de son pays que d'autres n'ont eu de

Utinam, Quirites, haberetis tantam copiam virorum fortium atque innocentium, ut hæc deliberatio esset difficilis vobis, quemnam potissimum putaretis præficiendum tantis rebus ac tanto bello ! Nunc vero quum Cn. Pompeius sit unus qui superarit virtute non modo gloriam eorum hominum qui sunt nunc, sed etiam memoriam antiquitatis, quæ est res quæ possit facere dubium animum cujusquam in hac causa ? Ego enim existimo sic, oportere has quatuor res inesse in summo imperatore scientiam rei militaris, virtutem, auctoritatem, felicitatem. Quis igitur aut fuit unquam aut debuit esse scientior hoc homine ? qui e ludo et disciplina pueritiæ profectus est ad exercitum patris atque in disciplinam militiæ, bello maximo atque hostibus acerrimis qui, extrema pueritia, fuit miles summi imperatoris ; adolescentia ineunte, ipse imperator maximi exercitus ; qui conflixit cum hoste

Plût-aux-dieux, Romains, que vous eussiez une telle quantité d'hommes courageux et intègres, que cette délibération fût difficile pour vous, savoir lequel de-préférence vous penseriez devoir être mis-à-la-tête de si-grandes opérations et d'une si-grande guerre ! Mais maintenant comme Cn. Pompée est le seul qui ait surpassé par son mérite non-seulement la gloire de ces hommes qui existent maintenant, mais encore la mémoire de l'antiquité, quel est le motif qui puisse rendre hésitant l'esprit de qui-que-ce-soit dans cette affaire ? Car moi je pense ainsi, falloir (qu'il faut) ces quatre qualités être-dans un grand général : la connaissance de l'art militaire, la valeur, l'autorité, le bonheur. Qui donc ou fut jamais ou dut être plus savant que cet homme ? qui au-sortir-de l'école et de l'éducation de l'enfance partit pour l'armée de son père et pour l'apprentissage du service-militaire, la guerre étant très-grande et les ennemis très-rudes ; qui, à-la-fin-de son enfance, a été soldat du plus grand général ; qui, sa jeunesse commençant, a été lui-même général d'une très-grande armée ; qui a combattu avec l'ennemi-de-l'État

quisquam cum inimico concertavit, plura bella gessit quam ceteri legerunt, plures provincias confecit quam alii concupiverunt; cujus adolescentia ad scientiam rei militaris non alienis præceptis, sed suis imperiis, non offensionibus belli, sed victoriis, non stipendiis, sed triumphis est erudita? Quod denique genus belli esse potest, in quo illum non exercuerit fortuna reipublicæ? Civile, Africanum, Transalpinum, Hispaniense, mixtum ex civitatibus atque ex bellicosissimis nationibus, servile, navale bellum¹, varia et diversa genera et bellorum et hostium, non solum gesta ab hoc uno, sed etiam confecta, nullam rem esse declarant in usu militari positam, quæ hujus viri scientiam fugere possit.

XI. Jam vero virtuti Cn. Pompeii quæ potest par oratio inveniri? Quid est quod quisquam aut illo dignum, aut vobis novum, aut cuiquam inauditum possit afferre? Neque enim illæ sunt solæ virtutes imperatoriæ, quæ vulgo existimantur,

lutton à soutenir contre des ennemis particuliers; qui a fait plus de guerres que les autres n'en ont lu; qui a ajouté à l'empire plus de provinces que les autres n'ont souhaité d'en gouverner; dont la jeunesse a été formée dans l'art militaire, non par les leçons d'autrui, mais par l'expérience du commandement, non par des échecs, mais par des victoires, non par des années de service, mais par des triomphes? Est-il un seul genre de guerre où la fortune de la république n'ait exercé ses talents? Guerre civile, guerre d'Afrique, guerre au delà des Alpes, guerre d'Espagne, guerre contre les États et les peuples les plus belliqueux ligués ensemble, guerre contre les esclaves, guerre maritime; tant d'expéditions contre tant d'ennemis, non-seulement dirigées, mais achevées par lui seul, prouvent assez qu'il n'est point d'opération militaire qui soi au-dessus de son talent.

XI. Quels éloges pourraient égaler la valeur de Cn. Pompée? Que pourrait-on vous dire qui fût digne de lui, ou nouveau pour vous, ou inconnu à personne? Les qualités d'un général ne sont pas seulement,

sæpius quam quisquam concertavit cum inimico, gessit plura bella quam ceteri legerunt, confecit plures provincias quam alii concupiverunt; cujus adolescentia erudita est ad scientiam rei militaris non præceptis alienis, sed suis imperiis, non offensionibus belli, sed victoriis, non stipendiis, sed triumphis? Denique quod genus belli potest esse, in quo fortuna reipublicæ non exercuerit illum? Bellum civile, Africanum, Transalpinum, Hispaniense, mixtum ex civitatibus et nationibus bellicosissimis, servile, navale, genera varia et diversa et bellorum et hostium, non solum gesta ab hoc uno, sed etiam confecta, declarant nullam rem esse, positam in usu militari, quæ possit fugere scientiam hujus viri.

XI. Jam vero quæ oratio potest inveniri par virtuti Cn. Pompeii? Quid et quod quisquam possit afferre aut dignum illo, aut novum vobis aut inauditum cuiquam? Illæ enim virtutes imperatoriæ,

plus souvent que qui-que-ce-soit ne s'est disputé avec un ennemi-particulier, qui a fait plus-de guerres que tous-les-autres n'en ont lu, qui a achevé plus-de provinces que d'autres n'en ont souhaité; dont l'adolescence a été formée à la connaissance de l'art militaire non par les leçons d'autrui, mais par ses propres commandements, non par des échecs de guerre, mais par des victoires. non par des années-de-service mais par des triomphes? Enfin quel genre de guerre peut être, dans lequel la fortune de la république n'ait pas exercé lui? La guerre civile, la guerre d'Afrique, la guerre transalpine, la guerre d'Espagne, mêlée de (formée par la ligue de) villes et de nations très-belliqueuses, la guerre des-esclaves, la guerre navale, des espèces variées et diverses et de guerres et d'ennemis, non-seulement conduites par celui-ci seul, mais aussi achevées par lui, prouvent aucune chose n'être, [militaire, (placée dans) dépendant de l'expérience qui puisse échapper à la science de cet homme.

XI. Mais d'ailleurs quel langage peut être trouvé égal au mérite de Cn. Pompée? Qu'y a-t-il que qui-que-ce-soit puisse apporter (dire) ou digne de lui, ou nouveau pour vous, ou inconnu à quelqu'un? En effet ces vertus d'un-général,

labor in negotio, fortitudo in periculis, industria in agendo, celeritas in conficiendo, consilium in providendo : quæ tanta sunt in hoc uno, quanta in omnibus reliquis imperatoribus, quos aut vidimus aut audivimus, non fuerunt. Testis est Italia, quam ille ipse victor L. Sylla hujus virtute et subsidio confessus est liberatam ; testis est Sicilia¹, quam multis undique cinctam periculis, non terrore belli, sed celeritate consilii explicavit ; testis est Africa, quæ, magnis oppressa hostium copiis, eorum ipsorum sanguine redundavit ; testis est Gallia, per quam legionibus nostris in Hispaniam iter Gallorum internecone patefactum est ; testis est Hispania, quæ sæpissime plurimos hostes ab hoc superatos prostratosque conspexit ; testis est iterum et sæpius Italia, quæ, quum servili bello tetro periculosoque premeretur, ab hoc auxilium absente

comme on le croit d'ordinaire, la constance au milieu des fatigues, le courage dans les dangers, l'activité dans les opérations, la promptitude dans l'exécution, la prévoyance dans les mesures à prendre ; ces qualités, Pompée les possède à un plus haut degré qu'aucun des généraux que nous avons vus à l'œuvre ou dont nous avons entendu parler. Témoin l'Italie, qui, de l'aveu de Sylla lui-même après sa victoire, a dû son salut à la valeur et au secours de Pompée ; témoin la Sicile, qui, menacée de toutes parts, s'est vu délivrer non par la terreur de ses armes, mais par la rapidité de ses opérations ; témoin l'Afrique, qui, opprimée par des ennemis nombreux, a vu leur sang inonder son sol ; témoin la Gaule, à travers laquelle nos légions se sont ouvert un chemin vers l'Espagne en exterminant les Gaulois ; témoin l'Espagne, qui a vu tant de fois d'innombrables ennemis vaincus et écrasés par lui ; témoin une seconde fois et d'autres encore l'Italie, qui, menacée d'une guerre d'esclaves, guerre odieuse et redoutable, a demandé du secours à Pompée absent, ❧

quæ vulgo existimantur. non sunt solæ, labor in negotio, fortitudo in periculis, industria in agendo, celeritas in conficiendo, consilium in providendo, quæ sunt in hoc uno tanta quanta non fuerunt in omnibus reliquis imperatoribus aut vidimus [toribus aut audivimus. Italia est testis, quam ille victor ipse, L. Sylla, confessus est liberatam virtute et subsidio hujus ; Sicilia est testis, quam explicavit, non terrore belli, sed celeritate consilii, cinctam undique multis periculis ; Africa est testis, quæ, oppressa magnis copiis hostium, redundavit sanguine eorum ipsorum ; Gallia est testis, per quam iter in Hispaniam patefactum est nostris legionibus internecone Gallorum Hispania est testis, quæ conspexit sæpissime plurimos hostes superatos prostratosque ab hoc ; Italia est testis iterum et sæpius, quæ quum premeretur bello servili tetro periculosoque, [ex]petivit auxilium ab hoc absente

qui vulgairement sont crues être les seules, ne sont pas les seules, le courage dans le travail, la valeur dans les périls, l'activité en opérant, la promptitude en achevant, la prudence en prévoyant, lesquelles sont en celui-ci seul aussi-grandes quelles n'ont point été dans tous les autres généraux, que ou nous avons vus ou nous avons entendu citer. L'Italie en est témoin, laquelle ce vainqueur lui-même, L. Sylla, a reconnue avoir été délivrée par le talent et le secours de celui-ci ; la Sicile en est témoin, laquelle il a débarrassée (délivrée) non par la terreur de la guerre, mais par la rapidité de la résolution, entourée de toutes parts de beaucoup de périls ; l'Afrique en est témoin, laquelle, accablée par de grandes troupes d'ennemis, a regorgé du sang de ces ennemis mêmes ; la Gaule en est témoin, à travers laquelle un chemin vers l'Espagne a été ouvert à nos légions par le massacre des Gaulois, l'Espagne en est témoin, laquelle a vu très-souvent de très-nombreux ennemis vaincus et terrassés par celui-ci ; l'Italie en est témoin une-seconde-fois et plus souvent encore, laquelle, comme elle était accablée par une guerre d'esclaves, odieuse et dangereuse, demanda secours à celui-ci absent

expetivit (quod bellum exspectatione Pompeii attenuatum atque imminutum est, adventu sublatum ac sepultum); testes vero jam omnes oræ atque omnes exteræ gentes ac nationes; denique maria omnia, tum universa, tum in singulis omnes sinus atque portus. Quis enim toto mari locus per hos annos aut tam firmum habuit præsidium ut tutus esset, aut tam fuit abditus ut lateret? Quis navigavit, qui non se aut mortis aut servitutis periculo committeret, quum aut hieme aut referto prædonum mari navigaret? Hoc tantum bellum, tam turpe, tam vetus, tam late divisum atque dispersum, quia unquam arbitraretur aut ab omnibus imperatoribus uno anno, aut omnibus annis ab uno imperatore, confici posse? Quam provinciam tenuistis a prædonibus liberam per hosce annos? Quod vectigal vobis tutum fuit? Quem socium defendistis? Cui præsidio classibus vestris fuistis? Quam multas existimatis insulas

et qui a vu cette guerre, déjà diminuée et amoindrie par l'attente de ce général, achevée et éteinte par son arrivée; témoin tous les pays du monde, tous les peuples, toutes les nations étrangères, enfin l'Océan entier, les golfes et les ports de toutes les mers. Y a-t-il eu, en effet, sur la surface des mers, dans ces dernières années, un seul lieu qui ait été assez bien défendu pour être en sûreté, ou assez éloigné pour être à l'abri? Quel homme s'est embarqué sans s'exposer à la mort ou à l'esclavage, quand il avait à craindre ou la tempête ou les pirates qui couvraient les mers? Cette guerre si grave, si honteuse, si ancienne déjà, qui se divisait et s'étendait si loin, qui eût jamais pensé qu'elle pût être mise à fin par tous nos généraux en une seule année, ou par un seul général au bout de longues années? Quelle province avez-vous protégée, dans ces derniers temps, contre les attaques des corsaires? Sur quel revenu avez-vous pu compter? Quel peuple allié avez-vous défendu? À qui vos flottes ont-elles porté

(quod bellum attenuatum est atque imminutum exspectatione Pompeii, sublatum ac sepultum adventu); jam vero omnes oræ atque omnes gentes ac nationes exteræ testes; denique omnia maria, tum universa, tum in singulis omnes sinus atque portus. Quis enim locus mari toto, per hos annos, aut habuit præsidium tam firmum ut esset tutus, aut fuit tam abditus ut lateret? Quis navigavit, qui non committeret se periculo aut mortis aut servitutis, quam navigaret aut hieme, aut mari referto prædonum? Quia unquam arbitraretur hoc bellum tantum, tam turpe, tam vetus, divisum atque dispersum tam late, posse confici aut ab omnibus imperatoribus uno anno, aut omnibus annis ab uno imperatore? Quam provinciam tenuistis liberam a prædonibus per hosce annos? Quod vectigal fuit tutum vobis? Quem socium defendistis? Cui fuistis præsidio vestris classibus?	(laquelle guerre fut affaiblie et diminuée par l'attente de Pompée, et fut enlevée et ensevelie (éteinte) par son arrivée); mais de plus toutes les contrées et tous les peuples et toutes les nations étrangères en sont témoins; enfin toutes les mers, tant dans-leur-ensemble, que dans chacune tous les golfes et les ports. En effet quel lieu sur la mer tout-entière, pendant ces dernières années, ou eut une défense assez forte pour qu'il fût sûr, ou fut assez éloigné pour qu'il fût ignoré? Qui a navigué, qui ne livrât lui-même au danger ou de la mort ou de la servitude, quand il naviguait ou par la tempête, ou sur une mer remplie de pirates? Qui jamais eût pensé cette guerre si-grande, si honteuse, si ancienne, divisée et répandue si au loin, pouvoir être achevée ou par tous les généraux en une seule année, ou en toutes les années par un seul général? Quelle province avez-vous conservée libre des pirates pendant ces dernières années? Quel impôt a été assuré pour vous? Quel allié avez-vous défendu? À qui avez-vous été à secours par vos flottes?
---	---

esse desertas ? Quam multas aut metu relictas, aut a prædonibus captas urbes esse sociorum ?

XII. Sed quid ego longinqua commemoro ? Fuit hoc quondam, fuit proprium populi Romani longe a domo bellare et propugnaculis imperii sociorum fortunas, non sua tecta defendere. Sociis ego vestris mare clausum per hosce annos dicam fuisse, quum exercitus nostri Brundisio nunquam nisi summa hieme transmiserint ? Qui ad vos ab exteris nationibus venirent, captos querar, quum legati¹ populi Romani redempti sint ? Mercatoribus tutum mare non fuisse dicam, quum duodecim secures in prædonum potestatem pervenerint ? Cnidum, aut Colophonem, aut Samum², nobilissimas urbes, innumerabilesque alias, captas esse commemorem, quum vestros portus, atque eos portus, quibus vitam et spiritum ducitis, in prædonum

secours ? Combien pensez-vous qu'il y ait eu d'îles abandonnées ? Combien de villes alliées désertées par crainte des pirates, ou prises par eux ?

XII. Mais à quoi bon vous parler de faits qui se sont passés loin de nous ? Ce fut jadis, ce fut la gloire du peuple romain de faire la guerre loin de Rome et de protéger de ses armes, non ses propres foyers, mais ceux de ses alliés. Vous dirai-je que, pendant ces dernières années, la mer fut fermée à vos alliés, quand nos armées ne portaient elles-mêmes de Brindes qu'en plein hiver ? Me plaindrai-je que des ambassadeurs de nations étrangères aient été pris en venant vers vous, quand ceux du peuple romain ont dû être rachetés ? Dirai-je que la mer n'était point sûre pour les marchands, quand douze faisceaux sont tombés entre les mains des pirates ? Rappellerai-je que Cnide, que Colophon, que Samos, cités fameuses, que tant d'autres villes encore ont reçu leur joug, quand vous savez que vos ports, et des ports d'où vous tirez la subsistance et la vie, l'ont subi également ?

Quam multas existimatis insulas desertas esse ?

Quam multas urbes sociorum aut relictas esse metu aut captas a prædonibus ?

XII. Sed quid ego commemoro longinqua ?

Hoc fuit quondam, fuit proprium populi Romani bellare longe a domo, et defendere propugnaculis imperii fortunas sociorum, non sua tecta.

Ego dicam mare clausum fuisse per hosce annos vestris sociis, quum nostri exercitus nunquam transmiserint a Brundisio, nisi summa hieme ?

Querar qui venirent ad vos ab nationibus exteris captos, quum legati populi Romani redempti sint ?

Dicam mare non fuisse tutum mercatoribus, quum duodecim secures pervenerint in potestatem prædonum ?

Commemorem Cnidum, aut Colophonem, aut Samum, urbes nobilissimas, aliasque innumerabiles captas esse, quum sciatis vestros portus, et eos portus, quibus ducitis vitam et spiritum,

Combien nombreuses pensez-vous des îles avoir été abandonnées ?

Combien nombreuses des villes de nos alliés ou avoir été désertées par crainte ou avoir été prises par les pirates ?

XII. Mais pourquoi moi rappelé-je des faits lointains ?

Ce fut jadis, ce fut le propre du peuple romain de faire-la-guerre loin de la patrie, et de protéger par les remparts de l'empire la fortune de ses alliés, non ses propres demeures.

Moi dirai-je la mer avoir été fermée pendant ces dernières années à vos alliés, quand nos armées jamais n'ont fait-la-traversée de Brindes, si-ce-n'est au-fort-de l'hiver ?

Me plaindrai-je ceux qui venaient vers vous des nations étrangères avoir été pris, quand des députés du peuple romain ont été rachetés ?

Dirai-je la mer n'avoir pas été sûre pour les marchands, quand douze haches (faisceaux) sont arrivés (tombés) au pouvoir des pirates ?

Rappellerai-je Cnide, ou Colophon, ou Samos, villes très-célèbres, et d'autres innombrables avoir été prises, quand vous savez vos ports, et ces ports, desquels vous tirez la vie et le souffle (la subsistance),

fuisse potestate sciatis ? An vero ignoratis portum Caietæ¹, celeberrimum atque plenissimum navium, inspectante prætore², a prædonibus esse direptum ; ex Miseno autem ejus ipsius liberos, qui cum prædonibus antea ibi bellum gesserat, a prædonibus esse sublato ? Nam quid ego Ostiense incommodum, atque illam labem atque ignominiam reipublicæ querar, quum, prope inspectantibus vobis, classis ea, cui consul populi Romani præpositus esset, a prædonibus capta atque oppressa est ? Proh dii immortales ! tantamne unius hominis incredibilis ac divina virtus tam brevi tempore lucem afferre reipublicæ potuit, ut vos, qui modo ante ostium Tiberinum classem hostium videbatis, ii nunc nullam intra Oceani ostium prædonum navem esse audiatis ?

Atque hæc qua celeritate gesta sint quanquam videtis, tamen a me in dicendo prætereunda non sunt. Quis enim unquam

Ignorez-vous que le port de Caiète, si fréquenté, si rempli de navires, a été pillé par eux, sous les yeux d'un préteur ; qu'à Misène les enfants de celui-là même qui leur avait fait la guerre précédemment ont été enlevés ? Pourquoi pleurer sur le désastre d'Ostie, sur cette tache, sur cette honte imprimée au nom romain, quand, presque sous vos yeux, une flotte commandée par un consul romain fut prise et coulée à fond par ces brigands ? Dieux immortels ! se peut-il que la valeur incroyable et divine d'un seul homme ait su, en si peu de temps, jeter un tel éclat sur la république, que vous, qui naguère voyiez la flotte ennemie à l'embouchure du Tibre, vous n'entendiez plus dire maintenant qu'un seul vaisseau de pirate se soit montré sur l'Océan ?

Bien que vous sachiez avec quelle rapidité tous ces exploits ont été accomplis, cependant je ne puis me dispenser d'en parler. Est-il un

fuisse in potestate prædonum ? An vero ignoratis portum Caietæ, celeberrimum atque plenissimum navium, direptum esse a prædonibus, prætore inspectante ; liberos autem ejus ipsius, qui antea gesserat bellum ibi cum prædonibus sublato esse ex Miseno a prædonibus ? Nam quid ego querar incommodum Ostiense atque illam labem atque ignominiam reipublicæ, quum, vobis prope inspectantibus, ea classis, cui consul populi Romani præpositus esset, capta est atque oppressa a prædonibus ? Proh dii immortales ! virtusne incredibilis ac divina unius hominis potuit tempore tam brevi afferre tantam lucem reipublicæ ut vos, qui modo videbatis classem hostium ante ostium Tiberinum, ii nunc audiatis nullam navem prædonum esse intra ostium Oceani ?

Atque quanquam videtis qua celeritate hæc gesta sint, tamen non sunt prætereunda a me

avoir été au pouvoir des pirates ? Mais ignorez-vous le port de Caiète très-fréquenté et très-plein de navires, avoir été pillé par les pirates, un préteur *le* voyant ; de plus les enfants de celui-là même, qui auparavant avait fait la guerre là avec (contre) les pirates avoir été enlevés de Misène par les pirates ? Car pourquoi me plaindrais-je des malheurs d'Ostie, et de cette tache et de *cette* ignominie de la république, quand, vous presque *le* voyant, cette flotte à laquelle un consul du peuple romain avait été donné-pour-chef, a été prise et coulée-à-fond par les pirates ? Ô dieux immortels ! la valeur incroyable et divine d'un-seul homme a-t-elle pu en un temps si court apporter un si grand éclat à la république que vous, qui naguère voyiez la flotte des ennemis devant l'embouchure du-Tibre, ceux-ci (vous-mêmes) maintenant vous en aucun vaisseau des pirates [tendiez dire n'être en deçà de l'embouchure de l'Océan ?

Et quoique vous voyiez avec quelle rapidité ces *exploits* ont été accomplis, cependant ils ne sont pas devant être omis par moi

quam aut obeundi negotii, aut consequendi quæstus studio, tam brevi tempore tot loca adire, tantos cursus conficere potuit, quam celeriter, Cn. Pompeio duce, belli impetus navigavit? qui, nondum tempestivo ad navigandum mari, Siciliam adiit, Africam exploravit, inde Sardiniam cum classe venit, atque hæc tria frumentaria subsidia reipublicæ firmissimis præsiidiis classibusque munivit. Inde se quum in Italiam recepisset, duabus Hispaniis¹ et Gallia [Transalpina] præsiidiis ac navibus confirmata, missis item in oram Illyrici maris et in Achaïam omnemque Græciam navibus, Italiæ duo maria² maximis classibus firmissisque præsiidiis adornavit : ipse autem, ut a Brundisio profectus est, undequinquagesimo die totam ad imperium populi Romani Ciliciam adjunxit ; omnes qui ubique prædones fuerunt, partim capti interfectique sunt, partim unius hujus imperio ac potestati se dediderunt. Idem . . .

homme qui, soit pour remplir une mission, soit pour s'enrichir, ait pu parcourir tant de pays, accomplir de si longs voyages en aussi peu de temps qu'en a mis Pompée à traverser la mer avec l'appareil des combats ? Avant même que la saison fût bonne pour la navigation, il est allé en Sicile, il a visité l'Afrique, il est revenu de là en Sardaigne avec sa flotte, et des escadres, des garnisons considérables ont pourvu à la sûreté de ces trois greniers de la république. De retour en Italie, après avoir de même mis à l'abri les deux Espagnes et la Gaule Cisalpine, après avoir envoyé des vaisseaux sur les côtes de l'Illyrie, de l'Achaïe et de la Grèce entière, il a protégé les deux mers d'Italie par de nombreuses flottes et de fortes garnisons ; lui-même part de Brindes, et, quarante-neuf jours après, toute la Cilicie est soumise, tout ce qu'il y avait de pirates sur l'étendue des mers est pris ou tué, ou s'est remis à sa discrétion. Quand les Crétois lui envoient jusque

in dicendo.	en parlant (dans mon discours).
Quis enim unquam studio aut obeundi negotii, aut consequendi quæstus, potuit adire tot loca, conficere tantos cursus, tempore tam brevi, quam impetus belli navigavit celeriter, Cn. Pompeio duce ?	En effet, qui jamais par désir ou de remplir une fonction ou d'obtenir du gain, a pu aborder tant de lieux, achever de si-grandes courses, en un temps aussi court, que l'impétuosité de la guerre a navigué promptement, Cn. Pompée <i>étant</i> chef ?
qui, mari nondum tempestivo ad navigandum, adiit Siciliam, exploravit Africam, venit inde Sardiniam cum classe, atque munivit præsiidiis et classibus firmissimis hæc tria subsidia frumentaria reipublicæ.	lequel, la mer n' <i>étant</i> pas encore favorable pour naviguer, a abordé la Sicile, a visité l'Afrique, est venu de là en Sardaigne avec une flotte, et a muni de garnisons et de flottes très-fortes ces trois secours (magasins) de blé de la république.
Inde, quum se recepisset in Italiam, duabus Hispaniis et Gallia [Transalpina] confirmata præsiidiis ac navibus, missis item in oram maris Illyrici ! et in Achaïam omnemque Græciam, adornavit duo maria Italiæ classibus præsiidiisque firmissimis ; Ipse autem, ut profectus est a Brundisio, undequinquagesimo die, adjunxit Ciliciam totam ad imperium populi Romani ; omnes prædones, qui fuerunt ubique, partim capti sunt interfectique partim se dediderunt	De là, quand il sa fut ramené (fut revenu) en Italie, les deux Espagnes et la Gaule Cisalpine étant fortifiées de garnisons et de vaisseaux, des vaisseaux ayant été envoyés aussi sur la côte de la mer Illyrienne et en Achaïe et <i>dans</i> toute la Grèce, il garnit les deux mers d'Italie de flottes et de garnisons très-fortes ; puis lui-même, après qu'il fut parti de Brindes, le quarante-neuvième jour, réunit la Cilicie tout entière à l'empire du peuple romain ; tous les pirates qui furent en-quelque-lieu-que-ce-fût, en partie furent pris et tués, en partie se rendirent

Cretensibus¹, quum ad eum usque in Pamphylia legatos deprecatoresque misissent, spem deditiois non ademit, obsidesque imperavit. Ita tantum bellum, tam diuturnum, tam longe lateque dispersum, quo bello omnes gentes ac nationes premebantur, Cn. Pompeius extrema hieme apparavit, ineunte vere suscepit, media æstate confecit.

XIII. Est hæc divina atque incredibilis virtus imperatoris : quid ? ceteræ, quas paulo ante commemorare cœperam, quantæ atque quam multæ sunt ! Non enim solum bellandi virtus in summo atque perfecto imperatore quærenda est ; sed multæ sunt artes eximiæ, hujus administræ comitesque virtutis. Ac primum quanta innocentia debent esse imperatores ! quanta deinde omnibus in rebus temperantia ! quanta fide ! quanta facilitate ! quanto ingenio ! quanta humanitate ! Quæ breviter qualia sint in Cn. Pompeio consideremus. Summa enim omnia

dans la Pamphylie des députés chargés de détourner les effets de sa colère, il ne leur enlève pas l'espoir de voir leur soumission accueillie, mais il exige d'eux des otages. Ainsi cette guerre si terrible, si longue, qui s'étendait si loin et désolait tous les peuples, toutes les nations, Pompée en a fait les préparatifs à la fin de l'hiver, l'a commencée à l'entrée du printemps, et l'a achevée au milieu de l'été.

XIII. Voilà le courage divin et incroyable de ce grand général ; mais que dire des autres qualités que j'ai citées tout à l'heure ? à quel degré il les possède ! Car ce n'est pas le courage seulement qu'il faut rechercher dans un capitaine accompli ; il y a bien d'autres qualités éminentes, qui doivent accompagner et aider la valeur. Et d'abord quelle ne doit pas être son intégrité ? Quelle modération ne doit-il pas montrer en toute circonstance ? quelle bonne foi ? quelle affabilité ? quel génie ? quelle bonté ? Examinons rapidement comment Cn. Pompée réunit toutes ces perfections ; car il les a toutes au plus ☞ ☞

imperio ac potestati hujus unius. Idem non ademit spem deditiois imperavitque obsides Cretensibus, quum misissent ad eum usque in Pamphylia legatos deprecatoresque. Ita Cn. Pompeius apparavit extrema hieme, suscepit vere ineunte, confecit media æstate bellum tantum, tam diuturnum, dispersum tam longe lateque.

XIII. Hæc est virtus divina atque incredibilis imperatoris quid ? ceteræ, quas cœperam paulo ante commemorare, quantæ sunt atque quam multæ ! Non enim solum virtus bellandi quærenda est in imperatore summo atque perfecto ; sed sunt multæ artes eximiæ, administræ et comites hujus virtutis. Ac primum quanta innocentia imperatores debent esse ! deinde quanta temperantia in omnibus rebus ! quanta fide ! quanta facilitate ! quanto ingenio ! quanta humanitate ! Quæ consideremus breviter qualia sint in Cn. Pompeio.

au pouvoir et à la discrétion de celui-ci seul. Le même n'enleva pas l'espoir de soumission et imposa des otages aux Crétois, lorsqu'ils eurent envoyé vers lui jusq'en Pamphylie des députés et des suppliants. Ainsi Cn. Pompée prépara à la fin-de l'hiver, entreprit, le printemps commençant, acheva au milieu-de l'été une guerre si-grande, si longue, étendue si au loin et si au large.

XIII. Celui-ci (tel) est le mérite divin et incroyable de ce général mais quoi ? les autres mérites, que j'avais commencé peu auparavant à citer, combien-grands sont-ils en lui et combien nombreux ! Car non-seulement la valeur de (pour) combattre doit être cherchée dans un général excellent et parfait ; mais il y a beaucoup-de qualités distinguées, aides et compagnes de cette valeur. Et d'abord de quelle intégrité les généraux doivent être ! puis de quelle modération dans toutes les circonstances ! de quelle bonne-foi ! de quelle affabilité ! de quel esprit ! de quelle humanité ! Lesquelles qualités examinons brièvement quelles elles sont dans Cn. Pompée.

sunt, Quirites ; sed ea magis ex aliorum contentione, quam ipsa per sese cognosci atque intelligi possunt.

Quem enim possumus imperatorem aliquo in numero putare, cujus in exercitu veneant centuriatus atque venierint ? quid hunc hominem magnum aut amplum de republica cogitare, qui pecuniam ex ærario depromptam ad bellum administrandum aut propter cupiditatem provinciæ magistratibus diviserit, aut propter avaritiam Romæ in quæstu reliquerit ? Vestra admurmuratio facit, Quirites, ut agnoscere videamini qui hæc fecerint. Ego autem neminem nomino. Quare irasci mihi nemo poterit, nisi qui ante de se voluerit confiteri. Itaque, propter hanc avaritiam imperatorum, quantas calamitates, quocumque ventum sit, nostri exercitus ferant, quis ignorat ? Itinera, quæ per hosce annos in Italia per agros atque oppida civium

haut degré ; et c'est en le comparant aux autres généraux, plutôt qu'en le considérant seul, que nous pourrions les reconnaître et les apprécier.

Croyons-nous digne de quelque estime un général dans l'armée duquel le grade de centurion se vend et s'est vendu ? Nous semble-t-il qu'un homme puisse avoir des vues grandes et élevées pour la gloire de l'État, lorsque, après avoir tiré de l'argent du trésor public pour faire les frais d'une guerre, il va, dans son désir d'obtenir une province, le partager aux magistrats, ou, par cupidité, le laisser à Rome pour qu'on l'y fasse valoir ? À vos murmures, Romains, je crois comprendre que vous reconnaissez les prévaricateurs. Pour ma part, je ne nomme personne ; personne ne pourra donc m'en vouloir, à moins de consentir d'abord à s'avouer coupable. Aussi, grâce à cette avidité de leurs chefs, qui ne sait quels désastres nos armées causent partout où elles passent ? Rappelez-vous les marches de nos généraux, pendant ces dernières années, en pleine Italie, à travers les champs

Omnia enim, Quirites,
sunt summa ;
sed ea possunt magis
cognosci atque intelligi
ex contentione aliorum,
quam ipsa per sese.
Quem enim imperatorem
possumus putare
in aliquo numero,
in exercitu cujus
centuriatus veneant
atque venierint ?
quid
hunc hominem cogitare
magnum aut amplum
de republica,
qui aut diviserit
magistratibus
propter cupiditatem
provinciae,
aut reliquerit Romæ
in quæstu
propter avaritiam
pecuniam depromptam
ex ærario
ad administrandum bellum ?
Vestra admurmuratio,
Quirites,
facit ut videamini
agnoscere
qui fecerint hæc.
Ego autem nomino neminem.
Quare nemo
poterit irasci mihi,
nisi qui ante voluerit
confiteri de se.
Itaque
propter hanc avaritiam
imperatorum,
quis ignorat
quantas calamitates,
quocumque ventum sit,
nostri exercitus ferant ?
Recordamini itinera
quæ nostri imperatores
fecerunt
per hosce annos
in Italia

Toutes en effet,
Romains, sont très-grandes *en lui* ;
mais elles peuvent plutôt
être connues et être comprises
par la comparaison des autres,
qu'elles-mêmes par elles-mêmes.
En effet quel général
pouvons-nous compter (croire)
en quelque nombre (de quelque valeur)
dans l'armée duquel
les charges-de-centurions se vendent
et se sont vendues ?
que *pouvons-nous croire*
cet homme-là penser
de grand ou de noble
touchant la république,
lequel ou a partagé
aux magistrats
par désir
d'*obtenir* une province,
ou a laissé à Rome
à intérêt
par avarice
l'argent tiré
du trésor public
pour conduire la guerre ?
Votre murmure,
Romains,
fait que vous paraissiez
reconnaître
quels *hommes* ont fait cela.
Mais moi je ne nomme personne.
C'est-pourquoi personne
ne pourra se fâcher contre moi,
sinon celui qui auparavant aura voulu
faire-un-aveu sur soi-même.
C'est-pourquoi
à cause de cette cupidité
des généraux,
qui ignore
quels-grands malheurs,
en-quelque-endroit-que l'on soit allé,
nos armées supportent ?
Rappelez-vous les marches
que nos généraux
ont faites
pendant ces années-ci
en Italie

Romanorum nostri imperatores fecerunt, recordamini : tum facilius statuetis quid apud exterarum nationum fieri existimetis. Utrum plures arbitramini per hosce annos militum vestrorum armis hostium urbes, an hibernis sociorum civitates esse deletas ? Neque enim potest exercitum is continere imperator, qui se ipse non continet, neque severus esse in iudicando, qui alios in se severos esse iudices non vult. Hic miramur hunc hominem tantum excellere ceteris, cujus legiones sic in Asiam pervenerunt, ut non modo manus tanti exercitus, sed ne vestigium quidem cuiquam pacato nocuisse dicatur ? Jam vero, quemadmodum milites hibernent, quotidie sermones ac litterae perferuntur. Non modo, ut sumptum faciat in militem, nemini vis affertur ; sed ne cupienti quidem cuiquam permittitur. Hiemis enim, non avaritiae perfugium majores nostri in sociorum atque amicorum tectis esse voluerunt.

XIV. Age vero, ceteris in rebus quali sit temperantia considerate.

et les villes des citoyens romains, et vous vous figurerez plus aisément ce qui a dû se passer chez des peuples étrangers. Pensez-vous que, pendant cette période, vos soldats aient détruit plus de villes ennemies par la force des armes que de villes alliées par leurs quartiers d'hiver ? En effet, un général ne saurait contenir son armée, quand il ne sait pas se contenir lui-même ; il n'a pas le droit d'être sévère en jugeant les autres, quand il ne veut pas que les autres soient sévères en le jugeant lui-même. Aussi ne voyons-nous pas avec surprise l'immense supériorité d'un chef dont les légions sont arrivées en Asie sans qu'aucun peuple tranquille ait eu à sa plainte, non pas d'une violence, mais seulement de leur passage ? Si vous voulez savoir comment elles se conduisent dans leurs quartiers d'hiver, les bruits publics, les lettres qui vous arrivent tous les jours vous l'apprennent : non-seulement on ne force personne à faire des dépenses pour nos soldats, mais on ne le permet même pas à ceux qui le voudraient. C'est qu'en effet nos pères ont entendu que les soldats trouvaient chez nos amis, chez nos alliés, un refuge contre l'hiver, et non un moyen d'assouvir leur cupidité.

XIV. Et voyez encore quelle est, en toute autre circonstance, la

per agros atque oppida civium Romanorum : tum statuetis facilius quid existimetis fieri apud nationes exterarum. Utrum arbitramini plures urbes hostium deletas esse per hosce annos armis vestrorum militum, an civitates sociorum hibernis ? Neque enim is imperator qui non continet se ipse potest continere exercitum, neque qui non vult alios esse severos in se, esse severus in iudicando. Hic miramur hunc hominem excellere tantum ceteris, cujus legiones pervenerunt sic in Asiam ut non modo manus tanti exercitus, sed ne vestigium quidem dicatur nocuisse cuiquam pacato ? Jam vero quotidie sermones ac litterae perferuntur, quemadmodum milites hibernent. Non modo vis affertur nemini, ut faciat sumptum in militem ; sed ne permittitur quidem cuiquam cupienti. Nostri enim majores voluerunt perfugium hiemis, non avaritiae, esse in tectis sociorum atque amicorum. XIV. Age vero, considerate

à travers les terres et les villes des citoyens romains : alors vous établirez plus facilement ce que vous pensez se faire chez les nations étrangères. Est-ce que vous croyez plus de villes des ennemis avoir été détruites pendant ces années-ci par les armes de vos soldats, ou *plus-de* villes des alliés par les quartiers-d'hiver ? Car d'une-part ce général qui ne contient pas lui-même ne peut contenir son armée, et *celui* qui ne veut pas les autres être sévères envers lui, *ne peut* être sévère en jugeant les autres. Et ici nous nous étonnons cet homme l'emporter autant sur les autres, *lui* dont les légions sont arrivées de-telle-sortes en Asie que non-seulement les mains d'une si-grande armée, mais pas même les pas *ne* sont dits avoir nui à qui-que-ce-soit étant-en-paix ? Mais d'un-autre-côté tous-les-jours des bruits et des lettres *vous* sont apportés, *expliquant* comment *nos* soldats passent-leurs-quartiers-d'hiver. Non-seulement violence n'est appliquée à personne, afin qu'il fasse de la dépense pour le soldat ; mais il n'est pas même permis à quelqu'un *le* désirant *d'en faire*. En effet nos ancêtres ont voulu un refuge de (contre) l'hiver, *et* non de (pour) l'avidité, être sous les toits de *nos* alliés et de *nos* amis. XIV. Mais allons, considérez

Unde illam tantam celeritatem et tam incredibilem cursum inventum putatis ? Non enim illum eximia vis remigum, aut ars inaudita quædam gubernandi, aut venti aliqui novi, tam celeriter in ultimas terras pertulerunt ; sed hæ res, quæ ceteros remorari solent, non retardarunt : non avaritia ab instituto cursu ad prædam aliquam devocavit, non libido ad voluptatem, non amœnitas ad delectationem, non nobilitas urbis ad cognitionem, non denique labor ipse ad quietem. Postremo signa et tabulas, ceteraque ornamenta Græcorum oppidorum, quæ ceteri tollenda esse arbitrantur, ea sibi ille ne visenda quidem existimavit. Itaque omnes quidem nunc in his locis Cn. Pompeium sicut aliquem non ex hac urbe missum, sed de cælo delapsum, intuentur : nunc denique incipiunt credere fuisse homines Romanos hac quondam abstinentia ;

modération de Pompée. D'où vient, à votre avis, cette prodigieuse célérité, cette incroyable rapidité de mouvements ? Ce n'est point à l'aide de rameurs plus vigoureux, de manœuvres jusqu'ici inconnues, ou de vents nouveaux, qu'il est arrivé si vite aux extrémités de la terre ; mais les motifs qui d'ordinaire retardent les autres généraux ne l'ont pas arrêté : il n'a point été détourné de sa route par la cupidité, pour aller s'emparer de quelque riche butin ; par la débauche, pour satisfaire sa passion ; par le charme des lieux, pour se procurer une distraction ; par la renommée de quelque ville, pour contenter sa curiosité ; enfin, par la fatigue même, pour prendre du repos. Ces statues, ces tableaux, toutes ces merveilles dont les villes grecques sont ornées, et que les autres croient devoir enlever, il n'a pas même cru devoir les visiter. Aussi maintenant dans tous ces pays regarde-t-on Cn. Pompée non comme un envoyé de Rome, mais comme un être descendu du ciel ; on commence enfin à croire qu'il a existé autrefois des Romains de cette modération, ce que les peuples étrangers ne

quali[s] sit temperantia in ceteris rebus. Unde putatis illam celeritatem tantam et cursum tam incredibilem inventum ? Non enim vis eximia remigum, aut quædam ars inaudita gubernandi, aut aliqui venti novi pertulerunt illum tam celeriter in terras ultimas sed hæ res quæ solent remorari ceteros, non retardarunt : avaritia non devocavit a cursu instituto ad aliquam prædam, non libido ad voluptatem, non amœnitas ad delectationem, non nobilitas urbis ad cognitionem, denique non labor ipse ad quietem. Postremo ille ne existimavit quidem ea visenda esse sibi, quæ ceteri arbitrantur tollenda esse signa et tabulas, ceteraque ornamenta oppidorum Græcorum. Itaque omnes quidem nunc in his locis intuentur Cn. Pompeium sicut aliquem non missum ex hac urbe, sed delapsum de cælo : nunc denique incipiunt credere homines Romanos hac abstinentia	quelle est sa modération dans les autres choses. D'où pensez-vous cette rapidité si-grande et cette course si incroyable avoir été trouvées (résulter) ? Car non pas une force extraordinaire de rameurs, ni un certain art inconnu de gouverner un vaisseau, ou quelques vents nouveaux ont transporté lui si rapidement dans les terres les plus lointaines ; mais ces choses, qui ont coutume de retarder les autres, ne l'ont pas arrêté : la cupidité ne l'a pas détourné d'une route entreprise pour quelque butin, ni la passion pour quelque plaisir, ni le charme des lieux pour quelque distraction, ni la célébrité d'une ville pour la connaissance (pour la connaître), enfin ni la fatigue même pour le repos. Enfin celui-ci n'a pas même pensé ces objets devoir être vus par lui, que les autres pensent devoir être enlevés par eux, les statues et les tableaux, et les autres ornements des villes grecques. Aussi tous certes maintenant dans ces lieux regardent Cn. Pompée comme quelqu'un non envoyé de cette ville, mais tombé du ciel : maintenant enfin ils commencent à croire des hommes romains de cette intégrité
---	--

quod jam nationibus exteris incredibile ac falso memoriae proditum videbatur. Nunc imperii vestri splendor illis gentibus lucet ; nunc intelligunt non sine causa majores suos tum, quum hac temperantia magistratus habebamus, servire populo Romano quam imperare aliis maluisse. Jam vero ita faciles aditus ad eum privatorum, ita liberae querimoniae ; de aliorum injuriis esse dicuntur, ut is, qui dignitate principibus excellit, facilitate par infimis esse videatur. Jam quantum consilio, quantum dicendi gravitate et copia valeat, in quo ipso inest quaedam dignitas imperatoria, vos, Quirites, hoc ipso in loco saepe cognostis. Fidem vero ejus inter socios quantam existimari putatis, quam hostes omnium gentium sanctissimam judicarint ? Humanitate jam tanta est ut difficile dictu sit utrum hostes magis virtutem ejus pugnantes timuerint

pouvaient plus admettre et regardaient comme une tradition mensongère. L'éclat de votre empire brille à présent aux yeux de ces peuples ; ils comprennent que leurs ancêtres, au temps où nous avions des magistrats si modérés, aient mieux aimé obéir au peuple romain que de commander aux autres peuples. D'un autre côté les simples particuliers le trouvent si abordable, il leur donne une telle liberté d'exposer leurs plaintes contre les injustices dont ils sont l'objet, qu'il semble, lui qui par son rang est au-dessus des plus grands, se mettre par son affabilité au niveau des plus petits. Quant à sa prudence, à son éloquence, à l'autorité de sa parole, qualités qui rehaussent la dignité du général, vous en avez jugé vous-mêmes, Romains, à cette tribune. Quelle opinion n'a-t-on pas de sa bonne foi parmi les alliés, quand les ennemis de toutes les nations l'ont regardée comme sacrée ? Son humanité est telle qu'il serait difficile de dire si l'ennemi craint plus son courage pendant la lutte qu'il ne

fuisse quondam ;
quod videbatur jam
incredibile
nationibus exteris
ac proditum falso
memoriae.
Nunc splendor
vestri imperii
lucet illis gentibus ;
nunc intelligunt
suos majores
maluisse non sine causa
servire populo Romano,
quam imperare aliis,
tum quum habebamus
magistratus
hac temperantia.
Jam vero
aditus privatorum
ad eum
dicuntur ita faciles,
querimoniae
de injuriis aliorum
ita liberae,
ut is,
qui excellit principibus
dignitate,
videatur esse par infimis
facilitate.
Jam vos, Quirites,
cognostis saepe
in hoc loco ipso
quantum valeat consilio,
quantum gravitate
et copia dicendi,
in quo ipso
inest quaedam dignitas
imperatoria.
Quantam vero putatis
fidem ejus existimari,
quam hostes
omnium gentium
judicarint sanctissimam ?
Jam est humanitate tanta
ut sit difficile dictu
utrum hostes
timuerint magis

avoir été autrefois ;
ce qui paraissait déjà
incroyable
aux nations étrangères
et transmis faussement
à la mémoire.
Maintenant l'éclat
de votre empire
luit pour ces nations ;
maintenant elles comprennent
leurs ancêtres
avoir mieux-aimé non sans raison
obéir au peuple romain,
que commander aux autres,
alors que nous avions
des magistrats
de cette modération.
Mais d'un-autre côté
les accès des simples-particuliers
vers lui
sont dits être si faciles,
les plaintes
touchant les injustices des autres
sont dites être si libres,
que celui-ci,
qui l'emporte sur les premiers
par la dignité,
semble être égal aux derniers
par l'affabilité.
De plus vous, Romains,
vous avez reconnu souvent
dans ce lieu même
combien il peut par la prudence,
combien par l'autorité
et l'abondance de parler (de sa parole),
ce en quoi même
il y a une certaine dignité
de-général.
Puis combien-grande pensez-vous
la bonne-foi de lui être crue,
elle que les ennemis ;
de tous les peuples,
ont jugée très-sacrée ?
D'ailleurs il est d'une humanité telle
qu'il est difficile à être dit (de dire)
si les ennemis
ont craint davantage

rint, an mansuetudinem victi dilexerint. Et quisquam dubitabit quin huic tantum bellum hoc transmittendum sit, qui ad omnia nostræ memoriæ bella conficienda divino quodam consilio natus esse videatur ?

XV. Et, quoniam auctoritas multum in bellis quoque administrandis atque imperio militari valet, certe nemini dubium est quin ea re idem ille imperator plurimum possit. Vehementer autem pertinere ad bella administranda, quid hostes, quid socii de imperatoribus vestris existiment, quis ignorat, quum sciamus homines in tantis rebus, ut aut contemnunt aut metuant, aut oderint aut ament, opinione non minus famæ quam aliqua certa ratione commoveri ? Quod igitur nomen unquam in orbe terrarum clarius fuit ? cujus res gestæ pares ? de quo homine vos, id quod maxime facit auctoritatem, tanta et tam præclara judicia fecistis ? An vero ullam usquam esse oram tam desertam putatis, quo non illius

chérît sa clémence après la défaite. Et vous hésiteriez à confier le soin de cette guerre importante à un homme qui semble né, par un bienfait de la divinité, pour achever toutes les guerres de notre temps ?

XV. Puisqu'il est vrai qu'à la guerre et dans le commandement des armées la réputation peut beaucoup, personne ne doute que, sur ce point encore, le général dont nous parlons n'ait une grande supériorité. C'est une chose fort importante pour le succès des opérations militaires, que l'opinion que vos alliés et vos ennemis ont de vos généraux ; qui peut en douter, quand on sait que pour faire naître chez les hommes des sentiments aussi sérieux que le mépris, la crainte, la haine, l'amour, l'opinion n'a pas moins d'influence que les motifs les plus graves ? Or, quel nom eut jamais tant d'éclat dans le monde ? qui fit jamais d'aussi grandes choses ? quel homme (car c'est là surtout ce qui fait la réputation), quel homme a mérité de votre part des jugements aussi glorieux, aussi éclatants ? Croyez-vous qu'il y ait une contrée assez solitaire pour n'avoir pas entendu ✠ ✠ ✠ ✠ ✠

virtutem ejus
pugnantes,
an dilexerint mansuetudinem
victi.

Et quisquam dubitabit
quin tantum bellum
transmittendum sit huic,
qui videatur natus esse
quodam consilio divino
ad conficienda
omnia bella
nostræ memoriæ ?

XV. Et quoniam
auctoritas
valet multum quoque
in bellis administrandis
atque imperio militari,
certe est dubium nemini
quin ille idem imperator
possit plurimum ea re.
Quis autem ignorat
quid hostes,
quid socii existiment
de vestris imperatoribus,
pertinere vehementer
ad bella administranda,
quum sciamus
homines commoveri
in tantis rebus
ut aut contemnunt,
aut metuant,
aut oderint, aut ament,
non minus opinione famæ
quam aliqua ratione certa ?
Quod nomen igitur
fuit unquam clarius
in orbe terrarum ?
cujus res gestæ pares ?
de quo homine
vos fecistis judicia tanta
et tam præclara,
id quod facit maxime
auctoritatem ?
An vero putatis
ullam oram esse usquam
tam desertam,
quo non pervaserit

la valeur de lui
en combattant,
ou ont aimé *davantage* sa douceur
étant vaincus.

Et quelqu'un doutera
qu'une si-grande guerre
ne doive être reportée à celui-ci,
qui semble être né
par une certaine volonté divine
pour achever
toutes les guerres
de notre mémoire (temps) ?

XV. Et puisque
la réputation
peut beaucoup aussi
dans les guerres à-conduire
et *dans* le commandement militaire,
certes il *n'est* douteux pour personne
que ce même général
ne puisse le plus par ce côté.
Or, qui ignore
ce que les ennemis,
ce que les alliés pensent
de vos généraux,
être-intéressant vivement
pour les guerres à-conduire,
quand nous savons
les hommes être poussés
dans de si-grandes questions
de sorte que ou ils méprisent,
ou ils craignent,
ou ils haïssent, ou ils aiment,
non moins par l'opinion de la renommée
que par quelque motif déterminé ?
Quel nom donc
fut jamais plus illustre
dans le cercle des terres (l'univers) ?
de qui les exploits accomplis *sont-ils* égaux ?
sur quel homme
avez-vous fait (porté) des jugements si-grands
et si éclatants,
ce qui fait surtout
la réputation ?
Mais est-ce que vous pensez
quelque rive être quelque-part
si déserte,
où ne soit parvenu

diei fama pervaserit, quum universus populus Romanus, referto foro repletisque omnibus templis, ex quibus hic locus conspici potest, unum sibi ad commune omnium gentium bellum Cn. Pompeium imperatorem depoposcit ? Itaque, ut plura non dicam, neque aliorum exemplis confirmem quantum hujus auctoritas valeat in bello, ab eodem Cn. Pompeio omnium rerum egregiarum exempla sumantur : qui quo die a vobis maritimo bello præpositus est imperator, tanta repente vilitas annonæ ex summa inopia et caritate rei frumentariæ consecuta est, unius hominis spe et nomine, quantam vix ex summa ubertate agrorum diuturna pax efficere potuisset. Jam accepta in Ponto calamitate, ex eo proelio de quo vos paulo ante invitatus admonui, quum socii pertimuissent, hostium opes

parler de ce jour où le peuple romain tout entier, couvrant le forum et remplissant tous les temples d'où l'on peut apercevoir cette tribune, désigna Pompée seul pour diriger cette guerre commune à toutes les nations ? Aussi, sans en dire davantage, sans chercher à vous prouver par des exemples étrangers quelle est à la guerre l'influence de la réputation, prenons chez ce même Pompée les exemples de tout ce qu'il y a de grand. Au jour où vous l'avez chargé de la guerre des pirates, on a vu, grâce à l'espoir que donnait le nom d'un seul homme, le prix des denrées, qui étaient extrêmement rares et chères, baisser tout à coup comme après une récolte extraordinaire et au sein d'une longue paix. Puis, quand, après le désastre du Pont, après cette bataille dont je n'ai parlé tout à l'heure que malgré moi, vos alliés se furent effrayés, que vos ennemis eurent repris confiance et rassemblé

fama illius diei,	le bruit de ce jour,
quum populus Romanus	lorsque le peuple romain
universus,	tout entier
foro referto,	le forum étant-plein,
omnibusque templis,	et tous les temples,
ex quibus hic locus	d'où ce lieu
potest conspici,	peut être aperçu,
repletis,	étant remplis,
depoposcit sibi	a demandé pour lui-même
Cn. Pompeium unum	Cn. Pompée seul
imperatorem	<i>comme</i> général
ad bellum commune	pour <i>cette</i> guerre commune
omnium gentium ?	de (à) toutes les nations ?
Itaque,	C'est-pourquoi,
ut non dicam plura,	afin que je ne dise pas plus-de <i>paroles</i> ,
neque confirmem	et ne prouve pas
exemplis aliorum	par les exemples des autres
quantum auctoritas	combien la réputation
valeat in bello,	peut dans la guerre,
exempla	que les exemples
omnium rerum egregiarum	de toutes les actions remarquables
sumantur	soient pris
ab eodem Cn. Pompeio :	de ce-même Cn. Pompée ;
die quo	le jour dans lequel
qui præpositus est a vobis	celui-ci fut préposé par vous
imperator	<i>comme</i> général
bello maritimo,	à la guerre maritime,
vilitas annonæ	un bas-prix des denrées
consecuta est repente	suivit tout-à-coup
ex summa inopia	au-sortir-d'une extrême disette
et caritate	et d'une cherté
rei frumentariæ,	de la propriété de-grains (du blé),
spe et nomine	<i>grâce</i> à l'esérance et au nom
unius hominis,	d'un seul homme,
tanta quantum pax diuturna	aussi-grand qu'une paix longue
potuisset efficere	eût pu <i>le</i> produire
ex summa ubertate	à-la-suite-d'une extrême fécondité
agrorum.	des champs.
Jam	D'un autre côté
calamitate accepta	un malheur ayant été reçu (essuyé)
in Ponto,	dans le Pont,
ex eo proelio	à-la suite de cette bataille
de quo admonui vos	de laquelle j'ai fait-souvenir vous
paulo ante	peu auparavant
invitus,	ne- <i>le</i> -désirant pas (malgré moi),
quum socii pertimuissent,	comme les alliés avaient craint,
opes animique hostium	<i>que</i> les forces et l'ardeur des ennemis

animique crevissent, satis firmum præsidium provincia non haberet, amissetis Asiam, Quirites, nisi ad ipsum discrimen ejus temporis divinitus Cn. Pompeium ad eas regiones fortuna populi Romani attulisset. Hujus adventus et Mithridatem insolita inflammatum victoria contuit, et Tigranem magnis copiis minitantem Asiæ retardavit. Et quisquam dubitabit quid virtute profecturus sit, qui tantum auctoritate profecerit, aut quam facile imperio atque exercitu socios et vectigalia conservaturus sit, qui ipso nomine ac rumore defenderit ?

XVI. Age vero illa res quantam declarat ejusdem hominis apud hostes populi Romani auctoritatem, quod ex locis tam longinquis tamque diversis, tam brevi tempore, omnes uni huic se dediderunt ? quod Cretensium legati, quum in eorum insula noster imperator exercitusque esset, ad Cn. Pompeium in ultimas prope terras venerunt, eique se omnes Cretensium

de plus grandes forces, quand notre province n'était plus suffisamment défendue, l'Asie était perdue pour vous, Romains, si la fortune de la république n'eût fait apparaître alors Pompée dans ce pays comme un envoyé du ciel. À son arrivée, Mithridate, fier d'un triomphe nouveau pour lui, s'arrêta ; Tigrane, qui menaçait l'Asie avec une armée considérable, n'osa pas s'avancer. Et vous mettez en doute ce que pourra la valeur d'un homme dont la réputation a produit de tels effets ! vous douterez qu'avec un commandement et une armée il ne sauve sans peine nos alliés et nos tributaires, quand son nom seul et le bruit de son arrivée ont suffi pour les défendre ?

XVI. D'un autre côté, voulez-vous une preuve de la réputation de Pompée aux yeux des ennemis de Rome ? voyez en si peu de temps, sur tant de points si éloignés et si divers, tous les peuples se soumettre à lui seul. Les députés des Crétois, bien qu'il y eût dans leur île une armée et un général de la république, vont trouver Pompée au bout du monde, et déclarent que c'est à lui qu'ils veulent livrer toutes les

crevissent,
provincia non haberet
præsidium satis firmum,
amissetis Asiam,
Quirites,
nisi fortuna
populi Romani
attulisset divinitus
ad discrimen ipsum
ejus temporis
Cn. Pompeium
ad eas regiones.
Adventus hujus
et contuit Mithridatem
inflammatum
victoria insolita,
et retardavit Tigranem
minitantem Asiæ
magnis copiis.
Et quisquam dubitabit
quid profecturus sit
virtute
qui profecerit tantum
auctoritate,
aut quam facile
conservaturus sit
imperio atque exercitu
socios et vectigalia,
qui defenderit
nomine ipso ac rumore ?

XVI. Age vero,
quantam auctoritatem
ejusdem hominis
apud hostes populi Romani
illa res declarat, quod,
ex locis tam longinquis
tamque diversis,
tempore tam brevi,
omnes se dediderunt
huic uni ?
quod legati Cretensium,
quum noster imperator
exercitusque
esset in insula eorum,
venerunt ad Cn. Pompeium
prope in terras ultimas,
dixeruntque

s'étaient augmentées,
que la province n'avait pas
de défense assez ferme,
vous eussiez perdu l'Asie,
Romains,
si la fortune
du peuple romain
n'avait amené par-un-coup-du-ciel
au moment-décisif même
de ce temps
Cn. Pompée
vers ces pays.
L'arrivée de celui-ci
et contint Mithridate
enflammé (enorgueilli)
d'une victoire inaccoutumée,
et retarda Tigrane
qui menaçait l'Asie
avec de grandes troupes.
Et quelqu'un doutera
de ce qu'est devant gagner
par sa valeur
celui qui a gagné tant
par sa réputation,
ou combien facilement
il est devant sauver
avec un commandement et une armée
nos alliés et *nos* revenus,
celui qui les a défendus [putation ?
par son nom même et le bruit de sa ré-

XVI. Mais allons,
quelle-grande réputation
de ce-même homme
auprès des ennemis du peuple romain
ce fait *ne* prouve-t-il *pas*, que,
de lieux si lointains
et si divers,
en un temps si court,
tous se sont rendus
à lui seul ?
que les députés des Crétois,
lorsque notre général
et *notre* armée
étaient dans l'île d'eux,
sont venus vers Cn. Pompée
presque dans les terres les plus éloignées,
et ont dit

civitates dedere velle dixerunt ? Quid ? idem iste Mithridates, nonne ad eumdem Cn. Pompeium legatum usque in Hispaniam misit ? eum quem Pompeius legatum semper judicavit, ii, quibus semper erat molestum ad eum potissimum esse missum, speculatorem quam legatum judicari maluerunt. Potestis igitur jam constituere, Quirites, hanc auctoritatem, multis postea rebus gestis magnisque vestris judiciis amplificatam, quantum apud illos reges, quantum apud exterarum nationes valituram esse existimetis.

Reliquum est ut de felicitate (quam præstare de se ipso nemo potest, meminisse et commemorare de altero possumus), sicut æquum est homini de potestate deorum, timide et pauca dicamus. Ego enim sic existimo, Maximo, Marcello, Scipioni,

viles de la Crète. Mais quoi ! ce même Mithridate n'a-t-il pas envoyé jusqu'en Espagne un ambassadeur à ce même Pompée ? et Pompée l'a toujours regardé comme un ambassadeur véritable, bien que ceux qui étaient jaloux que ce fût vers lui qu'on l'eût député aient prétendu que c'était plutôt un espion qu'un ambassadeur. Vous pouvez donc dès maintenant, Romains, vous figurer l'effet que doit produire sur ces rois, sur les peuples étrangers, la réputation de Pompée, encore augmentée par ses nouveaux exploits et par vos glorieux témoignages.

Il me reste à parler du bonheur, avantage que nul ne peut s'attribuer à soi-même, mais que l'on peut citer et rappeler lorsqu'il s'agit d'un autre ; parlons-en avec réserve, comme le doit faire l'homme quand il parle de la puissance des dieux. Pour ma part, j'estime que, si l'on confia si souvent des commandements et des armées à Fabius Maximus, à Marcellus, à Scipion, à Marius, ce ne fut pas seulement

se velle dedere ei
omnes civitates
Cretensium ?
Quid ?
iste idem Mithridates
nonne misit legatum
ad eumdem Cn. Pompeium
usque in Hispaniam ?
eum quem Pompeius
judicavit semper
legatum,
ii, quibus
erat semper molestum
missum esse potissimum
ad eum,
maluerunt
judicari speculatorem
quam legatum.
Potestis igitur jam,
Quirites,
constituere
quantum existimetis
hanc auctoritatem,
amplificatam
multis rebus
gestis postea,
vestrisque judiciis
magnis,
valituram esse
apud illos reges,
quantum
apud nationes exterarum.

Est reliquum
ut dicamus timide
et pauca,
sicut est æquum homini
de potestate deorum,
de felicitate,
quam nemo potest
præstare de se ipso,
possumus meminisse
et commemorare de altero.
Ego enim existimo sic,
imperia mandata esse
atque exercitus commissos
sæpius
Maximo, Marcello,

eux vouloir livrer à lui
toutes les villes
des Crétois ?
Quoi ?
ce même, Mithridate
n'a-t-il pas envoyé un ambassadeur
à ce-même Cn. Pompée
jusqu'en Espagne ?
cet homme que Pompée
a jugé toujours
être un ambassadeur,
tandis que ces gens, a qui
il était toujours désagréable [férence
un ambassadeur avoir été envoyé de pré-
à lui,
ont mieux aimé
lui être regardé-comme espion
que comme ambassadeur.
Vous pouvez donc déjà,
Romains,
établir
combien vous pensez
cette réputation,
augmentée
par de nombreux exploits
accomplis depuis,
et par vos jugements
grands (éclatants),
devoir valoir
auprès de ces rois-là,
combien
auprès des nations étrangères.

Il est restant (il reste)
que nous parlions timidement
et en peu de mots,
comme il est convenable à un homme
parlant du pouvoir des dieux,
du bonheur,
que personne ne peut
mettre-en-avant touchant soi-même,
mais que nous pouvons nous rappeler
et citer d'un autre.
Car je pense ainsi,
des commandements avoir été confiés
et des armées confiées
plus souvent
à Fabius Maximus, à Marcellus,

Mario et ceteris magnis imperatoribus, non solum propter virtutem, sed etiam propter fortunam, sæpius imperia mandata atque exercitus esse commissos : fuit enim profecto quibusdam summis viris quædam ad amplitudinem et ad gloriam et ad res magnas bene gerendas divinitus adjuncta fortuna. De hujus autem hominis felicitate, de quo nunc agimus, hac utar moderatione dicendi, non ut in illius potestate fortunam positam esse dicam, sed ut præterita meminisse, reliqua sperare videamur, ne aut invisâ diis immortalibus oratio nostra, aut ingrata esse videatur. Itaque non sum prædicaturus, Quirites, quantas ille res domi militiæque, terra marique, quantaque felicitate gesserit ; ut ejus semper voluntatibus non modo cives assenserint, socii obtemperarint, hostes obedierint ; sed etiam venti tempestatesque obsecundarint : hoc brevissime dicam, neminem unquam tam impudentem fuisse, qui a diis immortalibus tot et tantas res tacitus auderet

à cause de leur mérite, mais à cause de leur bonheur. Certains hommes éminents, en effet, ont reçu sans aucun doute du ciel une sorte de bonne fortune, qui contribue à leur grandeur et à leur gloire et leur fait accomplir d'éclatantes choses ; or, en parlant du bonheur de l'homme qui nous occupe, je veux être fidèle à cette modération que je m'impose, et, de peur que mon langage ne me fasse paraître aux yeux des dieux immortels impie ou ingrat, je ne dirai pas qu'il tient la fortune en son pouvoir, mais seulement qu'en nous rappelant le passé nous pouvons compter sur l'avenir. Je ne vanterai donc pas, Romains, les grandes choses qu'il a faites dans la paix comme à la guerre, sur terre comme sur mer, ni le bonheur avec lequel il les a achevées ; je ne répéterai pas qu'on a vu toujours ses volontés non-seulement applaudies par les citoyens, suivies par les alliés, exécutées par les ennemis, mais même secondées par les vents et les tempêtes. Je ne dirai qu'un mot : c'est que personne n'a jamais été assez impudent pour demander aux dieux, même dans le secret de son

Scipioni, Mario,	[ribus	à Scipion, à Marius,
et ceteris magnis imperato-		et aux autres grands généraux,
non solum		non-seulement
propter virtutem,		pour <i>leur</i> valeur
sed etiam		mais encore
propter fortunam		pour <i>leur</i> bonheur
profecto enim		car certainement
quædam fortuna		une certaine fortune
adjuncta fuit divinitus		fut ajoutée(accordée) par-un-don-du-ciel
quibusdam viris summis		à quelques hommes éminents
ad amplitudinem		pour <i>leur</i> grandeur
et gloriam		et <i>leur</i> gloire
et ad bene gerendas		et pour bien faire
res magnas.		les actions grandes (importantes).
De felicitate autem		Mais quant au bonheur
hujus hominis,		de cet homme,
de quo agimus nunc,		de qui nous parlons maintenant,
utar hac moderatione		j'userai de cette (d'une telle) modération
dicendi,		de parler (de langage),
non ut dicam		non pas que je dise
fortunam positam esse		la fortune être placée
in potestate illius,		en le pouvoir de lui,
sed ut videamur		mais que nous semblions
meminisse præterita,		nous rappeler les <i>faits</i> passés,
sperare reliqua,		et espérer les <i>faits</i> qui-restent (à venir),
ne nostra oratio videatur		de peur que notre langage ne paraisse
esse aut invisâ		être ou odieux
diis immortalibus,		aux dieux immortels,
aut ingrata.		ou ingrat <i>envers eux</i> .
Itaque, Quirites,		C'est-pourquoi, Romains,
non sum prædicaturus		je ne suis pas devant vanter
quantas res ille gesserit		quelles-grandes actions il a faites
domi militiæque,		à l'intérieur et en guerre,
terra marique,		sur terre et sur mer,
quantaque felicitate ;		et avec quel bonheur ;
ut non modo semper		comment non-seulement toujours
cives assenserint,		les citoyens ont applaudi,
socii obtemperarint		les alliés se sont prêtés,
hostes obedierint		les ennemis ont obéi
voluntatibus ejus,		aux volontés de lui,
sed etiam		mais encore
venti tempestatesque		les vents et les saisons
obsecundarint :		<i>les</i> ont secondées :
dicam brevissime hoc,		je dirai très-brièvement ceci,
neminem unquam fuisse		personne jamais n'avoir été
tam impudentem		si impudent
qui auderet optare tacitus		qui osât demander silencieux (tout bas)

optare, quot et quantas dii immortales ad Cn. Pompeium detulerunt. Quod ut illi proprium ac perpetuum sit, Quirites, quum communis salutis atque imperii, tum ipsius hominis causa, sicuti facitis, velle et optare debetis.

Quare quum et bellum ita necessarium sit, ut negligi non possit, ita magnum, ut accuratissime sit administrandum, et quum ei imperatorem præficere possitis, in quo sit eximia belli scientia, singularis virtus, clarissima auctoritas, egregia fortuna, dubitabitis, Quirites, quin hoc tantum boni, quod vobis a diis immortalibus oblatum et datum est, in rempublicam conservandam atque amplificandam conferatis ?

XVII. Quod si Romæ Cn. Pompeius privatus esset hoc tempore, tamen ad tantum bellum is erat deligendus atque mittendus. Nunc, quum ad ceteras summas utilitates hæc quoque opportunitas adjungatur, ut in iis ipsis locis adsit, ut

cœur, d'aussi nombreux, d'aussi éclatants succès, que ceux qu'ils ont prodigués d'eux-mêmes à Pompée. Puisse ce bonheur ne l'abandonner jamais, Romains ! aussi bien pour le salut de l'État que pour Pompée lui-même, vous devez le vouloir et le demander aux dieux, et c'est ce que vous faites.

En résumé, puisque la guerre est tellement indispensable qu'on ne saurait la différer, tellement grave qu'elle réclame tous nos soins, et que vous pouvez en charger un général qui se distingue par une connaissance profonde de l'art militaire, par une valeur extraordinaire, par une réputation brillante, par un bonheur rare, hésitez-vous, Romains, à consacrer au salut et à l'agrandissement de l'empire cet insigne présent que les dieux vous ont offert et vous ont accordé ?

XVII. Cn. Pompée vivrait aujourd'hui à Rome en simple particulier, que vous devriez encore le choisir et l'envoyer pour conduire une guerre si importante ; mais, puisqu'aux autres avantages que j'ai cités se joint cette heureuse circonstance qu'il est sur les lieux

a diis immortalibus
tot et tantas res
quot et quantas
dii immortales
detulerunt
ad Cn. Pompeium.
Quod
debetis velle et optare,
Quirites, sicuti facitis,
ut sit proprium illi
ac perpetuum,
quum causa
salutis communis
atque imperii,
tum hominis ipsius.

Quare,
quum et bellum
sit ita necessarium,
ut non possit negligi
ita magnum,
ut administrandum sit
accuratissime,
et quum possitis
præficere ei imperatorem
in quo sit
scientia eximia belli,
virtus singularis,
auctoritas clarissima,
fortuna egregia,
dubitabitis, Quirites,
quin conferatis
in conservandam
atque amplificandam repu-
hoc tantum boni [blicam
quod oblatum est
et datum vobis
a diis immortalibus ?

XVII. Quod si
Cn. Pompeius,
esset hoc tempore
privatus Romæ,
tamen is erat deligendus
atque mittendus
ad tantum bellum.
Nunc,
quum hæc opportunitas
adjungatur quoque

aux dieux immortels
tant et de si-grandes choses
que-nombreuses et grandes
les dieux immortels
en ont accordé
à Cn. Pompée.
Laquelle chose
vous devez vouloir et souhaiter,
Romains, comme vous le faites,
qu'elle soit propre à lui
et durable,
tant à cause
du salut commun
et de l'empire,
qu'à cause de l'homme lui-même.

C'est-pourquoi,
puisque et cette guerre
est si nécessaire,
qu'elle ne peut être négligée,
si grande
qu'elle doit être conduite
très-soigneusement,
et que vous pouvez
mettre-à-la-tête d'elle un général
en qui soit
une science éminente de la guerre,
une valeur singulière,
une réputation très-brillante,
un bonheur remarquable,
douterez-vous, Romains,
que vous ne deviez-appliquer
à conserver
et agrandir la république
cette si-grande somme de bien
qui est offerte
et donnée à vous
par les dieux immortels ?

XVII. Que si
Cn. Pompée
était en ce temps-ci
simple-particulier à Rome,
cependant il serait devant être choisi
et devant être envoyé
pour une si grande guerre.
Maintenant,
puisque cette commodité
se joint encore

habeat exercitum, ut ab iis qui habent accipere statim possit, quid exspectamus ? aut cur non, ducibus diis immortalibus, eidem, cui cetera summa cum salute reipublicæ commissa sunt, hoc quoque bellum regium commitimus ?

At enim vir clarissimus, amantissimus reipublicæ, vestris beneficiis amplissimis affectus, Q. Catulus, itemque summis ornamentis honoris, fortunæ, virtutis, ingenii præditus, Q. Hortensius, ab hac ratione dissentiunt : quorum ego auctoritatem apud vos multis locis plurimum valuisse et valere oportere confiteor ; sed in hac causa, tametsi cognoscitis auctoritates contrarias virorum fortissimorum et clarissimorum, tamen, omissis auctoritatibus, ipsa re et ratione exquirere possumus veritatem, atque hoc facilius, quod ea omnia, quæ adhuc a me dicta sunt, iidem isti vera esse concedunt, et necessarium bellum esse et magnum, et in uno Cn. Pompeio

mêmes, qu'il commande une armée, et qu'il peut y joindre tout de suite les secours des chefs qui ont là des troupes, qu'attendons-nous, et pourquoi ne pas se hâter, sous les auspices des dieux, de confier cette guerre contre les deux rois à l'homme que nous avons chargé, si heureusement pour la république, de tant de missions importantes ?

Mais, dira-t-on, un homme d'un éminent mérite, dévoué de cœur à sa patrie, et qui a été de votre part l'objet de grandes distinctions, Q. Catulus, n'est pas de cet avis ; Q. Hortensius, personnage recommandable par ses dignités, sa fortune, son mérite, ses talents, s'y oppose également : je reconnais qu'en bien des circonstances leur autorité auprès de vous a été grande et devait l'être ; mais, dans l'affaire qui nous occupe, bien que vous connaissiez d'autres hommes courageux et distingués dont je pourrais citer l'opinion contraire, laissons de côté l'autorité, de part et d'autre, et recherchons la vérité d'après les faits et à l'aide de la raison : cela sera d'autant plus facile que nos adversaires conviennent eux-mêmes de tout ce que je vous ai dit jusqu'ici, savoir que la guerre est nécessaire, qu'elle

ad ceteras utilitates summas, ut adsit in iis locis ipsis, ut habeat exercitum, ut possit accipere statim ab iis qui habent, quid exspectamus ? aut cur, diis immortalibus ducibus, non committimus quoque hoc bellum regium eidem, cui cetera summa commissa sunt cum salute reipublicæ ?

At enim vir clarissimus, amantissimus reipublicæ, affectus vestris beneficiis amplissimis, Q. Catulus, itemque Q. Hortensius, præditus summis ornamentis honoris, fortunæ, virtutis, ingenii, dissentiunt ab hac ratione quorum ego confiteor auctoritatem valere plurimum apud vos multis locis et oportere valere ; sed in hac causa, tametsi cognoscitis auctoritates virorum fortissimorum et clarissimorum contrarias, tamen, auctoritatibus omissis, possumus exquirere veritatem re ipsa et ratione, atque hoc facilius, quod iidem isti concedunt omnia ea quæ dicta sunt adhuc a me esse vera, bellum esse et necessarium

aux autres avantages très-grands, qu'il est-présent dans ces lieux mêmes ; qu'il a une armée, qu'il peut recevoir aussitôt *des forces* de ceux qui *en* ont, qu'attendons-nous ? ou pourquoi, les dieux immortels *étant* guides, ne confions-nous pas aussi cette guerre contre-les-rois à ce-même *homme*, à qui d'autres *missions* très-grandes ont été confiées avec salut de (pour) la république ?

Mais à la vérité un homme très-illustre, très-ami de la république, comblé de vos bienfaits les plus considérables, Q. Catulus, et de même Q. Hortensius, doué des plus hautes distinctions d'honneur, de fortune, de vertu, de génie, différent de ce sentiment desquels je reconnais l'autorité pouvoir beaucoup auprès de vous en beaucoup de circonstances et devoir pouvoir *beaucoup* ; mais dans cette question, bien que vous connaissiez les autorités d'hommes très-courageux et très-illustres *être* contraires, cependant, *ces* autorités étant laissées-de-côté, nous pouvons rechercher la vérité par le fait même et la raison, et par cela (d'autant) plus facilement, que ces mêmes hommes concèdent tous ces *faits* qui ont été dits jusqu'ici par moi, être vrais, la guerre être et nécessaire

summa esse omnia. Quid igitur ait Hortensius ? si uni omnia tribuenda sint, unum. dignissimum esse Pompeium ; sed ad unum tamen omnia deferri non oportere. Obsolevit jam ista oratio, re multo magis quam verbis refutata. Nam tu idem, Q. Hortensi, multa, pro tua summa copia ac singulari facultate dicendi, et in senatu contra virum fortem A. Gabinium graviter ornatè dixisti, quum is de uno imperatore contra prædones constituendo legem promulgasset, et ex hoc ipso loco permulta item contra legem eam verba fecisti. Quid ? tum, per deos immortales, si plus apud populum Romanum auctoritas tua quam ipsius populi Romani salus et vera causa valisset, hodie hanc gloriam atque hoc orbis terræ imperium teneremus ? an tibi tum imperium esse hoc videbatur, quum populi Romani legati, prætores quæstoresque

est importante, et que Pompée réunit tous les talents au plus haut degré. Que dit donc Q. Hortensius ? que, s'il faut tout mettre entre les mains d'un seul homme, Pompée est le plus digne d'être choisi, mais qu'il ne faut pas tout mettre entre les mains d'un seul homme. C'est là un langage usé et réfuté plus encore par les faits que par mes paroles. C'est vous aussi, Q. Hortensius, qui, avec votre admirable et féconde éloquence, avez prononcé en plein sénat contre Gabinus, citoyen courageux, un discours aussi solide que séduisant, quand il proposa une loi qui chargeait Pompée seul du commandement contre les pirates ; du haut de cette même tribune, vous avez aussi parlé longuement contre cette proposition. Or, au nom des dieux, si, dans cette circonstance, votre autorité l'eût emporté aux yeux du peuple romain sur le salut de Rome et sur la vérité, aurions-nous encore aujourd'hui notre gloire et l'empire du monde ? Vous semblait-il que nous l'eussions, cet empire, quand les pirates s'emparaient des ambassadeurs, des prêteurs, des questeurs du peuple

et magnum,
et omnia esse summa
in Cn. Pompeio uno.
Quid ait igitur Hortensius ?
si omnia
tribuenda sint uni,
Pompeium unum
esse dignissimum ;
sed tamen non oportere
omnia deferri ad unum.
Jam ista oratio obsolevit,
refutata multo magis re
quam verbis.
Nam tu idem,
Q. Hortensi,
et dixisti multa
in senatu
graviter ornatèque,
pro tua copia summa
ac facultate singulari
dicendi,
contra virum fortem,
A. Gabinium,
quum is
promulgasset legem
de uno imperatore
constituendo
contra prædones
et fecisti item
permulta verba
ex hoc loco ipso
contra eam legem.
Quid ? per deos immortales,
si tum tua auctoritas
valisset
apud populum Romanum
plus quam salus
populi Romani ipsius
et vera causa,
teneremus hodie
hanc gloriam
atque hoc imperium
orbis terræ ?
an videbatur tibi
hoc esse imperium,
tum quum legati
populi Romani,

et grande,
et tout être éminent
dans Cn. Pompée seul.
Que dit donc Hortensius ?
si toutes choses
devaient être remises à un-seul,
Pompée seul
être le plus digne ;
mais cependant ne falloir pas
toutes choses être déferées à un seul.
Déjà un tel langage est passé-de-mode,
réfuté beaucoup plus par le fait
que par les paroles.
Car toi le même (aussi),
Q. Hortensius,
et tu as dit beaucoup de choses
dans le sénat
avec-poids et avec-grâce,
d'après ton abondance très-grande
et ton talent singulier
de parler,
contre un homme courageux,
A. Gabinus,
lorsque celui-ci
eut proposé la loi
touchant un seul général
devant-être-nommé
contre les pirates,
et tu as fait (prononcé) de même
beaucoup-de paroles
de ce lieu même
contre cette loi.
Quoi ? par les dieux immortels,
si alors ton autorité
eût eu de-l'influence
auprès du peuple romain
plus que le salut
du peuple romain lui-même
et la vraie question,
conserverions-nous aujourd'hui
cette gloire
et cet empire
du cercle de la terre (du monde) ?
ou semblait-il à toi
cela être un empire,
alors que des ambassadeurs
du peuple romain,

capiebantur, quum ex omnibus provinciis commeatu et privato et publico prohibebamur, quum ita clausa erant nobis omnia maria, ut neque privatam rem transmarinam, neque publicam jam obire possemus ?

XVIII. Quæ civitas antea unquam fuit, non dico Atheniensium, quæ satis late quondam mare tenuisse dicitur ; non Carthaginensium, qui permultum classe maritima rebus valuerunt ; non Rhodiorum, quorum usque ad nostram memoriam disciplina navalis et gloria remansit : quæ civitas unquam antea tam tenuis, quæ tam parva insula fuit, quæ non portus suos, et agros, et aliquam partem regionis atque oræ maritimæ per se ipsa defenderet ? At, hercle, aliquot annos continuos ante legem Gabiniam ille populus Romanus, cujus usque ad nostram memoriam nomen invictum in navalibus pugnis permanserat, magna ac multo maxima parte non modo utilitatis, sed dignitatis atque imperii, caruit. Nos, quorum

romain ? quand les communications, tant privées que publiques, avec toutes nos provinces, étaient interrompues ? quand toutes les mers nous étaient si bien fermées que nous ne pouvions entreprendre aucun voyage, ni pour nous-mêmes, ni pour la république ?

XVIII. Y eut-il jamais un État (je ne parle pas d'Athènes, qui posséda, dit-on, jadis des forces maritimes assez considérables ; je ne parle pas de Carthage, qui fut si puissante par sa flotte et son commerce ; je ne parle pas des Rhodiens, dont l'habileté et la gloire navale subsistent encore), y eut-il jamais, dis-je, un État si faible, une île si petite, qui ne pût défendre par elle-même ses ports, son territoire et une partie des côtes ? Eh bien ! pendant plusieurs années de suite, avant la loi Gabinia, ce peuple romain, dont le nom, jusqu'à présent, était resté celui d'un peuple invincible sur mer, s'est vu privé de la plus grande partie non-seulement de ses revenus, mais même de sa dignité et de son empire. Nous, dont les ancêtres battirent

prætores quæstoresque capiebantur, quum prohibebamur commercio et privato et publico ex omnibus provinciis, quum omnia maria erant ita clausa nobis, ut possemus jam obire rem neque privatam neque publicam transmarinam ?

XVIII. Quæ civitas fuit unquam antea, non dico Atheniensium, quæ dicitur tenuisse mare quondam satis late ; non Carthaginensium, qui valuerunt permultum classe et rebus maritimis ; non Rhodiorum, quorum disciplina navalis et gloria remansit : usque ad nostram memoriam quæ civitas fuit unquam antea tam tenuis, quæ insula tam parva, quæ non defenderet ipsa per se suos portus, et agros, et aliquam partem regionis atque oræ maritimæ At, hercle, aliquot annos continuos ante legem Gabiniam, ille populus Romanus, cujus nomen remanserat invictum usque ad nostram memoriam in pugnis navalibus, caruit parte magna ac multo maxima non modo utilitatis, sed dignitatis atque imperii.

des préteurs et des questeurs étaient pris, que nous étions privés de communication et particulière et publique de toutes les provinces, que toutes les mers étaient tellement fermées pour nous que nous ne pouvions plus entreprendre une affaire ni particulière ni publique d'outre-mer ?

XVIII. Quelle ville fut jamais auparavant, je ne dis pas *celle* des Athéniens qui est dite avoir occupé (dominé sur) la mer jadis assez au loin ; ni *celle* des Carthaginois, qui purent beaucoup par leur flotte et leurs forces maritimes ; ni *celle* des Rhodiens, dont le talent naval et la gloire a duré jusqu'à notre mémoire (époque) quelle ville fut jamais auparavant si faible, quelle île si petite, qui ne défendit elle-même par elle-même ses ports, et ses champs, et quelque partie du territoire et de la côte maritime ? Mais, par Hercule, pendant quelques années consécutives avant la loi Gabinia, ce peuple romain, dont le nom était demeuré invincible jusqu'à notre mémoire (époque) dans les combats de-vaisseaux, a été privé d'une partie grande et de beaucoup la plus grande non-seulement de *son* avantage, mais de *sa* dignité et de *son* empire.

XIX. Bono te animo tum, Q. Hortensi, populus Romanus, et ceteros qui erant in eadem sententia, dicere existimavit ea quæ sentiebatis ; sed tamen in salute communi idem populus Romanus dolori suo maluit quam auctoritati vestræ obtemperare. Itaque una lex, unus vir, unus annus, non modo nos illa miseria ac turpitudine liberavit, sed etiam effecit ut aliquando vere videremur omnibus gentibus ac nationibus terra marique imperare. Quo mihi etiam indignius videtur obtrectatum esse adhuc (Gabinio dicam, anne Pompeio, an utrique ? id quod est verius) ne legaretur A. Gabinus Cn. Pompeio expetenti ac postulanti. Utrum ille qui postulat legatum ad tantum bellum, quem velit, idoneus non est qui impetret, quum ceteri ad expilandos socios diripiendasque provincias, quos voluerunt, legatos eduxerint ? an ipse, cujus lege salus ac dignitas populo

XIX. Dans cette circonstance, le peuple romain n'a point douté, Q. Hortensius, que vous n'eussiez de bonnes intentions en parlant ainsi, vous et tous ceux qui partageaient votre opinion ; mais, quand il s'agissait du salut commun, ce même peuple a mieux aimé prendre conseil de sa douleur que de se rendre à votre autorité. Ainsi une seule loi, un seul homme, une seule année, non-seulement nous ont affranchis de tant de malheurs et de tant de honte, mais nous ont enfin fait paraître sur terre et sur mer comme les véritables maîtres de tous les peuples, de toutes les nations. Aussi trouvé-je plus odieux encore l'affront fait, dirai-je à Gabinus ou à Pompée, ou, ce qui est plus exact encore, à tous les deux ? d'avoir refusé Gabinus pour lieutenant à Pompée qui le désire et le demande. Le général qui, pour une guerre de cette importance, demande un lieutenant de son choix, n'est-il pas digne de l'obtenir, quand tous les autres ont emmené avec eux des hommes de leur choix pour aller dépouiller nos alliés et piller nos provinces ? ou bien celui qui, par une loi, a assuré le salut et la dignité du peuple romain et de toutes

XIX. Populus Romanus tum, Q. Hortensi, existimavit te, et ceteros qui erant in eadem sententia dicere bono animo ea quæ sentiebatis sed tamen in salute communi idem populus Romanus maluit obtemperare suo dolori quam vestræ auctoritati Itaque una lex, unus vir, unus annus non modo liberavit nos illa miseria ac turpitudine, sed etiam effecit ut aliquando videremur vere imperare omnibus gentibus ac nationibus terra marique. Quo videtur etiam mihi obtrectatum esse adhuc indignius (dicam Gabinio, anne Pompeio, an utrique ? id quod est verius) ne A. Gabinus legaretur Cn. Pompeio expetenti ac postulanti. Utrum ille, qui postulat legatum quem velit ad tantum bellum, non est idoneus qui impetret, quum ceteri, ad expilandos socios diripiendasque provincias, eduxerint legatos quos voluerunt ? an ipse, lege cujus salus ac dignitas

XIX. Le peuple romain alors, Q. Hortensius, a pensé toi, et les autres qui étaient dans le même avis, dire avec une bonne intention ce que vous pensiez ; mais cependant à-propos-du salut commun ce-même peuple romain a mieux-aimé obéir à sa douleur qu'à votre autorité. C'est-pourquoi une seule loi, un seul homme, une seule année non-seulement ont délivré nous de cette misère et de *cette* honte, mais encore ont fait qu'enfin nous parussions vraiment commander à tous les peuples et à *toutes* les nations sur terre et sur mer. Par quoi il semble même à moi avoir été fait-opposition encore plus indignement (dirai-je à Gabinus ou à Pompée, ou à l'un-et-l'autre ? ce qui est plus vrai) pour qu'A. Gabinus ne fût pas adjoint à Cn. Pompée *le* désirant et *le* demandant. Est-ce-que celui-ci, qui demande *pour* lieutenant qui il veut pour une si-grande guerre, n'est pas digne qui l'obtienne (de l'obtenir), quand les autres, pour piller les alliés et ravager les provinces, ont emmené *pour* lieutenants ceux qu'ils ont voulu ? ou-bien *celui* même, par la loi de qui le salut et la dignité

Romano atque omnibus gentibus constituta est, expers esse debet gloriæ ejus imperatoris atque ejus exercitus, qui consilio ipsius atque periculo est constitutus ? An C. Falcidius, Q. Metellus, Q. Cælius Latiniensis, Cn. Lentulus, quos omnes honoris causa nomino, quum tribuni plebis fuissent, anno proximo legati esse potuerunt ; in hoc uno Gabinio sunt tam diligentes, qui in hoc bello quod lege Gabinia geritur, in hoc imperatore atque exercitu quem per vos ipse constituit, etiam præcipuo jure esse deberet ? De quo legando spero consules ad senatum relatu- rorum ; neque me impedit cujusquam, Quirites, inimicum edictum, quominus fretus vobis vestrum jus beneficiumque defendam ; neque præter intercessionem quidquam audiam : de qua, ut arbitror, isti ipsi, qui minantur, etiam atque etiam quid liceat considerabunt. Mea quidem sententia,

les nations, doit-il être privé de partager la gloire du chef et de l'armée qui ont été choisis par ses conseils et à ses risques ? Eh quoi ! C. Falcidius, Q. Métellus, Q. Célius Latiniensis, Cn. Lentulus, que je cite tous avec respect, ont bien pu, après avoir été tribuns du peuple, devenir lieutenants l'année suivante ; et l'on n'affiche de tels scrupules qu'à propos de Gabinus, qui, dans une guerre entreprise d'après la loi Gabinia, avec un général et une armée qu'il a obtenus de vous, devrait être préféré à tout autre ? J'espère bien que les consuls soumettront cette affaire au sénat ; s'ils hésitent ou qu'ils ne le fassent qu'avec peine, je déclare que je ferai moi-même une proposition. Et nul ne saurait m'empêcher, Romains, par un édit inique, de défendre, avec votre aide, vos droits et votre bienfait ; je ne reculerai que devant l'opposition des tribuns ; et, quant à cette opposition, ceux mêmes qui nous en menacent examineront plus d'une fois jusqu'où vont leurs droits. Suivant moi, Romains, ☞ ☞ ☞

constituta est	ont été assurés
populo Romano	au peuple romain
atque omnibus gentibus,	et à toutes les nations,
debet esse expers	doit-il être ne-prenant-pas-part
gloriæ ejus imperatoris	à la gloire de ce général
atque ejus exercitus,	et de cette armée,
qui constitutus est	qui ont été établis
consilio	par le conseil
atque periculo ipsius ?	et le danger de lui-même ?
An C. Falcidius,	Est-ce-que, <i>tandis que</i> Falcidius,
Q. Metellus,	Q. Métellus,
Q. Cælius Latiniensis,	Q. Célius Latiniensis,
Cn. Lentulus,	Cn. Lentulus,
quos nomino omnes	que je nomme tous
causa honoris,	par honneur,
quum fuissent	après qu'ils eurent été
tribuni plebis,	tribuns du peuple,
potuerunt esse legati	ont pu être lieutenants
anno proximo ;	l'année suivante ;
sunt tam diligentes	<i>et</i> ils sont (on est) si scrupuleux
in hoc Gabinio uno,	pour ce Gabinus seul,
qui deberet esse	qui devrait être
etiam jure præcipuo,	même dans le droit principal,
in hoc bello,	à-propos-de cette guerre,
quod geritur lege Gabinia,	qui se fait par la loi Gabinia,
in hoc imperatore	à-propos-de ce général
atque exercitu,	et de <i>cette</i> armée,
quem constituit ipse per se ?	qu'il a établis lui-même par lui-même ?
Spero consules	J'espère les consuls
relatu-ros ad senatum	devoir faire-un-rapport au sénat
de quo legando.	sur lui devant être envoyé-comme-lieutenant.
Qui si dubitabunt	Lesquels s'ils hésitent
aut gravabuntur,	ou se montrent-contrariés,
ego profiteor me relaturum ;	je déclare moi devoir faire-un-rapport ;
neque edictum inimicum	et l'édit ennemi (injuste)
cujusquam	de qui-que-ce-soit
impedit me	ne m'empêchera pas
quominus, fretus vobis,	que, appuyé-sur vous,
defendam vestrum jus	je défende votre droit
et beneficium ;	et <i>votre</i> bienfait ;
neque audiam quidquam,	et je n'écouterai quoi-que-ce-soit,
præter intercessionem :	hormis l'opposition <i>des tribuns</i> :
de qua, ut arbitror,	à-propos-de laquelle, comme je pense,
isti ipsi qui minantur	ceux-là mêmes qui menacent
considerabunt	considéreront
etiam atque etiam	encore et encore (plus d'une fois)
quid liceat.	ce qui est-permis.

Quirites, unus A. Gabinius, belli maritimi rerumque gestarum auctor, comes Cn. Pompeio adscribitur, propterea quod alter uni id bellum suscipiendum vestris suffragiis detulit, alter delatum susceptumque confecit.

XX. Reliquum est ut de Q. Catuli auctoritate et sententia dicendum esse videatur ; qui quum ex vobis quæreret, si in uno Cn. Pompeio omnia poneretis, si quid eo factum esset¹ in quo spem essetis habituri, cepit magnum suæ virtutis fructum ac dignitatis, quum omnes, prope una voce, in eo ipso vos spem habituros esse dixistis. Etenim talis est vir, ut nulla res tanta sit ac tam difficilis, quam ille non et consilio regere, et integritate tueri, et virtute conficere possit. Sed in hoc ipso ab eo vehementissime dissentio, quod, quo minus certa est hominum ac minus diuturna vita, hoc magis respublica, dum per deos immortales licet, frui debet summi hominis vita atque virtute.

A. Gabinius, auteur de la guerre navale et des succès qui l'ont suivie, est le seul homme qu'on puisse adjoindre à Cn. Pompée, puisque l'un de ces deux personnages a obtenu de vous que cette guerre fût confiée à un seul général, et que l'autre, après l'avoir entreprise, l'a menée à fin.

XX. Il me reste à parler de l'autorité et de l'opinion de Q. Catulus. Quand il vous disait : « Si vous mettez tous les pouvoirs aux mains de Pompée et qu'il lui arrive quelque malheur, en qui placerez-vous votre confiance ? » il a recueilli un fruit bien glorieux de sa valeur et de son mérite ; car vous lui avez répondu tous à peu près d'une voix : « C'est sur vous, Catulus, que nous comptons. » C'est, en effet, un illustre citoyen, et il n'est point d'affaire si grave, si difficile, qu'il ne puisse diriger par sa prudence, soutenir par son intégrité et mener à fin par sa valeur. Mais je suis loin de partager cette fois son sentiment ; plus l'existence de l'homme est courte et incertaine, plus la république, tant que les dieux le permettent, doit jouir de la vie et du mérite d'un homme supérieur.

Mea quidem sententia, Quirites, A. Gabinius unus, auctor belli maritimi rerumque gestarum, adscribitur comes Cn. Pompeio ; propterea quod alter detulit uni vestris suffragiis id bellum suscipiendum, alter confecit delatum et susceptum.

XX. Est reliquum ut videatur dicendum esse de auctoritate et sententia Q. Catuli, qui, quum quæreret ex vobis, si poneretis omnia in Cn. Pompeio uno, si quid factum esset eo, in quo habituri essetis spem, cepit magnum fructum suæ virtutis ac dignitatis, quum prope omnes dixistis una voce vos habituros esse spem in eo ipso. Etenim vir est talis, ut nulla res sit tanta et tam difficilis, quam ille non possit et regere consilio, et tueri integritate, et conficere virtute. Sed dissentio ab eo vehementissime in hoc ipso quod, quo vita hominum est minus certa ac minus diuturna, magis hoc respublica, dum licet per deos immortales, debet frui vita atque virtute hominis summi.

À mon avis à la vérité, Romains A. Gabinius seul, conseiller de la guerre navale et des exploits accomplis, est adjoint pour compagnon à Cn. Pompée ; parce que l'un a confié à un seul avec vos suffrages cette guerre à-entreprendre, l'autre a achevé la guerre confiée et entreprise.

XX. Il est restant (il reste) qu'il semble devoir être parlé de l'autorité et de l'avis de Q. Catulus, qui, comme il demandait à vous, si vous placiez tout en Cn. Pompée seul, [rivait à] lui si quelque chose arrivait de (malheur ar-en qui vous auriez espérance, a recueilli un grand fruit de son mérite et de sa dignité, quand presque tous vous avez dit d'une voix vous devoir avoir espérance en lui-même. En effet l'homme est tel, qu'aucune affaire n'est d'un si-grand prix et si difficile, qu'il ne puisse et diriger par sa prudence, et soutenir par son intégrité, et achever par son courage. Mais je diffère de lui très-fortement en cela même que, d'autant la vie des hommes est moins certaine et moins longue, plus pour cela la république, pendant qu'il est permis par les dieux immortels, doit jouir de la vie et du talent d'un homme éminent.

At enim nihil novi fiat contra exempla atque instituta majorum. Non dico hoc loco majores nostros semper in pace consuetudini, in bello utilitati paruisse ; semper ad novos casus temporum novorum consiliorum rationes accommodasse ; non dicam duo bella maxima, Punicum et Hispaniense, ab uno imperatore esse confecta, duasque urbes potentissimas, quæ huic imperio maxime minabantur, Carthaginem atque Numantiam, ab eodem Scipione¹ esse deletas ; non commemorabo nuper ita vobis patribusque vestris esse visum ut in uno C. Mario spes imperii poneretur, ut idem cum Jugurtha, idem cum Cimbris, idem cum Teutonis bellum administraret. In ipso Cn. Pompeio, in quo novi constitui nihil vult Q. Catulus, quam multa sint nova, summa Q. Catuli voluntate, constituta recordamini.

XXI. Quid enim tam novum quam adolescentulum privatum exercitum difficili reipublicæ tempore conficere ? confecit :

Mais, dit Catulus, n'admettons point d'innovation contraire aux institutions et aux exemples de nos ancêtres. Je ne répondrai pas à ce propos que toujours nos ancêtres ont obéi, en temps de paix, aux usages, mais qu'en temps de guerre ils ont consulté l'intérêt public ; que toujours dans des conjonctures nouvelles ils ont adopté des plans nouveaux ; je ne dirai pas que deux guerres fort considérables, la guerre d'Espagne et la guerre Punique, ont été terminées par un seul général ; que deux villes puissantes, les plus terribles ennemies de Rome, Carthage et Numance, ont été détruites par le même Scipion ; je ne vous rappellerai pas que, naguère encore, vos pères et vous avez jugé à propos de mettre toutes les espérances de la république entre les mains de Marius seul, de telle sorte qu'il fit seul la guerre à Jugurtha, aux Cimbres, aux Teutons ; songez seulement à Pompée lui-même, pour qui Catulus ne veut point d'innovations, rappelez-vous combien de choses nouvelles vous avez faites pour lui, avec l'approbation sans réserve de Q. Catulus.

XXI. Quoi de plus nouveau, en effet, que de voir un jeune homme, simple particulier, lever une armée dans les circonstances les plus

At enim [inquit],
nihil novi fiat
contra exempla
atque instituta majorum.
Non dico hoc loco
nostros majores
semper paruisse in pace
consuetudini,
in bello utilitati ;
semper accommodasse
rationes
novorum consiliorum
ad novos casus temporum ;
non dicam
duo bella maxima
Punicum et Hispaniense,
confecta esse
ab uno imperatore,
duas urbes potentissimas,
quæ minabantur maxime
huic imperio,
Carthaginem
atque Numantiam,
deletas esse
ab eodem Scipione ;
non commemorabo
nuper visum esse
vobis vestrisque patribus
ut spes imperii poneretur
in C. Mario uno,
ita ut idem administraret
bellum cum Jugurtha,
idem cum Cimbris,
idem cum Teutonis.
Recordamini
quam multa nova
constituta sint,
voluntate summa Q. Catuli,
in Cn. Pompeio ipso,
in quo Q. Catulus
vult nihil novi constitui.

XXI. Quid enim
tam novum
quam adolescentulum,
privatum,
conficere exercitum
tempore difficili

Mais en effet, [dit-il]
que rien de nouveau ne se fasse
contre les exemples
et les institutions de nos ancêtres.
Je ne dis point en ce lieu
nos ancêtres
toujours avoir obéi dans la paix
à la coutume,
dans la guerre à l'utilité ;
toujours avoir adapté
des plans
de nouvelles résolutions
à de nouvelles circonstances de temps ;
je ne dirai pas
deux guerres très-grandes
celle de-Carthage et celle d'-Espagne
avoir été achevées
par un seul général,
deux villes très-puissantes,
qui menaçaient le plus
cet empire,
Carthage
et Numance
avoir été détruites
par le même Scipion ;
je ne rappellerai pas
naguère avoir paru-bon
à vous et à vos pères,
que l'espoir de l'empire fût mis
en C. Marius seul,
de-telle-sorte que le même dirigeait
la guerre avec Jugurtha,
le même la guerre avec les Cimbres,
le même la guerre avec les Teutons.
Rappelez-vous
combien nombreuses des choses nouvelles
ont été établies
avec la bonne-volonté très-grande de Q. Ca-
pour Cn. Pompée lui-même, [tulus,
pour qui Q. Catulus
veut rien de nouveau n'être établi.

XXI. Quoi en effet
de si nouveau
que de voir un jeune homme,
simple-particulier,
compléter (lever) une armée
dans un temps difficile

huic præesse ? præfuit : rem optime ductu suo gerere ? gessit. Quid tam præter consuetudinem quam homini peradolescenti, cujus a senatorio gradu ætas longe abesset, imperium atque exercitum dari, Siciliam permitti atque Africam, bellumque in ea administrandum ? Fuit in his provinciis singulari innocentia, gravitate, virtute ; bellum in Africa maximum confecit, victorem exercitum deportavit. Quid vero tam inauditum quam equitem Romanum triumphare ? at eam quoque rem populus Romanus non modo vidit, sed etiam studio omni visendam et concelebrandam putavit. Quid tam inusitatum quam ut, quum duo consules clarissimi fortissimique essent, eques Romanus ad bellum maximum formidolosissimumque pro consule mitteretur ? missus est. Quo quidem tempore, quum esset nonnemo in senatu qui diceret non oportere mitti hominem privatum pro consule, L. Philippus dixisse dicitur :

difficiles pour la république ? Pompée en a levé une ; de le voir la commander ? il l'a commandée ; diriger la guerre avec succès ? il l'a fait aussi. Quoi de plus extraordinaire que de voir un homme si jeune, bien éloigné de l'âge requis pour être sénateur, chargé du commandement d'une armée ? de lui voir confier la Sicile, l'Afrique et les guerres qu'il fallait y soutenir ? Il s'est montré dans ces provinces d'une intégrité, d'une sagesse, d'une valeur admirables ; il a terminé en Afrique une guerre importante, et a ramené son aimée victorieuse. Quoi de plus inouï que de voir un chevalier romain honoré du triomphe ? Or, le peuple, romain n'a pas seulement été témoin de ce spectacle, mais il a cru devoir y courir et y applaudir avec le plus grand empressement. Quoi de plus contraire aux usages que de charger un chevalier romain, plutôt qu'un consul, d'une guerre terrible et des plus importantes, quand il y avait deux consuls d'un courage et d'une distinction rares ? On l'en a pourtant chargé. Et dans ce temps-là, comme quelques sénateurs disaient qu'il ne fallait pas envoyer un simple particulier à la place d'un consul, ☞ ☞

reipublicæ ?	pour la république ?
confecit :	il l'a complétée (levée) :
præesse huic ?	de le voir commander cette armée ?
præfuit :	il l'a commandée :
gerere rem optime	de le voir conduire l'entreprise très-bien
suo ductu ?	par sa direction ?
gessit. [dinem]	il l'a conduite.
Quid tam præter consuetu-	Quoi de si contre la coutume
quam imperium	que de voir un commandement
atque exercitum dari	et une armée être donnés
homini peradolescenti,	à un homme extrêmement-jeune,
cujus ætas abesset longe	dont l'âge était loin
a gradu senatorio,	de la dignité sénatoriale,
Siciliam permitti	de voir la Sicile lui être confiée
atque Africam,	et l'Afrique,
bellumque	et la guerre
administrandum in ea ?	devant être dirigée dans elle ?
Fuit in his provinciis	Il a été dans ces provinces
innocentia, gravitate,	d'une intégrité, d'une sagesse,
virtute singulari ;	d'une valeur singulière ;
confecit bellum maximum	il a achevé la guerre la plus grande
in Africa,	en Afrique,
deportavit	il a ramené
exercitum victorem.	son armée victorieuse.
Quid vero tam inauditum	D'un-autre-côté quoi de si inouï
quam equitem Romanum	que de voir un chevalier romain
triumphare ?	triumpher ?
at populus Romanus	or le peuple romain
non modo vidit	non-seulement a vu
eam rem quoque,	cette chose aussi,
sed etiam putavit	mais encore a pensé
visendam [esse]	elle devoir être vue
et concelebrandam	et applaudie
omni studio.	avec tout le zèle possible.
Quid tam inusitatum	Quoi de si inusité
quam ut eques Romanus	que de voir qu'un chevalier romain
mitteretur pro consule	fût envoyé au-lieu-d'un consul
ad bellum maximum	pour une guerre très-grande
formidolosissimumque	et très-effrayante,
quum essent duo consules	quand il y avait deux consuls
clarissimi fortissimique ?	très-illustres et très-courageux ?
missus est.	il a été envoyé.
Quo tempore quidem,	À cette époque même,
quum nonnemo esset	comme quelques-uns étaient
in senatu	dans le sénat
qui diceret non oportere	qui disaient ne pas falloir
hominem privatum	un homme simple-particulier

Non se illum sua sententia pro consule, sed pro consulibus mittere. Tanta in eo reipublicæ bene gerendæ spes constituebatur, ut duorum consulum munus unius adolescentis virtuti committeretur. Quid tam singulare quam ut ex senatusconsulto legibus solutus consul ante fieret, quam ullum alium magistratum per leges capere licuisset ? quid tam incredibile quam ut iterum eques Romanus senatusconsulto triumpharet ? Quæ in omnibus hominibus nova post hominem memoriam constituta sunt, ea tam multa non sunt, quam hæc quæ in hoc uno homine vidimus. Atque hæc tot exempla, tanta ac tam nova, profecta sunt in eundem hominem a Q. Catuli atque a ceterorum ejusdem dignitatis amplissimorum hominum auctoritate.

XXII. Quare videant ne sit periniquum et non ferendum, illorum auctoritatem de Cn. Pompeii dignitate a vobis comprobata semper esse ; vestrum ab illis de eodem homine iudicium

L. Philippus s'écria, dit-on, que dans sa pensée Pompée allait remplacer non pas un consul, mais les deux consuls. Ainsi il inspirait de si belles espérances, qu'on lui confiait, malgré son âge, l'emploi des deux consuls. Quoi de plus singulier que de le voir dispensé d'obéir aux lois par un sénatus-consulte, et nommé consul avant l'âge où les lois lui eussent permis d'aspirer à toute autre magistrature ? Quoi de plus incroyable qu'un sénatus-consulte décrétant un second triomphe pour un simple chevalier ? Non, les innovations faites de mémoire d'homme pour qui que ce soit n'ont jamais été si nombreuses que celles dont Pompée seul a été l'objet. Et toutes ces distinctions, si brillantes, si neuves, ont été décrétées pour un même citoyen, de l'avis de Q. Catulus et de tous les personnages les plus illustres du même ordre.

XXII. Qu'ils prennent donc garde que ce ne soit de leur part une injustice et une tyrannie, quand vous avez approuvé tout ce qu'ils ont demandé pour la gloire de Pompée, de refuser leur assentiment

mitti pro consule, L. Philippus dicitur dixisse se, sua sententia, non mittere illum pro consule, sed pro consulibus. Tanta spes bene gerendæ reipublicæ constituebatur in eo, ut munus duorum consulum committeretur virtuti unius adolescentis. Quid tam singulare quam ut solutus legibus ex senatusconsulto fieret consul antequam licuisset per leges capere ullum alium magistratum ? quid tam incredibile quam ut eques Romanus triumpharet iterum ex senatusconsulto ? Ea quæ constituta sunt nova in omnibus hominibus post memoriam hominem, non sunt tam multa quam hæc quæ vidimus in hoc homine uno. Atque hæc tot exempla, tanta ac tam nova, profecta sunt in eundem hominem ab auctoritate Q. Catuli atque ceterorum hominum amplissimorum ejusdem dignitatis.	être envoyé au-lieu d'un consul, L. Philippus est dit avoir dit lui, de son avis, ne pas envoyer celui-ci (Pompée) au-lieu-d'un consul, mais au-lieu-des consuls. Un si-grand espoir de bien gouverner la république était mis eu lui, que la fonction des deux consuls était confiée au mérite d'un seul adolescent. Quoi de si singulier que <i>de voir</i> que dispensé des lois par un sénatusconsulte il devint consul avant qu'il lui eût été-permis par les lois de prendre (recevoir) aucune autre magistrature ? quoi de si incroyable que <i>de voir</i> qu'un chevalier romain triumphât une-seconde-fois d'après un sénatusconsulte ? Ces choses qui ont été établies nouvelles pour tous les hommes de mémoire d'hommes, ne sont pas si nombreuses que celles que nous avons vues <i>établies</i> pour cet homme seul. Et ces si-nombreux exemples, si-grands et si nouveaux, sont partis <i>pour se porter</i> sur ce-même homme de l'autorité de Q. Catulus et des autres hommes les plus considérables de la même dignité. [nent-garde)
XXII. Quare videant ne sit periniquum et non ferendum, auctoritatem illorum de dignitate Cn. Pompeii comprobata esse semper	XXII. C'est-pourquoi qu'ils voient (pren- qu'il ne soit fort-injuste et non supportable l'autorité de ceux-ci au-sujet-de la dignité de Cn. Pompée avoir été approuvée toujours

populique Romani auctoritatem improbari : præsertim quum jam suo jure populus Romanus in hoc homine suam auctoritatem, vel contra omnes qui dissentiunt, possit defendere ; propterea quod, istis reclamantibus, vos unum illum ex omnibus delegistis, quem bello prædonum præponeretis. Hoc si vos temere fecistis, et reipublicæ parum consuluiistis, recte isti studia vestra suis consiliis regere conantur. Sin autem vos plus tum in republica vidistis, vos, his repugnantibus, per vosmet ipsos dignitatem huic imperio, salutem orbi terrarum attulistis : aliquando isti principes et sibi, et ceteris, populi Romani universi auctoritati parendum esse fateantur. Atque in hoc bello Asiatico et regio, non solum militaris illa virtus, quæ est in Cn. Pompeio singularis, sed aliæ quoque virtutes

à ce que vous voulez faire vous-mêmes pour ce grand homme, et de repousser ce que propose le peuple romain : le peuple a bien le droit de faire prévaloir sa volonté contre ceux qui s'y opposent, puisque c'est malgré les réclamations de ces mêmes hommes qu'il a chargé Pompée seul de la guerre des pirates. Si vous avez eu tort de faire ce choix, s'il a été funeste à la république, ils ont raison de vouloir régler vos vœux par leurs conseils ; mais si vous avez, dans cette circonstance, vu mieux qu'eux l'intérêt de l'État ; si vous avez, malgré eux et par votre propre impulsion, rendu la dignité à Rome et sauvé l'univers, que ces grands personnages reconnaissent donc enfin qu'eux et les autres doivent se soumettre à l'autorité du peuple romain. Dans cette guerre d'Asie, dirigée contre des rois, il n'est pas seulement besoin de cette valeur militaire, que Pompée possède à un éminent degré, il faut encore d'autres qualités nombreuses et grandes. ❧ ❧ ❧ ❧

a vobis ;	par vous ;
vestrum judicium	et votre jugement
de eodem homine	sur ce-même homme
et auctoritatem	et l'autorité
populi Romani	du peuple romain
improbari ab illis :	être désapprouvés par eux :
præsertim	surtout
quum populus Romanus	quand le peuple romain
jam possit defendere	désormais peut défendre
suo jure	de son droit (à bon droit)
suam auctoritatem	son autorité
in hoc homine,	au-sujet-de cet homme,
vel contra omnes	même contre tous <i>ceux</i>
qui dissentiunt ;	qui différent-d'avis ;
propterea quod,	parce que,
istis reclamantibus,	ceux-ci réclamant (malgré leurs récla-
vos delegistis illum	vous avez choisi celui-là (Pompée)
unum ex omnibus,	seul entre tous,
quem præponeretis	que vous missiez (pour le mettre-à-la-tête)
bello prædonum.	de la guerre des pirates.
Si vos fecistis hoc temere,	Si vous avez fait cela sans-réflexion,
et consuluiistis parum	et avez veillé peu
reipublicæ,	à l'intérêt de la république,
isti conantur recte	ceux-ci s'efforcent avec raison
regere vestra studia	de diriger vos vœux
suis consiliis.	par leurs conseils.
Sin autem vos tum	Mais-si vous alors
vidistis plus in republica,	vous avez vu plus (mieux) pour la république,
vos, his repugnantibus,	vous, ceux-ci résistant (malgré leur résistance)
attulistis	vous avez apporté (procuré),
per vosmet ipsos	par vous-mêmes
dignitatem huic imperio,	la dignité à cet empire,
salutem orbi terrarum :	le salut au cercle des terres (à l'univers)
isti principes	que ces premiers <i>des citoyens</i>
fateantur aliquando	avouent enfin
parendum esse	devoir être obéi
et sibi et ceteris	et par eux et par les autres
auctoritati	à l'autorité
populi Romani universi.	du peuple romain tout-entier.
Atque in hoc bello	Et dans cette guerre
Asiatico et regio,	d'Asie et contre-des-rois,
non solum	non-seulement
illa virtus militaris,	ce courage militaire,
quæ est singularis	qui est éminent
in Cn. Pompeio	dans Cn. Pompée,
sed aliæ virtutes animi	mais les autres qualités de l'âme
multæ et magnæ	nombreuses et grandes

animi multæ et magnæ requiruntur. Difficile est in Asia, Cilicia, Syria, regnisque interiorum nationum, ita versari vestrum imperatorem, ut nihil aliud quam de hoste ac de laude cogitet. Deinde, etiam si qui sunt pudore ac temperantia moderatiores, tamen eos esse tales, propter multitudinem cupidorum hominum, nemo arbitratur. Difficile est dictu, Quirites, quanto in odio simus apud exteras nationes, propter eorum, quos ad eas per hos annos cum imperio misimus, injurias ac libidines. Quod enim fanum putatis in illis terris nostris magistratibus religiosum, quam civitatem sanctam, quam domum satis clausam ac munitam fuisse? Urbes jam locupletes ac copiosæ requiruntur, quibus causa belli propter diripiendi cupiditatem inferatur. Libenter hæc coram cum Q. Catulo et Q. Hortensio disputarem, summis et clarissimis viris: noverunt enim sociorum vulnera, vident eorum calamitates, querimonias audiunt.

Dans l'Asie, dans la Cilicie, dans la Syrie, chez des peuples plus reculés encore, il est bien difficile qu'un général romain ne pense qu'à l'ennemi et à la gloire. S'il en est qui soient vraiment purs et désintéressés, on ne les croit pas tels, à cause du grand nombre de ceux que l'on a vus cupides. Il est impossible, en effet, Romains de vous dire de quelle haine nous sommes l'objet chez les peuples étrangers, grâce aux injustices et aux désordres des hommes que nous avons envoyés dans ces contrées avec un commandement, pendant ces dernières années. Croyez-vous qu'il y ait eu un temple que nos magistrats aient respecté, une ville qu'ils aient épargnée, une maison assez bien fermée, assez bien défendue contre leurs violences? On cherche maintenant quelles sont les villes les plus riches, les plus opulentes, pour leur déclarer la guerre, parce qu'on est avide de pillage. Je discuterais volontiers cette question avec Q. Catulus et Q. Hortensius, ces deux hommes si distingués; car ils connaissant les plaies de nos alliés, ils ont sous les yeux leurs malheurs, ils entendent leurs plaintes. Croyez-vous envoyer une armée contre vos ennemis ☞ ☞ ☞ ☞

requiruntur quoque.
Difficile est
in Asia, Cilicia, Syria,
regnisque
nationum interiorum,
vestrum imperatorem
versari ita
ut cogitet nihil aliud
quam de hoste ac de laude.
Deinde, etiam
si qui sunt moderatiores
pudore ac temperantia,
tamen nemo arbitratur
eos esse tales,
propter multitudinem
hominum cupidorum.
Difficile est dictu,
Quirites,
in quanto odio simus
apud nationes exteras,
propter injurias
ac libidines
eorum quos misimus ad eas
cum imperio
per hos annos.
Quod enim fanum
putatis fuisse religiosum
nostris magistratibus
in illis terris,
quam civitatem sanctam,
quam domum satis clausam
ac munitam?
Urbes locupletes ac copiosæ
jam requiruntur,
quibus causa belli inferatur
propter cupiditatem
diripiendi.
Disputarem hæc libenter
coram
cum Q. Catulo
et Q. Hortensio,
viris summis et clarissimis
noverunt enim
vulnera sociorum,
vident calamitates eorum
audiunt querimonias.
Putatis

sont exigées aussi.
Il est difficile
dans l'Asie, dans la Cilicie, dans la Syrie,
et dans les royaumes (États)
des nations plus-au-dedans,
votre général
se conduire de-telle-sorte
qu'il ne pense à rien autre chose
qu'à l'ennemi et à la gloire.
Ensuite, même
si quelques-uns sont plus modérés
par modestie et désintéressement,
cependant personne ne pense
eux être tels,
à-cause-de la multitude
des hommes cupides.
Il est difficile à être dit (de dire),
Romains,
dans quelle-grande haine nous sommes
auprès des nations étrangères,
à cause des injustices
et des désordres
de ceux que nous avons envoyés vers elles
avec un commandement
pendant ces dernières années.
En effet quel temple
pensez-vous avoir été respecté
par nos magistrats
dans ces contrées,
quelle ville pensez-vous avoir été sainte,
quelle maison assez fermée
et assez défendue?
Les villes riches et opulentes
désormais sont recherchées,
auxquelles une cause de guerre soit intentée
à cause du désir
de piller.
Je discuterais cela volontiers
publiquement
avec Q. Catulus
et Q. Hortensius,
hommes éminents et très-illustres
car ils connaissent
les blessures de nos alliés,
ils voient leurs malheurs,
ils entendent leurs plaintes.
Pensez-vous

Pro sociis vos contra hostes exercitum mittere putatis, an hostium simulatione contra socios atque amicos ? Quæ civitas est in Asia, quæ non modo imperatoris aut legati, sed unius tribuni militum animos ac spiritus capere possit ?

XXIII. Quare, etiam si quem habetis qui collatis signis exercitus regios superare posse videatur, tamen, nisi erit idem qui se a pecuniis sociorum, qui ab eorum conjugibus ac liberis, qui ab ornamentis fanorum atque oppidorum, qui ab auro gazaque regia manus, oculos, animum cohibere possit ; non erit idoneus qui ad bellum Asiaticum regiumque mittatur. Ecquam putatis civitatem pacatam fuisse, quæ locuples sit ? ecquam esse locupletem, quæ istis pacata esse videatur ? Ora maritima, Quirites, Cn. Pompeium non solum propter rei militaris gloriam, sed etiam propter animi continentiam, requisivit. Videbat enim populum Romanum non locupletari quotannis pecunia publica præter paucos, neque nos quidquam . . .

pour défendre vos alliés, ou n'est-ce pas contre vos amis, sous prétexte de combattre vos ennemis ? Y a-t-il dans toute l'Asie une ville qui puisse suffire à la cupidité et à l'insolence, je ne dis pas d'un général ou d'un lieutenant, mais seulement d'un tribun ?

XXIII. Aussi, eussiez-vous un homme qui parût capable de vaincre en bataille rangée les armées des deux rois, s'il n'est pas capable aussi de respecter les biens de nos alliés, leurs femmes et leurs enfants, les richesses qui ornent leurs temples et leurs villes, l'or et les trésors des rois, et de ne porter sur ces objets ni ses yeux, ni ses mains, ni ses désirs, cet homme-là n'est pas celui qu'il faut pour la guerre d'Asie contre les deux princes que nous combattons. Pensez-vous qu'il y ait une ville amie qui soit restée opulente, ou une ville opulente que ces hommes regardent comme amie ? Les provinces maritimes, Romains, ont demandé Pompée, non-seulement à cause de sa gloire militaire, mais aussi à cause de sa modération. Elles voyaient, en effet, que ce n'était pas le peuple romain qui s'enrichissait, chaque . . .

vos mittere exercitum
pro sociis contra hostes,
an, simulatione hostium,
contra socios atque amicos ?
Quæ civitas est in Asia,
quæ possit capere
animos ac spiritus
non modo imperatoris
aut legati,
sed unius tribuni militum ?

XXIII. Quare,
etiam si habetis quem
qui videatur
posse superare
exercitus regios
signis collatis,
nisi idem erit
qui possit se cohibere
a pecuniis sociorum,
qui manus,
oculos, animum
ab conjugibus
ac liberis eorum,
qui ab ornamentis
fanorum atque oppidorum,
qui ab auro
gazaque regia,
non erit idoneus,
qui mittatur ad bellum
Asiaticum regiumque.
Ecquam civitatem
putatis fuisse pacatam,
quæ sit locuples ?
ecquam esse locupletem,
quæ videatur istis
esse pacata ?
Ora maritima, Quirites,
requisivit Cn. Pompeium
non solum propter gloriam
rei militaris,
sed etiam
propter continentiam
animi.
Videbat enim
populum Romanum,
præter paucos,
non locupletari quotannis

vous envoyer une armée
pour vos alliés contre vos ennemis,
ou-bien, sous prétexte d'ennemis,
contre vos alliés et vos amis ?
Quelle ville y-a-t-il en Asie,
qui puisse contenir (supporter)
l'audace et l'insolence
non-seulement d'un général
ou d'un lieutenant,
mais d'un seul tribun des soldats ?

XXIII. C'est-pourquoi,
même si vous avez quelqu'un
qui semble
pouvoir vaincre
les armées des-rois,
les étendards étant rapprochés,
si le même n'est pas *un homme*
qui puisse se tenir éloigné
de l'argent des alliés,
qui *puisse éloigner ses mains,*
ses yeux, son âme
des épouses
et des enfants d'eux,
qui *puisse s'abstenir* des ornements
de *leurs* temples et de *leurs* villes,
qui *puisse s'abstenir* de l'or
et du trésor des-rois,
il ne sera pas propre
qui soit (à être) envoyé à la guerre
de-l'Asie et contre-les-rois.
Quelle ville
pensez-vous avoir été traitée-en-amie,
qui soit riche *encore* ?
quelle *ville pensez-vous* être riche,
qui semble à ces *hommes*
être amie ?
La côte maritime, Romains,
a demandé Cn. Pompée
non-seulement à cause de *sa* gloire
de la chose militaire (dans la guerre),
mais encore
à cause de la modération
de *son* âme.
Car elle voyait
le peuple romain,
excepté quelques *hommes,*
n'être pas enrichi tous-les-ans

aliud assequi classium nomine, nisi ut, detrimentis accipiendis, majore affici turpitudine videremur. Nunc, qua cupiditate homines in provincias, quibus jacturis, quibus conditionibus proficiscantur, ignorant videlicet isti qui ad unum deferenda esse omnia non arbitratur ? Quasi vero Cn. Pompeium non quum suis virtutibus, tum etiam alienis vitiis, magnum esse videamus. Quare nolite dubitare quin huic uni credatis omnia, qui inter annos tot unus inventus sit, quem socii in urbes suas cum exercitu venisse gaudeant. Quod si auctoritatibus hanc causam, Quirites, confirmandam putatis, est vobis auctor vir bellorum omnium maximarumque rerum peritissimus, P. Servilius, cujus tantæ res gestæ terra marique exstiterunt, ut, quum de bello deliberetis, auctor vobis gravior esse nemo debeat ; est C. Curio, summis vestris beneficiis

année, du produit des tributs, mais seulement quelques hommes, et que ce que nous appelons nos flottes ne nous sert qu'à nous faire essayer de nouvelles pertes et de plus honteux affronts. Ceux qui ne veulent pas qu'on défère tous les pouvoirs à un seul ne savent donc pas avec quelle avidité, au moyen de quels engagements ruineux, à quelles conditions ces généraux partent pour les provinces ? Eh ! ne voyons-nous pas que Pompée est aussi grand par les vices des autres que par ses propres vertus ? N'hésitez donc pas à confier tout à un seul homme, puisque, depuis tant d'années, il ne s'en est trouvé qu'un que nos alliés aient vu avec plaisir occuper leurs villes à la tête d'une armée. Vous faut-il des autorités pour justifier votre choix ? Vous avez celle d'un homme qui a la plus grande expérience de la guerre et des intérêts importants, de P. Servilius, dont les exploits sur terre et sur mer ont été si brillants que vous ne sauriez, en pareille matière, consulter personne de plus compétent ; vous avez celle de C. Curion, personnage comblé par vous de distinctions, ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂

pecunia publica,
neque nos assequi
quidquam aliud
nomine classium,
nisi ut,
accipiendis detrimentis,
videremur affici
majore turpitudine.
Nunc videlicet
isti, qui non arbitratur
omnia deferenda esse
ad unum,
ignorant qua cupiditate,
quibus jacturis,
quibus conditionibus
homines proficiscantur
in provincias ?
Quasi vero non videamus
Cn. Pompeium
esse magnum
quum suis virtutibus,
tum etiam vitiis alienis.
Quare nolite dubitare
quin credatis omnia
huic uni,
qui inter tot annos
inventus sit unus
quem socii gaudeant
venisse in urbes suas
cum exercitu.
Quod si putatis, Quirites,
hanc causam
confirmandam
auctoritatibus,
auctor est vobis
vir peritissimus
omnium bellorum
rerumque maximarum,
P. Servilius,
cujus res gestæ
terra marique
exstiterunt tantæ
ut nemo debeat,
quum deliberetis de bello,
esse vobis auctor gravior ;
est C. Curio,
præditus

par l'argent public (les revenus),
et nous ne pas obtenir
quelque chose d'autre
par le nom de flottes,
sinon que,
en éprouvant des dommages,
nous parussions être accablés
d'une plus grande honte.
Maintenant apparemment
ces *hommes*, qui ne pensent pas
tout devoir être confié
à un seul,
ignorent avec quelle avidité,
avec quelles pertes,
à quelles conditions
des hommes partent
pour les provinces ?
Comme si vraiment nous ne voyions pas
Cn. Pompée
être grand
non-seulement par ses vertus,
mais-aussi par les vices des-autres.
C'est pourquoi ne veuillez pas douter
que vous ne deviez-confier tout
à celui-là seul,
qui dans-l'espace-de tant-d'années
a été trouvé le seul
que *nos* alliés se réjouissent
de voir venir dans leurs villes
avec une armée.
Que si vous pensez, Romains,
cette cause
devoir être appuyée
par des autorités,
pour autorité est à vous
un homme très-habile
dans toutes les guerres
et les affaires les plus importantes,
P. Servilius,
dont les actions accomplies
sur terre et sur mer
ont été si-grandes,
que personne ne doit,
quand vous délibérez sur une guerre,
être *pour* vous une autorité plus forte ;
pour autorité est C. Curion,
doué

maximisque rebus gestis, summo ingenio et prudentia præditus ; est Cn. Lentulus, in quo omnes, pro amplissimis vestris honoribus, summum consilium, summam gravitatem esse cognoscitis ; est C. Cassius¹, integritate, virtute, constantia singulari. Quare videte ut horum auctoritatibus, illorum orationi qui dissentiunt, respondere posse videamur.

XXIV. Quæ quum ita sint, C. Manili, primum istam tuam et legem, et voluntatem, et sententiam laudo vehementissimeque comprobo : deinde te hortor ut auctore populo Romano maneat in sententia, neve cujusquam vim aut minas pertimescas. Primum in te satis esse animi perseverantiæque arbitror : deinde, quum tantam multitudinem cum tanto studio adesse videamus, quantum nunc iterum in eodem homine præficiendo videmus, quid est quod aut de re aut de perficiendi facultate dubitemus ? Ego autem, quidquid in me est

qui a fait également de grandes choses, et qui est aussi remarquable par son génie que par sa prudence ; vous avez celle de Cn. Lentulus, en qui vous reconnaissez tous, ainsi que le font voir les hautes dignités dont vous l'avez revêtu, une sagesse rare, un mérite éminent ; vous avez C. Cassius, dont l'intégrité, la valeur, la fermeté, sont au-dessus des éloges. Voyez donc si de telles autorités ne semblent pas suffisantes pour répondre à ceux qui combattent notre sentiment.

XXIV. Voilà, C. Manilius, les raisons qui me font d'abord approuver et louer hautement et la loi, et vos intentions, et votre projet ; puis, je vous engage à maintenir votre proposition, que le peuple romain appuie, et à ne vous laisser intimider ni par la violence ni par les menaces. Je vous crois, d'un côté, assez de courage et de persévérance pour la faire ; et, de l'autre, en présence d'une telle multitude et de l'empressement qu'elle met à vouloir encore une fois confier nos troupes au même chef, comment douter de l'utilité ou du succès de la proposition ? Pour moi, tout ce que j'ai de zèle,

vestris summis beneficiis, maximisque rebus gestis, summo ingenio et prudentia ; est Cn. Lentulus, in quo omnes cognoscitis, pro vestris honoribus amplissimis, summum consilium, summam gravitatem esse ; est C. Cassius, integritate, virtute, constantia singulari. Quare videte ut videamur posse respondere auctoritatibus horum orationi illorum qui dissentiunt.

XXIV. Quum quæ sint ita, C. Manili, laudo primum comproboque vehementissime et istam legem tuam, et voluntatem, et sententiam deinde hortor te ut maneat in sententia, populo Romano auctore, neve pertimescas vim aut minas cujusquam. Primum arbitror satis animi perseverantiæque esse in te : deinde, quum videamus tantam multitudinem adesse cum tanto studio, quantum videmus nunc iterum in eodem homine præficiendo, quid est quod dubitemus aut de re, aut de facultate perficiendi ? Ego autem,

de vos plus grands bienfaits, et de très-grandes choses faites, d'un éminent génie et d'une prudence éminente ; pour autorisé est Cn. Lentulus, en qui tous vous reconnaissez, eu-égard-à vos honneurs très-considérables, une très-grande sagesse, une très-grande valeur être pour autorité ; est C. Cassius, d'une intégrité, d'une valeur, d'une fermeté rare. C'est-pourquoi remarquez comme nous semblons pouvoir répondre par les autorités de ceux-ci au langage de ceux-là qui diffèrent-d'avis.

XXIV. Puisque cela est ainsi, C. Manilius, je loue d'abord et j'approuve très-énergiquement et cette loi tienne, et cette intention tienne, et cet avis tien ensuite j'engage toi à ce que tu demeures dans ton sentiment, le peuple romain étant favorable, et à ce que tu ne craignes pas la violence ou les menaces de quelqu'un. D'abord je pense assez de courage et de persévérance être en toi : ensuite, puisque nous voyons une aussi-grande multitude être-présente avec un si-grand empressement, que nous la voyons aujourd'hui pour-la-seconde-fois au-sujet-d'un même homme devant être-mis-à-la tête de nos troupes, qu'y-a-t-il pour que nous doutions ou de la chose, ou du moyen de l'achever ? Mais moi,

studii, consilii, laboris, ingenii, quidquid hoc beneficio populi Romani atque hac potestate prætoria, quidquid auctoritate, fide, constantia possum, id omne ad hanc rem conficiendam tibi et populo Romano polliceor ac defero. Testorque omnes deos, et eos maxime qui huic loco temploque præsent, qui omnium mentes eorum, qui ad rempublicam adeunt, maxime perspicunt, me hoc neque rogatu facere cujusquam, neque quo Cn. Pompeii gratiam mihi per hanc causam conciliari putem, neque quo mihi ex cujusquam amplitudine aut præsidia periculis, aut adjumenta honoribus quæram : propterea quod pericula facile, ut hominem præstare oportet, innocentia tecti repellemus ; honores autem neque ab uno, neque ex hoc loco, sed eadem nostra illa laboriosissima ratione vitæ, si vestra voluntas feret, consequemur. Quamobrem, quidquid in hac causa mihi susceptum est, Quirites, id omne me rei-

de prudence, d'énergie, d'intelligence, tout ce que me donne de pouvoir cette charge de préteur, dont le peuple romain a daigné me revêtir, tout ce que mon crédit, ma probité, ma fermeté, me prêtent d'influence, je le mets au service de vous et du peuple romain pour la réussite de cette affaire. Je prends à témoin tous les dieux, et particulièrement ceux qui président à cette enceinte et à ce temple, et qui lisent dans les cœurs des citoyens qui traitent les affaires de l'État, que je n'agis ici à la sollicitation de personne, que je ne cherche point, en aidant à l'élévation d'un homme, à me préparer un secours contre les dangers ou un moyen d'arriver aux honneurs : les dangers, je saurai, comme le doit faire un homme de bien, les repousser par mon innocence ; les honneurs, ce n'est pas par la protection d'un homme, ni par mes discours à cette tribune, mais en persistant dans la carrière laborieuse que j'ai choisie, que j'espère y arriver, grâce à vos suffrages. Je proteste donc, Romains, que tout

quidquid est in me studii,	tout-ce-qui est en moi de zèle,
consilii, laboris,	de prudence, d'activité,
ingenii,	de talent,
quidquid possum	tout-ce-que je puis
hoc beneficio	par ce bienfait
populi Romani	du peuple romain
atque hac potestate	et par cette puissance
prætoria,	de-préteur ;
quidquid auctoritate,	tout-ce-que <i>je puis</i> par <i>mon</i> autorité,
fide, constantia,	par <i>ma</i> bonne-foi, par <i>ma</i> fermeté,
polliceor ac defero	je promets et je consacre
id omne	tout cela
tibi et populo Romano	à toi et au peuple romain
ad hanc rem conficiendam.	pour cette entreprise devant être achevée.
Testorque omnes deos,	Et j'atteste tous les dieux,
et maxime	et surtout
eos qui præsent huic loco	ceux qui président à ce lieu
temploque,	et à <i>ce</i> temple,
qui perspicunt maxime	qui voient le mieux
mentes omnium eorum	les âmes de tous ceux
qui adeunt	qui s'approchent
ad rempublicam,	des affaires-publiques,
me facere hoc	moi faire cela
neque rogatu cujusquam,	ni sur la demande de quelqu'un,
neque quo putem	ni pour que je pense
gratiam Cn. Pompeii	la faveur de Cn. Pompée
conciliari mihi	être acquise à moi
per hanc causam,	par cette cause,
neque quo quæram mihi	ni pour que je cherche pour moi
aut præsidia periculis,	ou des appuis pour les périls,
aut adjumenta honoribus,	ou des soutiens pour les honneurs,
ex amplitudine cujusquam :	dans la grandeur de quelqu'un
propterea quod	attendu que
repellemus facile pericula,	nous repousserons facilement les périls,
tecti innocentia,	couverts par <i>notre</i> innocence,
ut oportet	comme il faut
hominem præstare ;	un homme <i>le</i> montrer (faire) ;
consequemur autem honores	et que nous <i>n'</i> obtiendrons les honneurs
neque ab uno	ni d'un seul
neque ex hoc loco,	ni au-moyen-de ce lieu,
sed illa eadem ratione vitæ	mais par cette même manière de vivre
nostra laboriosissima,	<i>qui est</i> nôtre <i>et</i> très-laborieuse,
si vestra voluntas feret.	si votre volonté <i>le</i> permet.
Quamobrem, Quirites,	C'est-pourquoi, Romains,
quidquid susceptum est	tout-ce-qui a été entrepris
mihi	par moi
in hac causa,	dans cette cause,

publicæ causa suscepisse confirmo ; tantumque abest ut aliquam bonam gratiam mihi quæsisse videar, ut multas etiam simultates partim obscuras, partim apertas, intelligam, mihi non necessarias, vobis non inutiles, suscepisse : sed ego me hoc honore præditum, tantis vestris beneficiis affectum, statui, Quirites, vestram voluntatem, et reipublicæ dignitatem, et salutem provinciarum atque sociorum, meis omnibus commodis et rationibus præferre oportere.

ce que j'ai entrepris dans cette circonstance, c'est dans l'intérêt de la république que je me le suis proposé ; et, bien loin d'avoir cherché à me concilier l'amitié de quelqu'un, je ne me dissimule pas que je me suis attiré bien des haines secrètes ou déclarées, haines fâcheuses pour moi, mais qui peut-être ne seront pas inutiles pour vous. J'ai résolu, Romains, après les fonctions dont vous m'avez honoré et les faveurs dont j'ai été comblé par vous, de préférer l'exécution de votre volonté et le salut des provinces et des alliés à mon propre bien et à mes propres intérêts.

confirmo me
suscepisse id omne
causa reipublicæ ;
tantumque abest
ut videar mihi quæsisse
aliquam bonam gratiam,
ut intelligam etiam
suscepisse
multas simultates,
partim obscuras,
partim apertas,
non necessarias mihi,
non inutiles vobis :
sed ego statui, Quirites,
oportere
me præditum hoc honore,
affectum vestris beneficiis
tantis
præferre
vestram voluntatem,
et dignitatem reipublicæ,
et salutem provinciarum
atque sociorum,
omnibus meis commodis
et rationibus.

j'affirme moi
avoir entrepris tout cela
pour la république ;
et tant s'en faut
que je paraisse à moi-même avoir cherché
quelque bonne faveur,
que je comprends même
moi avoir encouru
de nombreuses inimitiés,
en partie cachées,
en partie découvertes,
non nécessaires pour moi,
non inutiles pour vous :
mais moi, j'ai pensé, Romains,
falloir (qu'il fallait)
moi gratifié de cet honneur,
comblé de vos bienfaits
si-grands,
préférer
votre volonté,
et la dignité de la république,
et le salut des provinces
et des alliés,
à tous mes avantages
et à *tous mes* intérêts.

NOTES

Page 4 : 1. *Agendum*. *Agere* se disait particulièrement des propositions faites au peuple par les magistrats.

Page 6 : 1. *Ter prætor primus renuntiatus sum*. Il avait été nommé préteur deux fois dans les comices qui furent interrompus, et une troisième fois dans les comices définitifs. Il y avait huit préteurs ; le premier était celui qui avait réuni le plus grand nombre de suffrages.

Page 8 : 1. *Mithridate et Tigrane*. Mithridate VII Eupator, roi de Pont, fit quarante ans la guerre aux Romains avec des chances diverses ; ce fut Pompée qui lui porta les derniers coups. Tigrane, roi d'Arménie, soutint longtemps Mithridate.

— 2. *Asiam*. Il ne faut entendre par ce mot que la partie de l'Asie dont les Romains étaient maîtres, la province d'Asie.

— 3. *Magnæ res occupatæ*. Les chevaliers romains faisaient les fonctions de fermiers généraux ; ils affermaient la levée des impôts, et leur fortune répondait de leur gestion.

— 4. *Bithyniæ*. Nicomède, roi de Bithynie, chassé de ses États par Mithridate, y avait été rétabli par Sylla ; plus tard, il légua son royaume au peuple romain.

Page 10 : 1. *Ariobarzanis*. Ariobarzane régnait en Cappadoce.

— 2. *Lucillum*. Lucullus, si fameux par ses richesses, avait succédé à Sylla dans la direction de la guerre contre Mithridate.

— 3. *Huic qui successerit*. Il s'agit de Manius Acilius Glabron, qui remplaça quelque temps Lucullus, et joua un rôle peu brillant dans cette guerre.

Page 12 : 1. *Cives Romanos*. Plutarque dit cent cinquante mille, dans la *Vie de Sylla* ; Valère Maxime, quatre-vingt mille.

Page 14 : 1. *L. Murena*. L. Muréna, lieutenant de Sylla, était resté en Asie avec deux légions, quand celui-ci fut obligé de revenir à Rome pour lutter contre le parti de Marius. Sylla le rappela peu après.

— 2. *In Hispaniam*. Sertorius, proscrit par Sylla, s'était réfugié en Espagne, où il fit une guerre longue et sanglante aux généraux romains. Mithridate lui envoya, dit-on, deux ambassadeurs chargés de négocier une alliance qui eût été funeste à Rome. Ce fut à L. Magins

et à L. Faunius, transfuges de l'armée de Marius, qui servaient dans l'armée de Mithridate, que fut confiée cette mission.

— 3. *Ecbatanis*, Ecbatane, capitale de l'empire des Perses, dans les États de Tigrane.

Page 18 : 1. *Appellati superbis*. Suivant Tite Live, ils avaient été frappés et insultés, pour avoir voulu s'opposer à ce que le congrès ordinaire des peuples grecs eût lieu à Corinthe.

— 2. *Consularem*. Ce personnage consulaire était Manius Aquilius, qui avait vaincu les esclaves en Sicile.

Page 20 : 1. *Alium*. Glabron, que ces peuples craignaient de choquer en demandant un autre général.

Page 22 : 1. *Antiocho... Philippo... Ætolis... Pænis*. Antiochus III, surnommé le Grand, roi de Syrie, ligué avec les Étoliens, avait inquiété les villes grecques alliées. Philippe, roi de Macédoine, avait assiégé Athènes, unie aux Romains par une alliance. Les Carthaginois avaient attaqué Messine, ville alliée des Romains ; ceux-ci la secoururent, et ce fut là l'origine de la première guerre Punique.

Page 32 : 1. *Maximas copias*. Plutarque nous apprend qu'il avait cent vingt mille hommes de pied et seize mille chevaux.

Page 34 : 1. *Ducibus Sertorianis*. Il s'agit des forces que Sertorius avait envoyées à Mithridate : la flotte était, dit-on, de cinquante vaisseaux.

Page 30 : 1. *Medea* On peut lire cet intéressant épisode de l'expédition des Argonautes dans le septième livre des *Métamorphoses* d'Ovide.

Page 38 : 1. *Fani*. Le temple en question était consacré à Bellone, dans une ville du Pont nommée Comane. Il fut plus tard pillé par Muréna.

— 2. *Urbem ex Tigranis regno*. Tigranocerte, ville capitale de l'Arménie.

Page 42 : 1. *Calamitatem*. Les deux lieutenants que Lucullus avait laissés dans le Pont y essuyèrent successivement, au rapport de Plutarque et d'Appien, deux défaites sanglantes.

Page 44 : 1. *Bello maximo*. Il s'agit de la guerre civile contre Cinna, dans laquelle Pompéius Strabo, père du grand Pompée, joua un rôle assez important.

— 2. *Summi imperatoris*. L'orateur veut parler de Sylla.

Page 46 : 1. *Civile, Africanum... bellum*. — *Guerre civile*, contre Cinna et Carbon ; *guerre d'Afrique*, contre Iarbas, roi de Numidie, qui soutenait les Romains proscrits ; *guerre au-delà des Alpes*, contre les Gaulois ; *guerre d'Espagne*, contre Sertorius ; les nations belliqueuses dont il est question, sont les Ibériens et les Lusitaniens ; *guerre d'esclaves*, contre Spartacus ; *guerre maritime*, contre les pirates.

Page 48 : 1. *Sicilia*. Perpenna et Carbon, chassés d'Italie, se réfugièrent en Sicile.

Page 52 : 1. *Legati*. On ne sait de quels personnages il s'agit.

— 2. Cnide, ville de Carie ; Colophon, ville d'Ionie ; Samos, île de la mer Égée.

Page 54 : 1. *Caietæ*. Caiète, port de Campanie.

— 2. *Prætor*. Peut-être était-ce Marcus Antonius, qui fut envoyé avant Pompée contre les pirates, et dont la fille, suivant Plutarque, fut prise par eux. Le mot *liberos* pourrait faire allusion à cet événement.

Page 56 : 1. *Duabus Hispaniis*. L'Espagne en deçà de l'Èbre et l'Espagne au delà de ce fleuve.

— 2. *Duo maria*. La mer Adriatique et la mer de Toscane.

Page 58 : 1. *Cretensibus*. Métellus faisait alors la guerre aux Crétois ; la soumission de l'île lui valut le surnom de *Creticus*.

Page 86 : 1. Antiochus, roi de Syrie, fut vaincu sur mer par C. Livius ; Persée, roi de Macédoine, le fut par C. Octavius.

— 2. *Appia via*. La voie Appienne, une des plus belles routes romaines, allait jusqu'à Brindes ; elle était voisine de la mer, auprès de Terracine.

— 3. *Quum eum... reliquissent*. On sait que la tribune aux harangues était appelée *rostra*, parce qu'elle était ornée des éperons des navires pris sur les Antiates.

Page 92 : 1. *Si quid eo factum esset*. Périphrase que les Romains employaient par superstition pour éviter de prononcer le nom de la mort.

Page 94 : 1. *Eodem Scipione*. Scipion Émilien avait déjà mérité, par la prise de Numance, en Espagne, le surnom de Numantin, quand la destruction de Carthage lui valut celui de second Africain.

Page 108 : 1. P. Servilius, surnommé Isauricus, avait battu les Isauriens et les pirates ; Caius Scribonius Curio avait été consul avec Cn. Octavius ; Cn. Lentulus avait battu Spartacus ; C. Cassius avait été consul l'année d'avant Lentulus.
